

L'agent Goulet est accusé de négligence criminelle

par Jean-Paul CHARBONNEAU

SAINT-JEROME — Après avoir passé une nuit en cellule, l'agent André Goulet, de la police de Sainte-Thérèse, a été formellement accusé ce matin de négligence criminelle relativement à la mort du jeune André Vassart, survenue le 28 juillet.

En fin d'après-midi, hier, le coronar Jean-Louis Taillon, du district de Terrebonne, avait déclaré le jeune policier de 21 ans criminellement responsable de la mort de l'adolescent de 16 ans.

Même si habituellement, il n'y a pas de comparution, le samedi matin, au palais de justice de Saint-Jérôme, le substitut du procureur général pour le district de Terrebonne, Me François Beaudoin, a pris les mesures nécessaires pour qu'un juge des Sessions de la paix soit saisi de la cause le plus rapidement possible.

"Je n'ai pas à apprécier la gravité"

Le verdict du coronar Taillon, rendu après une enquête de trois jours, se lit comme suit: "A cause de la disproportion exagérée, entre d'une part l'importance de l'offense soupçonnée et d'autre part l'importance non motivée, dans des circonstances de la ri-

● Le dernier témoignage fut des plus accablants

● Le chef de police se soumet à la tutelle

Voir L'AGENT GOULET, page A 2

Page A 2

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIERE EDITION 25¢

la presse

Montréal, samedi 12 août 1972, 88e année, no 159, 136 pages, 9 cahiers

Un sondage d'opinion exclusif le confirme Pour les Montréalais, Saulnier était incompétent

par Claude SAINT-LAURENT

En majorité, les Montréalais estiment que la Commission de police a eu raison de conclure que M. Jacques Saulnier n'était pas suffisamment compétent pour diriger le service de la police de Montréal.

Un sondage, réalisé par le Centre de recherches sur l'opinion publique et dont les résultats sont publiés en exclusivité dans LA PRESSE, indique que la majorité des gens informés de "l'affaire Saulnier" affirment qu'il y avait des motifs suffisants pour que la Commission de police enquête tant sur la compétence que sur la conduite de M. Saulnier et que le chef de police aurait dû être relevé au moins temporairement de ses fonctions lorsque l'enquête a débuté.

L'enquête révèle d'autre part que s'il y avait des élections municipales aujourd'hui, M. Jean Drapeau obtiendrait le plus de votes s'il était en lice contre le juge Claude Wagner, le directeur du Devoir, Claude Ryan et le président de la Confédération des syndicats nationaux, Marcel Pepin.

Le sondage précise aussi que le directeur du Devoir, M. Ryan, est sorti vainqueur du débat télévisé qui l'opposait au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, au cours de l'émission "Le choc des idées", diffusée le 6 août dernier sur les ondes de Télé-Métropole.

Près de la moitié des personnes qui ont répondu affirment enfin que le chef de police d'une ville comme Montréal devrait être élu par la population plutôt que nommé.

Saulnier devrait aller en appel

Même si une majorité (35,9 p. cent)

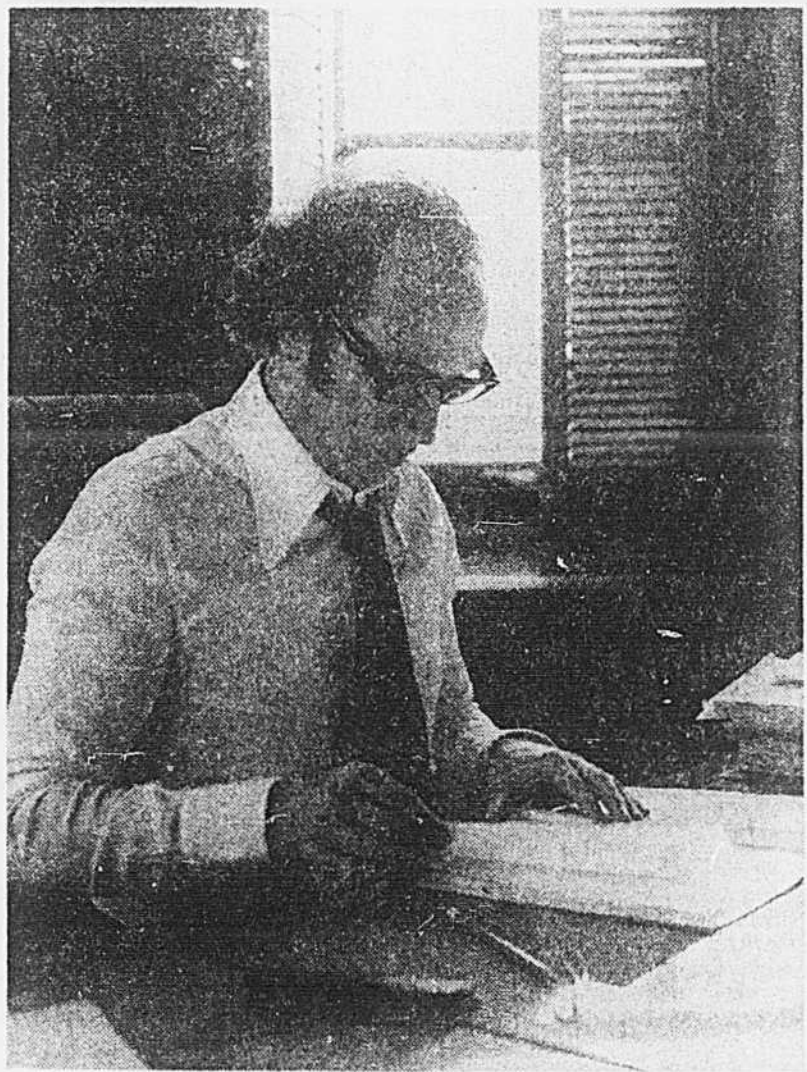
est d'accord avec les conclusions de la Commission de police, comparative-ment à 25,3 p. cent qui sont en désaccord, la plus grande partie des personnes interrogées estime (63,4 p. cent) que le chef de police devrait interjeter appel auprès des tribunaux.

Parmi les 30 p. cent des répondants qui ont dit être informés de "l'affaire Saulnier", 61,5 p. cent ont affirmé que les motifs de conduire une enquête sur le directeur de la police étaient suffisants et 73,1 p. cent des répondants ont dit que l'enquête aurait dû porter tant sur la compétence que sur la conduite de M. Saulnier.

L'administration municipale

Quelle que soit leur opinion sur "l'affaire Saulnier", plus de 50 p. cent des répondants sont satisfaits de l'ad-

Voir SAULNIER, page A 2



Une autre image...

En cas d'élections pour l'été, les stratégies du parti libéral nous auraient montré un Pierre Elliott Trudeau "à l'oeuvre". Et si c'est en automne qu'on vote, rien n'exclut que cette affiche en couleurs nous montrant un premier ministre tout-à-fait dans l'exercice de ses fonctions, serve quand même.

En mai dernier, le photographe torontois John Reeves fut dépêché à Ottawa pour suivre M. Trudeau dans son travail quotidien. Histoire d'en présenter une image qui s'apparente davantage au modèle "homme d'Etat" qu'au mythe du politicien de charme éditée 1968. Encore que la distribution de ce poster soit jusqu'à présent fort limitée, l'appareil libéral n'en était pas moins prêt à affronter l'éventualité d'élections en juin ou en juillet. Sous la photo ci-haut, montrant le premier ministre à son bureau du parlement, en train d'examiner un dossier, le poster comporte l'inscription "Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, chef du parti libéral du Canada".

SOMMAIRE

Arts et Lettres : C 1 à C 12

Bandes dessinées : B 6

Bâtir au Québec : E 1, E 2

Bridge : B 7

Décès, naissances, etc : F 13

Echecs : B 7

Economie : D 8 à D 10

Editorial : A 4

Etes-vous observateur ? : B 7

Horoscope : A 12

Informations canadiennes : D 7

Informations étrangères : F 1

Jardinage : E 2

Loisirs et récréation : B 6

"Mot-mystère" : B 7

Mots croisés : B 7

Petites annonces : E 3 à E 7, F 2 à F 11

Radio FM : F 14

Religion : A 14

Sports : B 1 à B 5, B 8

T d H : A 10

Timbres : B 7

Tourisme : D 1 à D 6

Tribunaux : A 10

Vivre aujourd'hui : A 12, A 13

Votre médecin : A 12

PAX PLANTE À MONTRÉAL.

Tableau comparatif des prix moyens des aliments essentiels entrant dans le panier à provision de la ménagère

Mai-août 1971 — Mai-août 1972

Aliments-types	Unité de mesure	Prix '71	Prix '72
Pain	24 oz	.32	.33
Pain (hamburger)	douz.	.33	.34
Pâtes alimentaires	lb	.23	.23.5
Farine	5 lb	.61	.71
Soupes-tomates	10 oz	.20	.15
Jus-tomates	48 oz	.39	.39
Jus-pommes	48 oz	.38	.41
Oeufs	A-Gros douz	.53	.46

VIANDES :

Steak haché	livre	.69	.72
Steak haché	livre	.99	1.00
Steak ronde	livre	1.19	1.26
Bœuf rouge croupe	livre	1.19	1.26
Rôti côtes croisées	livre	.89	.96
Bifteck palette	livre	.69	.81
Jambon prêt-à-manger	lb	.69	1.00
Bacon	livre	.60	.74
Saucisse porc	livre	.67	.82
Saucisson Bologne	livre	.35	.35
Smoked Meat	4 env.	1.05	.92
Foie de porc	livre	.49	.30
Boudin	livre	.58	.53
Gigot d'agneau	livre	.89	.95
Côtelettes de veau	livre	.99	1.00
Côtelettes de porc	livre	1.19	.90
Poulet - cat-gorie A	livre	.35	.43
Dindes (5 à 9 lb)	livre	.45	.55

CONSERVES :

Fèves au lard	14 oz	.25	.55
Haricots	14 oz	.29	.25
Pois verts (non classés)	14 oz	.25	.31
Mais crème	10 oz	.21	.25
Saumon rose	15 1/2 oz	.95	1.00
Cocktail fruits	14 oz	.47	.52
Beurre arachides	48 oz	1.19	1.24
Huile végétale	32 oz	.77	.98
Shortening	livre	.43	.42

LEGUMES :

Patates	10 lb	.49	.52
---------	-------	-----	-----

FRUITS :

Bananes	livre	.15	.13
Cantaloup	unité	.48	.37
Oranges (125)	douzaine	.69	.89
Fraises (congelées)	15 oz	.43	.49
Ketchup tomates	20 oz	.46	.51
Sucrose blanc	10 lb	1.08	1.40
Jell-O	boîte	.13	.12
Thé	100 sacs	.99	1.00
Café	livre	.99	1.10
Café (instant)	6 oz	.83	1.27
Chocolat (instant)	livre	.87	.77

Source : Annonces des grands magasins d'alimentation — La Presse mai-août '71 et mai-août '72. Contrôle des prix sur place le 10 août '72.

Comparez les prix avec ceux de l'an dernier!

par Michel ROESLER

C'est malheureusement exact. Les prix des principales denrées alimentaires ont augmenté et parfois même de façon considérable, même si dans certains cas on enregistre quelques baisses.

En comparant les prix publiés par les grands magasins d'alimentation dans LA PRESSE en 1971 et cette année, au cours d'une période allant du début du mois de mai jusqu'au 10 août, et en étant allé sur place contrôler les prix chez plusieurs détaillants, on remarque que le panier de la ménagère montréalaise a besoin de beaucoup plus de dollars pour être rempli.

Les chiffres qui sont publiés dans le tableau représentant la moyenne des prix compilés pour les périodes données plus ceux rapportés aux cours d'as contrôles effectués dans des magasins de détail. Il ne s'agit pas d'une enquête scientifique mais d'une simple comparaison de prix. Les résultats sont toutefois significatifs.

Si on prend les quelques produits de base énoncés dans la première partie du tableau, on s'aperçoit que seuls les oeufs et les soupes de tomate ont enregistré des baisses. Les oeufs ont connu une baisse importante tout au long de l'année à cause d'une surproduction en Ontario et des accords liant Fedco avec les producteurs ontariens qui compensent le manque de production du Québec.

Les viandes, sauf le porc, ont connu des hausses importantes. Le phénomène est national et même international puisqu'aux Etats-Unis le président Nixon a dû relâcher les quotas d'importation pour amener une baisse du prix du bœuf.

Les baisses enregistrées dans le prix de la viande de porc sont consécutives à une année de surproduction. On comprend moins en revanche les hausses de prix du poulet et de la dinde.

Pour les conserves, on note des augmentations curieuses comme celle des fèves au lard, du beurre d'arachides et de l'huile végétale.

Selon certains ces hausses seraient dues aux matières premières qui sont

Voir COMPAREZ, page A 2

Un complot pour assassiner Nixon mis au jour à New York

NEW YORK (UPI) — Un New Yorkais de 27 ans, Andrew Topping, ancien étudiant de l'Université Columbia à New York et de l'Université de Pennsylvanie, a été arrêté jeudi sous l'inculpation de complot pour l'assassinat du président Nixon. Il a été entendu par un juge qui a fixé le montant de sa caution à \$500,000.

Le suspect, qui vit avec sa mère dans un immeuble de Manhattan, est accusé d'avoir versé une somme de \$1,000 à un agent des services secrets qu'il prenait pour un tueur à gages et dont il voulait s'assurer les services. L'assassinat devait avoir lieu la semaine prochaine.

A l'audience du tribunal, le représentant du parquet a exposé les faits suivants. Il y a quelque temps, Topping perdait sa femme. A la suite de ce décès, l'appartement des Topping était perquisitionné et la police y découvrait un certain nombre d'armes à feu. Topping fut inculpé d'infraction à la législation sur les armes et laissé libre en attendant son procès. Il y a une semaine, Topping adressa à la Maison-Blanche une demande d'entrevue avec le président Nixon. Comme il est de coutume en pareil cas, la Maison-Blanche lui dépêcha des membres du service secret pour l'interro-

Voir UN COMLOT, page A 2

mini-loto

TIRAGE VENDREDI 11 AOÛT

93308

20 gagnants de \$5,000.

3308

160 gagnants de \$500.

308

1620 gagnants de \$100.

Les deux factions créditistes se réconcilient; Bois reste le chef

QUÉBEC (PC) — Les deux factions du Parti Créditiste Québécois, divisée depuis février, se sont de nouveau réconciliées, et le Parti, désormais réunifié, sera dirigé jusqu'au prochain congrès d'investiture par M. Armand Bois.

Les deux chefs des Factions rivales, MM. Bois et Camil Samson, ont confirmé, en effet, au cours d'une conférence de presse, tenue vendredi soir à Québec, qu'ils avaient mis fin à leurs différends et que tous les créditistes travailleraient à l'avenir au sein de la même organisation politique. Cependant, M. Samson a nettement précisé qu'il fera la lutte à M. Bois, lors du prochain congrès qui doit se dérouler en janvier ou février prochain.

RS, selon qu'à la suite de la démission de M. Samson, le parti avait im-

mediatement confié la direction du parti sur une base intérimaire à M. Armand Bois et refusé de convoquer un congrès d'investiture.

M. M. Samson, passant outre, se faisait élire par un congrès dissident.

Voir CREDITISTES, page A 2

météo

Averses et possibilité d'orage ce matin, quelques éclaircies cet après-midi.

Domain : dégelage en matinée

Max. 75° Min. 60° • Détails à la page A2

La météo

Le soleil joue à cache-cache

Le soleil, vous connaissez?

C'est l'astre qui, selon le dictionnaire, donne lumière et chaleur à la terre mais qui, selon Alcide Ouellet, ressemble plutôt à l'un de ces objets non-identifiés qui partent parfois leur apparition dans les régions éloignées, nordiques ou superstitieuses...

Il est bien difficile, ces jours-ci, de croire le dictionnaire lorsqu'il prétend que le soleil rythme la vie

à la surface de la terre, à moins que l'on ait la faiblesse de croire, bien sûr, que tout ce qui grouille soit radieux. Il n'y a de radieux que les gagnants de la Loto-Perfecta et les vacanciers qui partent pour des pays lointains et exotiques.

Aujourd'hui, par exemple, du temps nuageux avec des averses et un début de dégagement en après-midi, avec possibilité d'un brin de chaleur estivale demain.

A Montréal

AUJOURD'HUI
Averses et possibilité d'orage ce matin, quelques éclaircies cet après-midi
Maximum 75° Minimum 60°

DEMAIN

Dégagement le matin.

Au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	50°	75°	Possibilité d'averses	Génér. ensoleillé
Outaouais	55°	75°	Quelques éclaircies	Dégagement
Laurentides	50°	75°	Quelques éclaircies	Génér. ensoleillé
Cantons de l'Est	—	75°	Possibilité d'orages	Dégagement le matin
Québec	—	75°	Possibilité d'orages	Dégagement le matin
Rimouski	45°	65°	Possibilité d'orages	Nuageux avec averses
Lac-Saint-Jean	55°	65°	Possibilité d'orages	Frais et venteux
Baie-Comeau	55°	65°	Possibilité d'orages	Frais et venteux
Sept-Îles	45°	65°	Possibilité d'orages	Nuageux avec averses
Gaspé	45°	65°	Possibilité d'orages	Nuageux avec averses

Au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	50°	70°
Alberta	Nuageux	50°	65°
Saskatchewan	Ensoleillé et chaud	55°	90°
Manitoba	Ensoleillé	55°	90°
Ontario	Périodes ensoleillées	60°	80°
Nouveau-Brunswick	Nuageux avec averses	50°	70°
Nouvelle-Écosse	Nébulux	45°	75°
Île-du-Prince-Édouard	Se couvrant	50°	75°
Terre-Neuve	Généralement ensoleillé	50°	75°

Si vous partez

Aux États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	53°	77°	Chicago	61°
Washington	57°	79°	San Francisco	55°
Boston	57°	73°	Los Angeles	69°
Vers les capitales				
Paris	—	—	Moscou	95°
Londres	—	64°	Stockholm	60°
Rome	—	—	Tokyo	79°
Berlin	—	77°	Athènes	91°
Amsterdam	—	64°	Casablanca	73°
Bruxelles	—	68°	Genève	84°
Madrid	—	36°	Le Caire	83°
Vers les plages				
Acapulco	79°	91°	Bermudes	76°
Mexico	55°	75°	Barbades	82°
			Nassau	77°
			Rio de Janeiro	90°

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

UN COMLOT

SUITE DE LA PAGE A 1

ger. On ignore quel fut le résultat de cette enquête. Mais, parallèlement, les autorités étaient averties par une connaissance de Topping que celui-ci cherchait quelqu'un dont il pourrait louer les services pour assassiner le président Nixon.

Un autre agent secret, du nom de Stuart Henry, fut alors envoyé à Topping. Il se présenta comme un tueur à gages. L'entrevue eut lieu à Central Park. Ils discutèrent de l'affaire et convinrent d'un autre rendez-vous jeudi. Hier donc, Topping retrouvait Henry à Central Park et lui remettait une somme de \$1,000 pour prix de ses services. Il était arrêté sur le champ.

Topping est père d'un enfant de cinq semaines. Il dispose d'une fortune personnelle qu'il gère lui-même. Devant le tribunal, il n'a manifesté aucune émotion. Il s'est présenté en complet marron et n'a pas prononcé une parole pendant les débats.

CREDITISTES

SUITE DE LA PAGE A 1

en expliquant qu'il était contesté par la députation créditiste au sein de l'Assemblée nationale. Mis en demeure de rentrer dans le rang, M. Samson refusa de se déjuger et se vit exclure du Ralliement.

Par la suite, les deux factions, car M. Samson fondait son propre Parti, le Parti du Crédit Social du Québec,

après avoir tenté en vain d'enregistrer le nom officiel du groupement créditiste, devant les tribunaux, pour l'usage de son groupe et des députés Dumont et Audet qui l'avaient suivi dans sa révolte, engageront une véritable bataille verbale.

Pour marquer que cette réconciliation est bien définitive, le chef intérimaire du Parti, M. Bois, a annoncé que le poste de "whip" du parti sera assumé à l'avenir par M. Antoine Drolet qui aura, de plus, la responsabilité d'organiser et de mettre en train le prochain Congrès.

Le schisme menaçait de compromettre sérieusement, de l'avis de tous les observateurs, la position créditiste québécoise. D'ailleurs des rumeurs avaient circulé ces jours derniers voulant que les créditistes fédéraux n'acceptent pas plus longtemps de voir leurs chances compromises lors des prochaines élections canadiennes par cette querelle de personnalités.

Pourtant, d'après les déclarations des deux intéressés, cette entente n'a pas été influencée par les créditistes fédéraux ni par leur chef, M. Réal Caouette. Cette décision, ont déclaré MM. Bois et Samson, a été prise par les 12 députés créditistes québécois et par personne d'autre, soulignant toutefois que les militants souhaitaient ardemment cette réunification et qu'ils n'avaient été l'objet d'aucune pression de l'extérieur. Cependant, les deux anciens rivaux ont refusé d'expliquer comment ont pu se résorber les nombreux différends qui les avaient opposés depuis six mois.

Les cultivateurs éprouvés par la grêle réclament une assistance immédiate

par Jules BELIVEAU

Deux jours après le passage de la grêle dans le sud-ouest du Québec, depuis Sherrington jusqu'à Asbestos, sur une lisière de terre d'un peu plus d'un mille de largeur, les cultivateurs éprouvés n'en finissent plus de contempler, l'oeil sombre, leurs champs dévastés.

Ils étaient une cinquantaine, hier après-midi, réunis devant l'établissement d'un concessionnaire de machinerie agricole de Napierville, à causer de leurs malheurs.

Toutes les paroles échangées à voix basses, toutes les conversations et même les éclats de rire nerveux n'avaient pour seul sujet, pour unique objet, que la grêle. Et toujours, après avoir encore une fois mesuré la grosseur des grêlons, que l'on a dit gros comme des balles de golf, ou parfois comme des oeufs, et après avoir évalué l'étendue des dégâts, on arrivait à la même conclusion: "Il faut que le gouvernement nous aide. Puis tout de suite!"

Les dégâts

Les témoignages recueillis à l'occasion de cette assemblée spontanée de Napierville sont unanimes: les dégâts sont considérables.

De 100 à 150 agriculteurs ont été touchés, dit-on. Et on évalue les dégâts à au moins \$6 à \$7 millions. A Saint-Blaise seulement, localité située à quelque sept milles de Napierville, les pertes se chiffrent par \$3 millions.

Un jeune cultivateur de l'endroit, M. André Benoit, propriétaire d'une ferme de 600 arpents et de 90 vaches, estime ne pas pouvoir tenir le coup s'il ne reçoit aucune aide de l'extérieur. "Je pourrais encore nourrir mes animaux pendant environ deux mois, dit-il, mais après, pendant l'hiver, j'imagine mal ce que je pourrais leur donner à manger."

Après avoir travaillé dans un garage de Marieville comme gérant de service pendant neuf ans, ce jeune cultivateur a racheté la ferme paternelle il y a quatre ans. Aujourd'hui, alors que son labeur de tous les jours et la promesse raisonnable de bonnes récoltes lui laissent entrevoir un certain allègement du poids des emprunts contractés jusqu'ici (les emprunts hypothécaires de \$50,000 sont

presque chose courante chez les agriculteurs modernes, qui sont devenus de véritables chefs d'entreprise), M. Benoit ose à peine songer à l'avenir.

"J'aime la terre, insiste-t-il, mais de ce coup-là, je sais que je ne pourrai pas m'en relever seul!"

Et devant l'établissement du marchand de machinerie agricole de Napierville, on entend répéter: "Si le gouvernement ne fait rien, 75 p. cent des cultivateurs éprouvés ne s'en tirent pas".

Rencontré à son domicile, le gérant de la Caisse populaire de Saint-Blaise M. Paul Robert, que l'on dit particulièrement au fait de la situation financière des cultivateurs de la région, se montre cependant moins pessimiste:

"Ils vont avoir de la misère, et pendant longtemps, dit-il, mais on ne doit pas parler de faillite."

Un pour cent de plus d'auditeurs

Le débat télévisé Drapeau-Ryan, le 6 août dernier, sur les ondes du Canal 10 semble avoir fait grimper la cote d'écoute de plus de 1 p. cent de l'émission "Le choc des idées".

Le dernier rapport de l'agence Nielsen indiquait en mars que l'émission rejoignait, en moyenne, 185,000 téléspectateurs, soit un pourcentage de 7 p. cent sur une cote possible de 26 p. cent des propriétaires d'appareils qui pourraient être rejoints.

Le sondage CROP indique que 8 p. cent des téléspectateurs possibles ont regardé la joute Drapeau-Ryan.

Les données de l'agence Nielsen pour le mois de mars ont été compilées sur une base de deux semaines indiquant que 207,700 téléspectateurs regardaient le premier quart d'heure de l'émission tandis qu'il n'en restait que 164,600 au dernier quart d'heure en raison, semble-t-il, de diffusion de joutes de hockey sur des postes du câble.



Après avoir rendu son témoignage, Mme Réjeanne Laforest, quitte le palais de justice de Saint-Jérôme.

Le dernier témoin fut le plus accablant

SAINT-JEROME — Le 18e et dernier témoin entendu à l'enquête du coronar sur les circonstances entourant la mort du jeune André Vassart a

rendu le témoignage le plus accablant contre l'agent André Goulet.

En effet, Mme Réjeanne Laforest, âgée de 42 ans, a mentionné qu'elle venait de quitter le salon de coiffure, rue Blainville, lorsqu'elle a vu deux policiers courir après un jeune homme.

"L'un des policiers est tombé alors que le jeune homme entrerait au foyer Drapeau. Un autre a crié d'arrêter ou qu'il tirerait. Il a pointé son arme et a fait feu et, sans la redescendre, a fait feu une deuxième fois."

Mme Laforest a ajouté qu'elle n'avait pas vu de policier sauter une clôture car elle avait les yeux pointés sur l'adolescent étendu par terre.

Pour sa part, un brigadier à l'emploi de la ville de Sainte-Thérèse, M. Jean Vermette, a rendu un témoignage semblable à celui de Mme Laforest en ajoutant toutefois que l'agent, après être entré dans la cour du magasin Trudeau, était revenu sur le trottoir.

Une jeune coiffeuse de 17 ans, Mlle Anne-Marie Labelle, a, d'autre part, déclaré avoir entendu un coup de feu, mais qu'elle n'avait pas reconnu le policier qui avait tiré.

En réponse au procureur du ministère public, Me François Beaudoin, la jeune fille a mentionné qu'elle connaissait tous les policiers de Sainte-Thérèse.

Précisons qu'elle est la sœur de l'agent Gabriel Labelle, tué l'automne dernier par René Chartrand à la suite d'un vol à main armée.

Selon les témoignages, l'adolescent qui était pourchassé par des policiers de Sainte-Thérèse, est tombé dans la cour du foyer Drapeau. Il avait été pris en chasse parce qu'il était soupçonné de vendre de la marijuana.

Il a ajouté que le ciel de cette région s'assombrissait progressivement et que l'arrivée prochaine d'un autre octobre inquiétait un grand nombre de citoyens.

Les jeunes, des citoyens à part entière

"Le temps n'est plus ni au discours, ni au sermon, ni au choix entre le "pot" et la matraque, ni entre les "jeans" et l'uniforme. Le temps est venu d'assurer à tous les citoyens de cette région la sécurité à laquelle ils ont droit, en considérant que les jeunes, adolescents ou les jeunes adultes, sont des citoyens à part entière avec des responsabilités, mais aussi avec des droits dans les limites de la loi, à la même protection que les adultes."

Il a d'autre part précisé qu'"il est aussi faux et injuste de dire que les jeunes se droguent que de dire que les policiers sont des maniaques du revolver".

Recommandations au ministre de la Justice

De plus, le coroner Taillon a, formellement, comme le lui permet l'article no 30 de la loi des coroners, les recommandations suivantes au ministre de la Justice:

- que le ministre de la Justice intervienne sans délai et assure immédiatement la responsabilité totale de la Régie des affaires policières à Sainte-Thérèse;
 - que soit immédiatement considérée l'application d'une procédure qui libère les chefs de police des municipalités du district de Terrebonne de toute dépendance directe ou indirecte, de la politique, ou municipale ou syndicale ou autre du même genre;
 - que soit considérée la mise en vigueur, par les chefs de police, d'une procédure de nomination et de mutation de poste régional semblable à la procédure suivie par les responsables des postes de la Sûreté du Québec;
 - que soit confiée à une Commission compétente l'étude de la qualité des services de police des municipalités du district de Terrebonne;
 - que soit aussi confiée à cette même Commission l'étude de la disproportion entre, d'une part, l'importance des risques exigés du policier employé, et d'autre part, la qualité des moyens jugés satisfaisants par l'employeur, soit les qualifications essentielles, l'entraînement et la compétence.
- "Cette disproportion, mentionne le Dr Taillon, ne semble pas assez souvent inquiéter certaines autorités municipales. Ce qui peut avoir comme conséquences graves, en certaines circonstances, d'accabler uniquement le policier d'un blâme pour un acte dont il n'est pas le seul responsable."

COMPAREZ

SUITE DE LA PAGE A 1

importées et dont les cours ont connu des hausses sur le marché mondial. On peut citer l'exemple de l'huile d'olive portugaise qui a enregistré en un an, une augmentation de presque 25 pour cent.

Il a été difficile de s'étendre sur le prix des légumes à cause des variations quotidiennes que les prix de ces denrées éprouvent.

Pour les fruits sauf pour les oranges, pas de changement important. Les oranges cependant connaissent une augmentation moyenne de 20 cents.

Tous les autres produits augmentant et surtout le sucre qui semble devoir pulvériser tous les records. Cependant dans le cas de ce produit, les prix sont contrôlés et établis hors du Canada par des compagnies internationales qui font leurs transactions sur le marché de Londres.

Pour la ménagère, ces considérations sont secondaires. Ce qui compte pour elle, c'est que son dollar une fois encore a perdu de son pouvoir d'achat.

L'AGENT GOULET

SUITE DE LA PAGE A 1

gueur et du danger des moyens employés pour la poursuite du fuyard, je crois qu'il y a eu crime dont je n'ai pas à titre de coronar à apprécier la gravité."

Quelques secondes avant d'émettre un mandat contre le policier, il a mentionné que: "De très sérieuses réserves sont faites sur la responsabilité, par voie de cause à effet, de l'employeur du policier."

Par contre, avant de prononcer son verdict, le Dr Taillon a mentionné qu'après certaines recherches il considérait que certaines recommandations étaient plus importantes pour la sécurité des citoyens du district de Terrebonne que le verdict lui-même.

"A Sainte-Thérèse-de-Blainville, dit-il, d'un certain parc sort autant de fumée que ne sort d'eau de la fontaine qui si trouve, or la fontaine et le parc sont à l'ombre du poste de police et le poste de police semble être dans l'ombre du conseil municipal."

"Ce qui ne contribue guère à éclairer la justice. Ce qui ne contribue guère plus à assainir l'atmosphère de la région."

BARILS à VIN

Capacité de 5 à 160 gallons. Aussi pratiques que décoratifs. Garantis utilisables.



BOUTIQUE DU BARIL

15, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval 625-0481

En français et en anglais

LE RENOUVEAU MIRACULEUX DU SAINT-ESPRIT

se continue à Montréal

avec

Le Révérend WILLIAMS et RUTH WALTZ

du 13 au 18 août

Dernière réunion: dimanche 20 août

Durant ces 7 grandes journées de réunion vous vivrez dans la démonstration des dons du St-Esprit.

Amenez tous les malades, les personnes troublées et les affligés. Pour voir la Puissance de Dieu à l'oeuvre au cours de chaque service.

2 grands services par jour.

14 h 30 - Clinique de la foi

19 h 30 - Service Miraculeux

ARÉNA PAUL-SAUVÉ (SALLE NATIONALE)

4000 est, Beaubien, Montréal, Québec.

Ouvert aux fidèles de toutes les églises. Nous ressentons vos besoins de guérison, de bonheur et de paix. Notre désir est de vous voir sur le chemin du Paradis, heureux et en bonne santé. Venez recevoir ce que Dieu a pour vous. Votre pasteur évangéliste Claude A. Gagnon.

ENTRÉE LIBRE

Personnes âgées à MONT-ST-HILAIRE

Venez vivre heureusement à l'air pur au pied de la montagne.
L'apathie 1 est louée, la phase 2 est en construction.
Actuellement nous sommes les seuls pour OCCUPATION LE 30 NOVEMBRE au même prix de \$77.50 et \$107.50 par mois.

Bienvenue pour visiter,
288 rue Radisson. Tel.: 467-2767

Balaise neuve à l'épreuve du feu.
Tapis mur à mur, Chapelle, cafétéria, salons avec foyer.

S.V.P. réserver maintenant pour le 30 avril 1973

APPRENEZ À CONDUIRE À L'ÉCOLE DE CONDUITE

L'ÉCOLE DE CONDUITE PAR EXCELLENCE
Cours complet de théorie pour seulement

\$1000

Du lundi au jeudi de 20 h à 22 h

6 heures de leçons pratiques

\$1000 la leçon

ATTENTION SPÉCIALE AUX PERSONNES NERVEUSES

• Certificat de compétence pour escompte sur assurance automobile.
N'ATTENDEZ PLUS

POUR RENSEIGNEMENTS

206 est. Cremazie
1600 rue Berri (suite 3025)
Palais du Commerce

271-4759
387-1317

Entrez métro: Berri de Montigny

Les citoyens de Val David manifestent

par Georges LAMON

Une soixantaine de citoyens et de villageois de Val David ont manifesté pacifiquement, hier après-midi, à proximité de la carrière de gravier exploitée par Simard et Beaudry et Beaver Asphalt, angle chemin de la Rivière et la montée Trudeau.

Les manifestants arboraient des pancartes aux slogans colorés comme: "Val David, le gruyère des Laurentides", "Village vendu", "Trahison", "Vous aimez Val David? Défendez-le!", "Ici, il y avait des arbres". Sans empêcher, pour le moment du moins, la circulation des camions, ils mettaient en relief la destruction écologique de leur milieu touristique.

Dans leurs revendications, lesquelles, à leur avis, ne sont que "le strict droit de vivre et de prospérer", ils exigent:

- la fermeture immédiate des trous (pits) et l'arrêt complet des travaux actuellement en cours dans les carrières;
- le remplissage de trous, le réaménagement des lieux détruits, une indemnisation pour les torts causés à la municipalité;
- la promulgation, par le gouvernement provincial, d'une loi protégeant l'écologie du territoire et interdisant à l'avenir l'installation de toute industrie pouvant nuire, de près ou de loin, au développement touristique et social de la région.

Le comité des citoyens de Val David mise beaucoup sur le gouvernement du Québec pour mettre un frein à cette menace d'"hémorragie" du tourisme, industrie principale de l'endroit.

Cette première manifestation pacifique n'est cependant pas la dernière comme le précisait M. Jean-Paul Dufresne, porte-parole du comité de citoyens.

"Si nous ne sommes pas satisfaits des réponses du ministre Goldbloom, aujourd'hui, nous irons plus loin." Ce qui signifie d'abord d'autres manifestations en perspective.

La manifestation devait d'ailleurs se dérouler jusqu'à 23 heures hier soir. Elle se veut surtout une forme de protestation symbolique contre une situation dont on ne voit pas encore d'issue possible.

Rappelons que c'est devant l'impossibilité du conseil municipal et du ministre chargé de la qualité de l'environnement, le Dr Victor Goldbloom, de mettre fin légalement à l'extraction du gravier de cette carrière louée, semble-t-il, à ces deux firmes, que les citoyens ont décidé de s'en occuper eux-mêmes.

Pourtant, ces "gardiens de l'héritage touristique" de Val David craignent pour l'avenir du village qui vit essentiellement du tourisme.

Le comité de citoyens estime que cette carrière scinde la municipalité en deux. Sans compter que d'autres carrières s'ouvrent ou s'ouvriront encore d'ici le 21 août (le règlement 1114 n'entrant en vigueur que 15 jours après son affichage).

Un quart du territoire touché

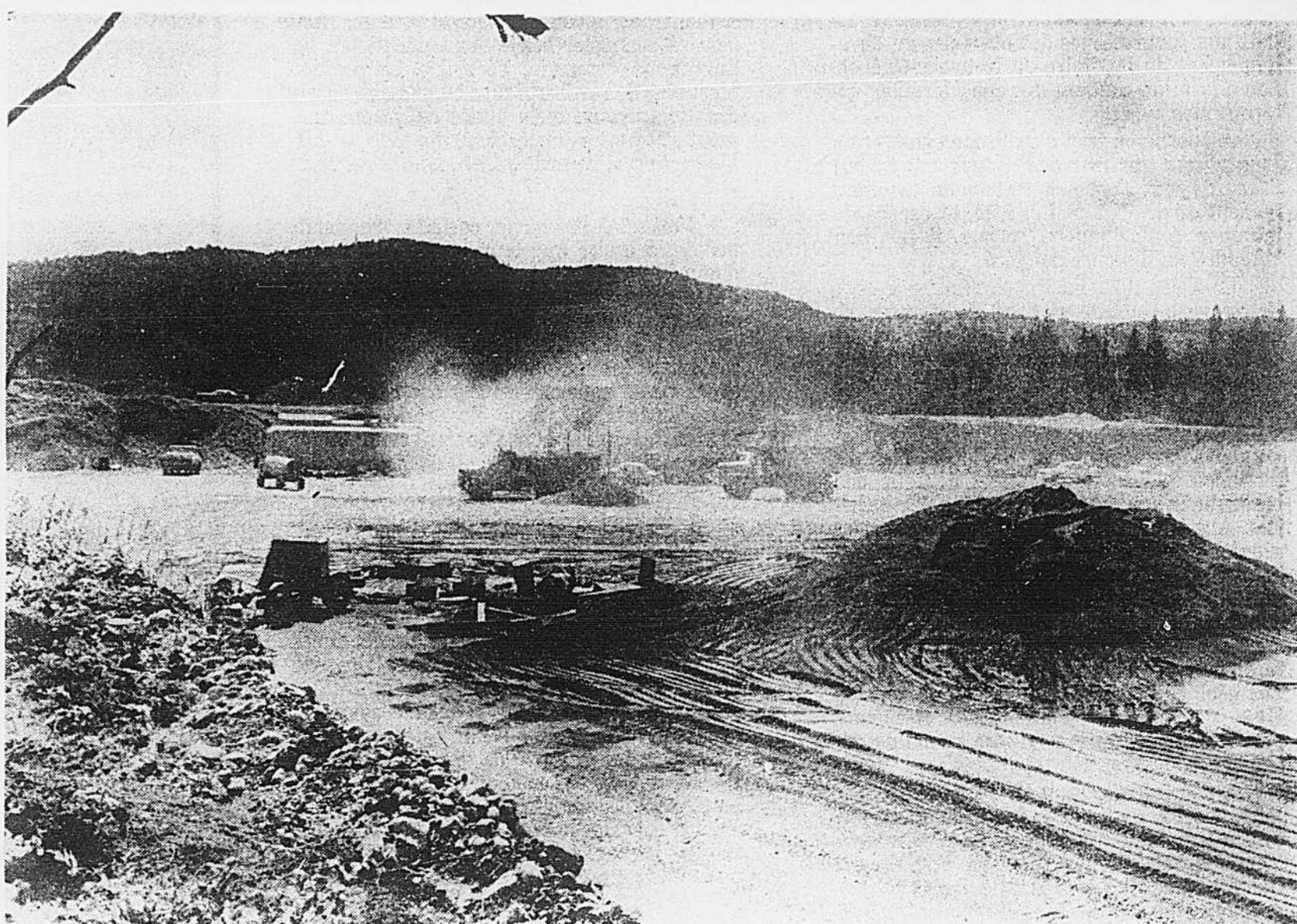
On laisse entendre que plus d'un quart de la superficie totale du territoire de la municipalité, qui s'étale sur 17 milles carrés, est gravement touché du point de vue écologique.

Quant à l'aspect économique pour la municipalité, il ne semble guère très reluisant non plus, selon le comité de citoyens.

Celui-ci estime que depuis leur ouverture, en avril dernier, des premières sablières, quelques habitants y ont trouvé un emploi, mais "aucun camionneur".

On craint donc que l'ouverture de ces "pits", comme on les appelle, ne fassent disparaître le tourisme, et en même temps une majorité de personnes qui en tirent leurs ressources.

C'est devant tous ces problèmes que le ministre Victor Goldbloom et le député Denis Hardy, du comté de Terrebonne, seront confrontés aujourd'hui au cours de la réunion qu'ils doivent avoir avec le comité de citoyens et les autorités municipales.



La carrière exploitée par Simard et Beaudry et Beaver Asphalt, située au centre du site touristique de Val David. L'accès y est interdit à toute personne autre que les employés.

Les infirmières veulent que leur rôle soit plus clairement défini

par Claire DUTRISAC

Au cours d'une assemblée majoritaire, tenue hier à l'échelle de la province, l'Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec (AIIQP) demande aux législateurs:

- une plus grande protection dans l'exercice de leurs fonctions;
- une représentation au sein des

conseils d'administration des centres hospitaliers.

- un rôle plus précis, dont la définition soit directement reliée à leurs fonctions réelles et non à leurs seules fonctions théoriques.

Des ordonnances par téléphone

Un des articles de la loi portant sur la réforme des services sociaux et des

services de santé dit qu'en cas d'urgence, des médicaments peuvent être prescrits par téléphone. L'ordonnance peut être dictée à un professionnel du centre hospitalier.

Ce règlement inquiète particulièrement les infirmières (dans le présent article, contrairement à la règle grammaticale, le féminin englobe le

masculin). Comment être sûr de l'identité de celui qui prescrit? S'il se produit une erreur dans l'ordonnance, comment savoir (et prouver) qui l'a faite? Le médecin ou l'infirmière qui a reçu l'ordonnance? (Soulignons ici que le règlement autorise tout "professionnel" d'un centre hospitalier à recevoir cette ordonnance. S'agit-il nécessairement d'une infirmière? D'un médecin résident? ou d'un autre genre de professionnels?) De plus, l'urgence est une notion relative et n'est nulle part définie.

Le rôle réel de l'infirmière

Le porte-parole de la directrice (ou directeur) du nursing n'apparaît pas dans la loi. Dans les règlements, on parle de "chef du service des soins infirmiers". Si l'on en croit le conseiller juridique de l'AIIQP, c'est une dévalorisation de cette fonction alors que les soins infirmiers sont, par essence, avec les soins médicaux, le service le plus important d'un hôpital.

Alors que, dans le passé, l'on a souhaité que la directrice du nursing siège, d'office, comme le directeur médical ou le représentant du conseil des médecins, au Conseil d'administration, dans les présents règlements, ce poste est ravalé et n'a même plus l'importance d'un directeur.

Le rôle réel de l'infirmière

Le rôle de l'infirmière n'est pas défini clairement dans la loi. Même un profane sait que les infirmières sont appelées à accomplir des actes dits médicaux (selon la loi) mais que l'usage leur confère, sans leur apporter en contrepartie la protection légale qui s'impose. Exemples: une injection est un acte médical. Dans la grande majorité des cas, ce sont des infirmières qui les donnent. Faut-il citer aussi les accouchements? La liste serait

longue de ces actes pour lesquels une infirmière pourrait être blâmée, même si elle les accomplit sur ordonnance médicale.

A l'inverse, certains actes relevant du nursing exigent une ordonnance médicale. La nécessité de cette exigence est souvent évidente. Par exemple la sonde vésicale d'un patient se bloque. Il appartient à l'infirmière de la nettoyer et de la replacer. Si le médecin est occupé à opérer un patient, le malade dont la sonde est bloquée souffrira jusqu'à ce que le médecin puisse libérer l'ordre de la nettoyer.

L'infirmière, ont dit les représentants de l'AIIQP, est la "coordonnatrice par excellence, la plaque tournante de tous les services, le pivot des soins hospitaliers". Qui, mieux qu'elle, peut savoir si le malade mange? Qui sait

mieux qu'elle si les draps sont suffisamment bien traités pour éviter des irritations ou des plaies de lit? Si un patient peut, un jour donné, se rendre au service d'inhalothérapie ou de radiologie? etc.

On a aussi discuté de l'enseignement de l'infirmière, de sa formation en cours d'emploi, de l'embauche, etc. On a aussi parlé des contraintes des conventions collectives, par rapport à la qualité des soins.

Les observateurs ont eu l'impression que, pour la première fois peut-être de son histoire, l'AIIQP a derrière elle l'appui d'une immense majorité de ses membres, puisque à Montréal 1.200 personnes assistaient à cette réunion et que par téléphone, dans sept villes de la province, quelque 800 infirmières et infirmiers écoutaient et dialoguaient.

Bagarre entre policiers et motards, à Laval

Une violente bagarre a éclaté entre motards et policiers, hier soir, dans le quartier Fabreville, à Laval. Trois motards ont été arrêtés.

Une dizaine de personnes ont été blessées au cours des incidents, qui ont duré plus de deux heures.

Au moins 1.000 personnes ont assisté à la bagarre qui a été provoquée, selon le lieutenant Jacques Valiquette, de la police de Laval, "par des Popeyes qui nous ont traités d'hostie de chiens".

Au cours d'une entrevue téléphonique, le lieutenant Valiquette a affirmé que les motards ont blessé deux policiers. Les Popeyes, a-t-il dit, étaient armés de tessons de bouteilles.

Selon la version policière, les incidents ont débuté quelques instants après l'arrestation d'un motard qui paralysait la circulation, vers 20 h. 30, à l'angle du boulevard Sainte-Rose et de la 24e Avenue.

"Les automobilistes klaxonnaient interminablement pour que la voie soit dégagée, a dit le policier. Une de nos voitures passait par là et les agents ont appréhendé le motard qui faisait des difficultés".

Peu après cette arrestation, selon la version policière, 27 motards sont descendus dans la rue "et ont attaqué les policiers à coups de bouteilles en

criant que nous n'allions pas tuer et massacrer le monde comme à Sainte-Thérèse".

Le porte-parole a précisé qu'un policier a été attaqué par un motard qui lui a lancé une voiture d'enfant.

Quatre motards, deux policiers et trois autres personnes ont été blessés au cours des incidents. Ils ont été transportés à l'hôpital de Saint-Eustache.

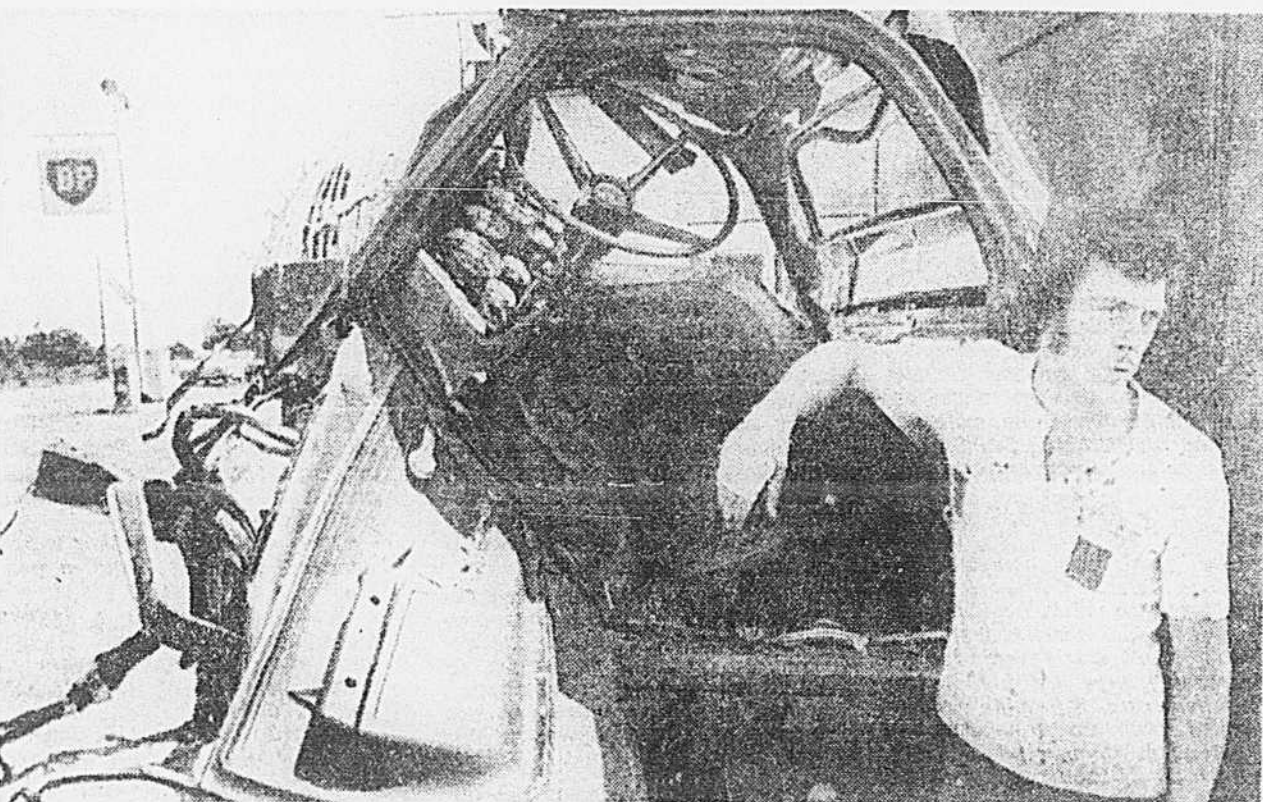
Un des policiers, l'agent Roger Roger, a subi une fracture à une main tandis que l'agent André Boudreault a été blessé au visage.

Bertrand a pris a clé des champs

Un détenu de 39 ans, qui avait reçu un congé de l'Institut Leclerc, pour visiter ses parents, est "porté disparu" depuis 8 h., hier soir, l'heure qui avait été fixée pour son retour.

Jacques Bertrand purgeait une sentence de cinq ans après la révocation de sa libération conditionnelle.

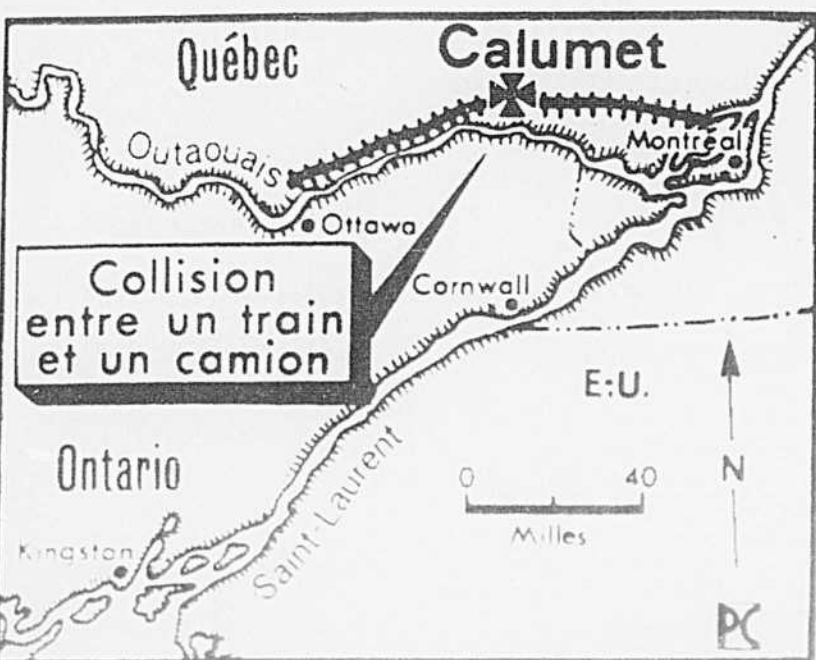
Il n'est pas considéré comme dangereux.



Michel Emery, le chauffeur du camion qui est venu en collision avec un autorail du Pacifique Canadien, hier, près de Calumet, est retourné sur les lieux de la tragédie, après s'être fait traiter pour blessures légères. Il a déclaré que le système de signaux de la traversée à niveau ne fonctionnait pas, au moment de l'accident, ce que la compagnie a nié peu après.

La tragédie ferroviaire à Calumet

Selon les autorités du Pacifique Canadien, le système d'alarme n'était pas défectueux



LACHUTE (PC) — Les autorités des chemins de fer du Pacifique Canadien nient qu'il soit vrai, comme on l'avait précédemment rapporté, que le système d'alarme était défectueux lors de l'accident mortel qui s'est produit à un passage à niveau, près de Calumet, Québec, hier matin. Un camion a alors heurté un autorail du Pacifique Canadien et trois personnes ont été tuées.

Un porte-parole du Pacifique Canadien, à Montréal, dit qu'après l'accident on a vérifié, à ce passage à niveau, les feux et cloches d'alarme et que le tout fonctionnait normalement.

En plus des trois morts, on compte 26 blessés.

L'accident s'est produit à une soixantaine de milles à l'est d'Ottawa. L'autorail que le camion a heurté est celui qui transporte les voyageurs, le jour, entre Ottawa et Montréal.

Les morts sont: Mme Bernice Fitzpatrick, 49 ans, de Great Falls, Montana, États-Unis, passagère à bord du train; M. Reginald Saint-Gelais, 24 ans, de Gatineau, Qué., l'aide du conducteur du camion; et Mme Jean-Louis Brunelle, 58 ans, de Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne,

Qué., également passagère à bord du train.

M. N.J. Dougherty, dit qu'il a vu mourir sa femme. "Elle était assise sur le côté où le camion a heurté l'autorail dit-il, et elle a été projetée sur le plancher, au milieu de l'autorail. J'ai touché son poulx et j'ai vite constaté qu'elle était morte."

Vingt des blessés ont été transportés à l'hôpital d'Argenteuil et les autres à l'hôpital de Hawkesbury, en Ontario.

Michel Emery, 23 ans, de Gatineau, chauffeur du camion qui a heurté l'autorail, dit que le signal d'alarme ne fonctionnait pas au passage à niveau.

"J'ai bien vu l'autorail, dit-il, mais il était trop tard. Mon camion filait à environ 50 milles à l'heure. J'ai essayé de ne pas heurter le train, mais il était trop tard. Je me suis placé en dessous du volant juste au moment où la collision allait se produire et j'ai pensé que tout était fini. La collision a eu lieu, mais l'autorail n'allait qu'à 10 ou 15 milles à l'heure."

L'autorail, dans lequel ont été projetés bon nombre des légumes que transportait le camion s'est immobilisé à plus d'un demi-mille des lieux de la collision.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de l'Est. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont rigoureusement réservés. Copier de la dernière page sans enregistrement numéro 14007. Port de retour garanti.

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
 Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE

874-7272

PETITES ANNONCES

Commandes: 874-7111
 du lundi au vendredi, 9 h. à 5 h. p.m.
 le samedi 9 h. à 4 h. p.m.

Pour employer ou annuler: 874-7205
 du lundi au vendredi, 9 h. à 4 h. p.m.
 le samedi 9 h. à 4 h. p.m.

PROMOTION

874-7100

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
 du lundi au vendredi, 8 h. à 5 h. p.m.
 le samedi 8 h. à 5 h. p.m.

PUBLICITÉ

Grandes annonces: 874-7306
 Télé-Presse, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages, Carrières et professions, Nominations, 874-7320

RÉDACTION

Le chef du journal au samedi: 874-7061
 Rédaction: 874-7030
 Éditorial: 874-7019
 Sports: 874-7028
 Spec. Télé-Presse: 874-7016
 Finance: 874-7014
 Arts et lettres: 874-7014
 Vie féminine: 874-7023
 Noël (en tout temps): 874-7061

RELATIONS HUMAINES

874-7383

la presse

L'avenir du Nouveau-Québec

Le Congrès international de géographie, actuellement en cours à Montréal et qui rassemble d'éminents géographes d'un peu partout, a donné lieu à des communications instructives. Hier, le ministre québécois des Richesses naturelles, M. J. Gilles Massé, a fait part aux congressistes des obstacles au développement du territoire du Nouveau-Québec. Son allocution contient des considérations intéressantes.

A l'heure où trop d'anthropologues et de journalistes tiennent des propos qui frisent l'absurde pour s'opposer, au nom de l'environnement et de l'humanité, à toute espèce de mutation écologique ou sociale, il fait bon entendre un discours pondéré.

La thèse du ministre se résume à ceci: le Nouveau-Québec contient de grandes richesses qu'il devient urgent de développer; ce développement entraînera des mutations écologiques et sociales; la tâche qui s'impose ne consiste pas à éviter les mutations, mais à les faciliter.

Le Nouveau-Québec englobe 60% du territoire québécois et s'étend à partir des bords du fleuve Estmain jusqu'au 62e parallèle. Aussi vaste que la France et l'Espagne réunies, ce territoire ne compte que 11.000 habitants, soit, précise le ministre, 3.621 Inuits (Esquimaux), 4.524 Amérindiens et 3.868 allochtones. Les gisements de minéraux abondent. On compte y extraire du fer, de l'amiante, du cuivre, du nickel, du zinc, du plomb, etc. Les géologues assurent qu'une zone appelée Fosse du Labrador contient des gisements plus riches encore, et peut-être même du pétrole.

A ces trésors, rappelle le ministre, s'ajoutent ceux, hydriques et hydrauliques, qui constituent "l'ultime grande réserve intacte d'énergie, et d'eau douce, en Amérique". Qu'on songe, dit-il, que la baie James pourra produire plus de trois fois l'énergie engendrée par les chutes Churchill.

Des observateurs se demandent si, compte tenu des dommages que risque de causer à l'environnement et à l'habitat des autochtones le développement de ces richesses, l'on ne ferait pas mieux d'y renoncer. C'est là déplacer la question. Dans l'immédiat, le développement de la baie James a l'air d'une extravagance. Mais il appert que les ressources énergétiques, minières et forestières des régions tempérées d'Amérique du Nord s'amenuisent de jour en jour. Leur rarefaction, dit le ministre, non seulement rend inévitable, mais également rentable l'exploitation de celles du Nouveau-Québec.

Le Nord n'offre de richesses. Pour les exploiter en fonction des besoins grandissants, il faudra forcément aménager l'infrastructure (routes, voies ferrées, ports, canaux, pistes d'aviation, lignes d'interconnexion, lignes téléphoniques, oléoducs, gazoducs, etc.). Tout cela va perturber la vie des autochtones, les migrations d'animaux, l'écologie. La question n'est plus de savoir s'il faut ou non entreprendre les travaux, mais plutôt de savoir comment s'acquitter d'une tâche devenue inévitable tout en la menant à bien dans l'intérêt de tous.

Poussés à l'extrême, certains arguments incitent à croire que toute mutation est condamnable, ce qui est absurde. La terre subit des mutations depuis toujours. Les Esquimaux et autres indigènes d'Amérique — comme ceux d'U.R.S.S. d'ailleurs — subissent présentement les mutations par lesquelles nous avons passé nous-mêmes il y a plusieurs siècles. La difficulté, pour eux, réside dans le fait que leurs mutations s'opèrent en un temps plus court. Aussi, importe-t-il de prendre des précautions.

La tentation est forte de verser dans l'image d'Épinal: le bon Indien exploité par le méchant Blanc; le pur Esquimaux brutalement dépossédé de son territoire de chasse et de son igloo. La réalité est plus prosaïque. On présume que l'autochtone reste attaché à ses valeurs ancestrales, sa vie de clan, l'autorité familiale. Il a sa philosophie, sa littérature orale, son artisanat. Mais il semble aussi s'abandonner volontiers à la contagion que constitue pour lui le mode de vie des Blancs. A Frobisher Bay, j'ai visité une fort belle école. La plupart des Esquimaux qui la fréquentent ont les cheveux longs et fredonnent les succès du "hit parade" en s'accompagnant gentiment à la guitare. Je n'ai pas eu l'impression que ces jeunes trouvaient douloureuse la mutation qu'ils subissent. J'ai visité aussi des villages esquimaux, dans les Territoires du Nord-Ouest, et j'ai vu que des maisons modernes remplacent les anciennes huttes. Personne ne semble avoir à s'en plaindre.

La conclusion? Laissons le ministre Massé la tirer: "Ce problème de développement économique d'un territoire vaste et quasi désertique, et de développement social d'une population dont le contact avec la civilisation occidentale a modifié les modes de vie ancestraux, figure parmi les défis que doit relever l'action gouvernementale au Nouveau-Québec."

Jean PELLERIN

M. GOLDBLOOM EN VISITE



Droits réservés

Du sable dans l'engrenage

Le 25 octobre 1970, M. Jean Drapeau s'est installé à l'hôtel de ville de Montréal avec une équipe bien disciplinée, voire bridée. Quelques jours avant le scrutin jouant sur la peur et maniant l'insinuation, il avait éclaboussé l'embryon d'opposition qui, avec plus de bonne volonté que de sens politique, s'était agglutiné autour du Front d'action politique. Plus tard, avec la disparition du FRAP et l'éparpillement des combattants, M. Drapeau pouvait espérer régner pendant quatre ans sur une ville tranquille.

Mais, en s'attaquant à sa manière aux apprentis-politiciens du FRAP et en refermant derrière lui la lourde porte de sa tour d'ivoire, M. Drapeau a amené des gens à se dire qu'une administration publique et démocratique ne se dirigeait pas dans le silence. La conduite de Monsieur le maire n'était certes pas scandaleuse; elle était anormale. Et son équipe, en se rangeant inconditionnellement derrière le chef, en a reflété les travers.

Enfin à ne pas souffrir la contradiction et tolérant diffi-

lement la critique, M. Drapeau s'est assis sur ses certitudes. Ses entreprises avaient jusque-là été couronnées de succès: il a semble croire que toutes ses décisions et que tous ses projets, du seul fait qu'ils portaient sa griffe, pouvaient être endossés sans plus d'examen. La conclusion de la Commission de police du Québec sur la conduite de M. Jean-Jacques Saulnier a été une première pierre dans le champ municipal. Et qu'en est-il de la pierre?

Rendons à César ce qui appartient à César et attribuons au "Devoir" ce qui revient au "Devoir". L'enquête n'aurait pas eu lieu sans les révélations de ce quotidien, et M. Drapeau n'aurait probablement pas quitté son mutisme sans le débat télévisé du dimanche 6 août. Aujourd'hui, M. Claude Ryan a ses partisans et M. Drapeau les siens — ainsi que le démontrent les résultats du sondage de CROP publiés dans LA PRESSE. A chacun de tirer ses propres conclusions.

Il y a toutefois plus. Fidèle à son style, M. Drapeau a transformé des hypothèses en certi-

tudes et affirmé que Montréal est maintenant "une ville fermée". Survenant quelques mois après la décision du gouvernement du Québec d'ouvrir une enquête sur le crime organisé, l'affirmation était de taille. Au "non, je ne crois pas" du directeur du "Devoir", M. Drapeau n'a pu opposer aucune preuve. Surtout que M. Pacifique Plante lui-même vient de dire qu'à l'enquête sur le crime organisé, il y croit, lui. Et comment!

Le sondage de CROP ne prouve sûrement pas que le sol s'effrite sous les pieds du maire Drapeau. Loin de là. L'homme garde donc ses moyens. Cinquante-quatre pour cent des répondants ne se disent-ils pas "très satisfaits" ou "plutôt satisfaits" de l'administration montrealaise? En revanche, près du tiers des répondants sont "plutôt insatisfaits" ou "insatisfaits" de l'administration municipale actuelle. La machine du Parti civique n'est point enrayée; mais on sent qu'elle tourne moins bien que naguère.

Claude GRAVEL

20 ANS APRES LE MASSACRE DE 1952

La situation des Juifs d'URSS ne semble pas s'être améliorée

Les Juifs d'U.R.S.S. sont-ils les victimes d'un génocide culturel? Ce qui frappe, dans ce texte qui nous parvient par les soins du Comité ouvrier juif, dont le secrétaire à Montréal est M. Ryba, est que la disparition de Staline n'a pas arrêté le train des mesures discriminatoires.

Il y a vingt ans — le 12 août 1952 — vingt-quatre écrivains, comédiens et intellectuels yiddish de renommée internationale étaient exécutés par le gouvernement soviétique. C'était la dernière victime du terrorisme stalinien dans sa lutte pour supprimer la culture juive, le judaïsme et la conscience collective juive en U.R.S.S.

Au début de la révolution, les Juifs s'étaient vu accorder des droits complets et égaux à ceux de tous les autres citoyens. Ils entrèrent dans la société soviétique sur la même base que les autres groupes nationaux et en quelques années d'activité, ils réussirent à développer tout un réseau d'institutions culturelles juives — écoles, collèges, théâtres, journaux et académies scientifiques, la majorité en yiddish.

Pendant plusieurs années, il exista en Russie soviétique onze quotidiens yiddish et environ soixante revues hebdomadaires et mensuelles, politiques, culturelles et scientifiques. Il y avait quarante théâtres juifs, une école dramatique juive à Moscou, un institut dramatique à Kiev et de nombreuses et florissantes maisons d'édition juives, imprimant des dizaines de livres yiddish de toutes sortes annuellement, et à des millions d'exemplaires.

Mais, et de loin le plus important, des écoles juives avaient été fondées par le gouvernement dans beaucoup de villes et de villages où les Juifs vivaient et travaillaient. A la mort de Staline, il y avait des centaines d'écoles yiddish élémentaires et secondaires recevant des dizaines de milliers d'élèves. En janvier 1954, Kiev avait trente-deux écoles juives et Odessa douze. Le nombre total d'écoles juives, primaires et secondaires, au début des années trente atteignait, en Ukraine seulement, 715. On aurait pu difficilement trouver une ville sans institution éducative juive de quelque sorte et le réveil de la culture et des activités littéraires juives se manifestait, bien que respectant les règles du parti comme jamais auparavant.

Cependant, aussitôt après la montée au pouvoir de Staline, une campagne commença à restreindre et à menacer l'existence des institutions culturelles juives.

Entre le 13 janvier 1938 et le mois de décembre de la même année, les personnes les plus en vue de la culture juive sentirent que la fin était proche. En cette année, les dernières institutions juives furent liquidées. Le Comité antifasciste juif fut fermé et la majorité de ses dirigeants furent arrêtés; le journal "Einigkeit" fut fermé et ses collaborateurs "disparurent".

Alors débuta le procès des écrivains et intellectuels juifs, qui commença le 11 juillet 1952 et dura jusqu'au 18 juillet. Sur le banc des accusés, il y en avait 25 et parmi eux — David Bergelson; Itzik Feffer; Peretz Markish; Benyamim Zuskin; Nussimov, professeur et écrivain et nombre d'autres professeurs et physiciens. Le 12 août 1952, ils furent exécutés.

Personne ne savait et personne ne compréhendait pourquoi ces personnes avaient été arrêtées. La crainte et la terreur régnaient.

En quelques années, Staline mit à exécution un programme d'extermination complète de l'identité juive, suivi de l'assassinat furtif et bestial de tous les chefs de file des activités culturelles juives: écrivains juifs, instituteurs, artistes, comédiens, musiciens, etc., furent assassinés par centaines dans les camps soviétiques. Toutes les écoles, théâtres, centres culturels, synagogues, journaux juifs et maisons d'édition furent tous sommairement fermés et toutes les presses d'imprimerie juives détruites. Par l'usage du tyran, tout vestige de vie juive comme telle avait disparu.

Depuis 1948, même si Staline est disparu et des changements de régime se sont produits, on ne put voir que peu d'amélioration dans l'attitude envers les Juifs soviétiques. Depuis 1943 et jusqu'à maintenant, il n'existe aucune école juive ni classe de yiddish dans toute l'Union soviétique, même si officiellement, la loi soviétique permet l'organisation de telles classes à la demande de dix parents.

Ce qui est plus tragique encore est le fait qu'il n'y a nulle école, classe

ou cours en n'importe quelle langue, même pas en russe, qui permette aux Juifs d'apprendre l'histoire juive, la culture ou la littérature juives, ou même leurs terribles pertes récentes durant la 2e guerre mondiale.

Il n'y a plus que trois rabbins pratiquant en U.R.S.S. aujourd'hui, deux d'entre eux ayant plus de 75 ans.

Il n'y a pas de "Yeshiva" ou séminaire pour rabbins excepté un à Moscou, pour un total de trois étudiants — dont deux sont des vieillards. Les jeunes candidats pour admission à la "Yeshiva" de Moscou se sont vu refuser leur permis de résidence dans la capitale soviétique.

Au recensement soviétique de 1959, les Juifs étaient la onzième nationalité sur presque 90 nationalités soviétiques. Les Juifs sont les seuls à être privés des droits fondamentaux accordés à toutes les autres nationalités en Union soviétique, même si elles sont en moins grand nombre que les Juifs (les Tadjiks, les Turcomans, les Maris, les Yakouts et d'autres encore).

Bien que chaque groupe national d'U.R.S.S. possède légalement son propre système scolaire pour enseigner sa langue et sa culture, il n'existe aucune école juive de quelque niveau que ce soit en U.R.S.S.

L'explication soviétique entendue le plus fréquemment afin de justifier le refus de facilités culturelles aux Juifs, quand de telles facilités sont accessibles à toutes les autres nationalités soviétiques, est que les Juifs sont dispersés par tout le territoire. Mais les Allemands soviétiques, qui sont moins que les deux-tiers de la population juive, sont aussi dispersés dans tout le territoire et, qui plus est, subissent une répression culturelle durant la période de Staline. Pourtant, aujourd'hui, ils possèdent un réseau d'écoles allemandes, des journaux et des magazines, des programmes de radio et de TV en langue allemande et beaucoup de manuels scolaires allemands sont édités, de même que des œuvres de littérature classique et contemporaine.

Des protestations sont constamment entendues de par le monde contre les gestes ouvertement discriminatoires à l'endroit des Juifs en U.R.S.S.

Les chrétiens de par le monde ont répondu à l'urgent besoin de protester

BILLET

"Des gars aimables..."

Depuis quelques années, les journaux parlent d'une nouvelle catégorie d'humains, non encore cataloguée par les anthropologues, et qu'on peut appeler l'HOMO SYNDICALIS. Il s'agit d'une espèce moins nombreuse, mais plus raffinée que l'HOMO SAPIENS, et qui prolifère surtout en pays capitalistes.

HOMO SYNDICALIS possède plusieurs caractéristiques, la principale étant, sans conteste, l'altruisme. Voici un être qu'on peut qualifier d'essentiellement altruiste. Il ne pense qu'aux autres, et il s'efforce à préparer l'avenir des générations futures. Mû par un instinct millénaire, il travaille à l'avènement d'un monde meilleur — celui qu'on annonce pour demain, depuis le commencement du monde.

L'altruisme de l'HOMO SYNDICALIS se manifeste d'une façon particulière, ce temps-ci, dans un pays plaisamment surnommé "merry England" — la joyeuse Angleterre, où se succèdent, depuis quelque temps, des grèves d'envergure nationale.

Manifestation incontestable de l'instinct de conservation de l'HOMO SYNDICALIS, la grève donne lieu à d'admirables explosions d'altruisme. Mais trêve de métaphores, et revenons au simple style journalistique.

La semaine dernière, à Londres, des équipes de débardeurs ont contrecaréné, pour des raisons humanitaires, le déchargement des cargos contenant des marchandises

essentiels à l'approvisionnement des régions isolées du pays. Le salaire obtenu pour ce travail, les débardeurs l'ont versé aux œuvres de charité. Voilà certes un chef-d'œuvre d'altruisme. Comme dirait mon père: de la charité "à deux taillants". Il faut dire que ces générosités s'expliquent un peu du fait que le gouvernement britannique verse des secours aux familles des grévistes. On rivalise de générosité en ce "joyeux" pays.

Hélas, il fallait que le gouvernement vienne rompre le charme en suspendant les secours. Les débardeurs refusent maintenant de décharger les marchandises essentielles, et tant pis pour les régions isolées et... les œuvres de charité.

Les instincts altruistes des débardeurs britanniques prolifèrent même aux animaux — sinon les animaux domestiques, du moins les bêtes sauvages. Miss Helena Ferrar possède un jardin zoologique à Colchester. Elle vient d'acheter, en Afrique, quinze rhinocéros, des bêtes qui coûtent 3.650 dollars chacune et qui se trouvaient captives dans les cales d'un vapeur ancré dans l'estuaire de la Tamise. N'écoutez pas que leur grand cœur, des débardeurs ont accepté de faire les "scabs" durant quelques heures pour sortir du navire les pauvres bêtes.

Des fermiers égoïstes en ont profité pour faire du chantage. Ils ont fait valoir qu'à cause de la grève leurs bestiaux risquaient de

manquer de fourrage, ce qui crée le danger de devoir en abattre prématurément. Les débardeurs ne se sont pas laissés attendrir pour si peu. Va pour les rhinocéros, mais au diable vaches, cochons, volailles.

L'HOMO SYNDICALIS obéit à une étrange fatalité. Plus il prépare le monde de demain, plus il empoisonne l'existence du monde d'aujourd'hui.

Ainsi, et toujours en Angleterre, pendant qu'il fait la grève pour améliorer son sort, il oblige ses confrères agriculteurs à détruire leurs tomates parce que les bateaux pour les expédier vers les grands marchés se trouvent partout immobilisés à quai.

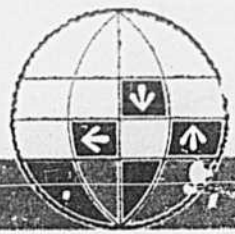
L'HOMO SYNDICALIS prolifère aussi au Québec. Cette semaine, on a entendu des malades hospitalisés se plaindre de ses moeurs et même de sa cruauté. On passerait outre à ces accusations, si un représentant de l'espèce n'avait eu, récemment, le cri du cœur. En effet, libéré de la prison d'Orsainville, en mai dernier, un syndiqué à l'emploi de l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu a déclaré: "Nous sommes plus durs envers nos patients qu'on ne l'est envers les prisonniers." Et il ajoutait: "Il va falloir apprendre aux travailleurs syndiqués à considérer les malades comme des êtres humains; il faut arrêter d'être sur un piédestal et rester au niveau des êtres humains; il faut arrêter d'être sur un piédestal et rester au niveau des patients pour les comprendre."

Voilà sans doute un HOMO SYNDICALIS plus évolué que les autres. Fasse le ciel que son humanitarisme devienne contagieux. J.P.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Carabasse est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. (Coutier de la deuxième classe). Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE (pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
ANNONCES CLASSEES 874-7111
L'YRAISON À DOMICILE 874-6911



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

La moitié de la population est satisfaite de l'administration Drapeau; le tiers ne l'est pas

Indépendamment des jugements qu'elle peut porter sur "l'affaire Saulnier", plus de la moitié de la population métropolitaine de Montréal est satisfaite de l'administration de la ville de Montréal. Par contre, près du tiers (32,4 p. 100) des citoyens se disent insatisfaits.

Et ceci vaut tant pour les francophones que les anglophones. Ces derniers sont cependant davantage satisfaits que les premiers.

On notera que le sondage effectué par CROP couvrait la région du Montréal métropolitain et non exclusivement le territoire de la ville de Montréal. Il n'en demeure pas moins que plusieurs banlieusards se sentent impliqués par l'administration de la ville de Montréal.

La proportion des gens qui se sont dits très satisfaits de l'administration montréalaise est de 19,2 p. 100 tandis que 35 pour cent se disent "satisfaits".

Dans l'ensemble des personnes interrogées, 16,1 pour cent se disent plutôt insatisfaits et 16,3 se disent insatisfaits, tandis que 10,9 p. 100 "ne savent pas". Il s'agit là de moyennes pondérées pour tenir compte de chaque sous-groupe interrogé par rapport à leur importance relative dans la population.

Au total, 57,1 des anglophones interrogés se rangent dans les catégories des satisfaits et des très satisfaits. Chez les francophones, on en retrouve 52,7 pour 100 dans ces deux mêmes catégories.

Chez les francophones seulement, ceux qui ont regardé l'émission opposant MM. Ryan et Drapeau sont dans l'ensemble plus satisfaits de l'administration municipale que ceux qui ne l'ont pas vue.

En effet, 52 pour cent de ceux qui n'ont pas regardé "le choc des idées" se classent satisfaits ou très satisfaits alors que chez ceux qui ont regardé l'émission (tous francophones) totalisent 58,7 p. 100 dans les deux mêmes catégories.

Bien que la différence ne soit pas très grande, elle tend néanmoins à suggérer l'hypothèse que la population distingue "l'affaire Saulnier" de l'administration municipale en général.

En effet, bien que les téléspectateurs aient jugé que M. Ryan "a le

plus raison" (40 p. 100) et qu'ils aient été d'accord avec le verdict d'incompétence prononcé par la Commission de police (34,8 p. 100), ils demeurent le groupe le plus important à se dire satisfait de l'administration municipale.

Seulement 30 p. 100 voteraient pour Jean Drapeau

Néanmoins, bien que la population soit satisfaite à plus de 50 p. 100 de l'administration montréalaise, seulement 30,2 pour cent des personnes interrogées voteraient pour Jean Drapeau.

Ce dernier est quand même le "candidat" qui a recueilli la faveur du plus grand nombre de personnes. Même Claude Wagner vient derrière lui avec 19,9 p. 100 de l'échafaud.

Chose un peu surprenante, ce serait surtout les anglophones qui feraient la force du juge Wagner: 31 pour 100 des anglophones lui accordent leur faveur tandis que l'ancien ministre de la Justice ne reçoit cet appui que chez 14,2 p. 100 des francophones.

Autre contradiction: les anglophones, qui se sont dits plus satisfaits de l'administration de Montréal, n'accorderaient leur vote à Jean Drapeau que dans une proportion de 20,2 pour 100.

Par contre, 35,4 p. 100 des francophones auraient voté pour le maire actuel si des élections avaient eu lieu cette journée-là.

Cependant, la formulation de la question suggère de sérieuses réserves dans l'interprétation des résultats. On avait demandé: "Si l'on avait des élections municipales aujourd'hui, pour qui aimeriez-vous voter, pour Jean Drapeau, Claude Ryan, Claude Wagner, Marcel Pélissier ou pour une autre personne?"

C'est là une énumération bien arbitraire qui bouleverse la perspective de la scène politique municipale. Mis à part Drapeau lui-même, il n'a jamais été sérieusement question que les autres personnes mentionnées ambitionnent de devenir maire de Montréal. Qu'on imagine un peu comment les réponses auraient pu varier si, à tout hasard, juste pour le plaisir de la chose, on avait proposé aux interviewés le nom de... Lucien Saulnier?



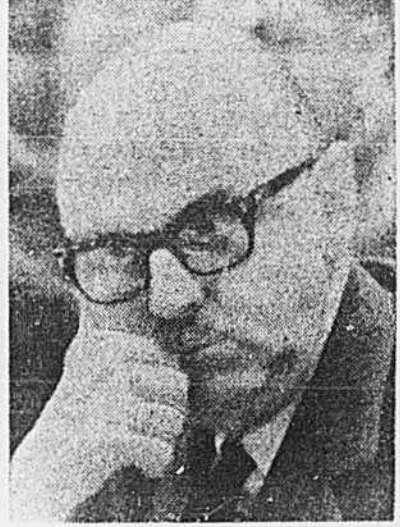
Claude WAGNER
... moins fort que Drapeau



Claude RYAN
... le "vainqueur"



Jacques SAULNIER
... incompétent



Jean DRAPEAU
... toujours populaire

Claude Ryan a convaincu plus de téléspectateurs que Jean Drapeau

Le directeur du "Devoir", M. Claude Ryan, est sorti sensiblement "vainqueur" de son débat télévisé avec le maire de Montréal.

M. Ryan a en effet convaincu plus de gens que M. Drapeau: A la lumière de l'émission, 40 p. cent

S'il faut en croire les réponses fournies aux enquêteurs de CROP, MM. Ryan et Drapeau étaient pourtant au début de l'émission pratiquement sur un pied d'égalité. On avait demandé à ceux qui ont regardé le "Choc des idées" si, avant l'émission, ils étaient plus en accord avec l'un ou l'autre des deux hommes.

Sur un pied d'égalité

Au départ, 26,5 p. cent ont admis qu'ils privilégiaient les opinions de M. Ryan tandis que 25,2 p. cent étaient plus en accord avec le maire de Montréal.

M. Drapeau n'a donc pu gagner à ses idées que 5,8 p. cent des spectateurs tandis que M. Ryan est allé en chercher 13,5 p. cent.

Au préalable, on avait demandé à ceux qui ont vu l'émission qui,

des deux protagonistes, était apparu le plus convaincant. M. Ryan a reçu là la meilleure évaluation en se faisant élire par 36,1 p. cent tandis que le maire de Montréal ne recueillait la faveur que de 28,4 p. cent. Le match a été jugé nul par 21,9 p. cent des répondants qui ont opté pour "ni l'un, ni l'autre".

On pourrait élaborer l'hypothèse que le verdict prononcé varie en fonction des opinions politiques et également de la scolarité.

Favorisé par la clientèle?

On peut se demander, par exemple, si M. Ryan, dont le journal s'adresse à une clientèle très scolarisée, n'aurait pas bénéficié de la présence devant le petit écran de spectateurs justement plus scolarisés que la moyenne.

Effectivement, 40,6 p. cent des téléspectateurs francophones ont une scolarité de 11 ans et plus tandis que la moyenne pondérée de ceux qui ont été rejoints, incluant ceux qui n'ont pas regardé l'émission, est de 36,0 p. 9 pour le même niveau de scolarité.

Or, cela ne semble pas statistiquement significatif comme différence et il faut de plus signaler que ceux qui ont une scolarité de 7 ans et moins étaient également légèrement sur-représentés.

Il semble donc que si la clientèle du "Choc des idées" ce dimanche-là avait été parfaitement représentative de la population francophone du Montréal métropolitain les chiffres n'auraient pas beaucoup changé.

Textes:

Daniel L'HEUREUX

Claude SAINT-LAURENT

des téléspectateurs francophones considèrent que M. Ryan est celui "qui a le plus raison". Par contre, 31 p. cent sont d'avis que c'est le maire qui mérite ce jugement. La différence (29 p. 100) comprend ceux qui ne savent pas ou ne se sont pas prononcés.

Drapeau l'emporterait contre Wagner

Le juge et ex-ministre de la Justice dans le cabinet Lesage, M. Claude Wagner, ne réussirait pas à battre M. Jean Drapeau s'il posait sa candidature à la mairie lors d'élections municipales qui se dérouleraient actuellement.

Le sondage révèle que M. Drapeau obtiendrait 30,2 p. cent des voix tandis que M. Wagner en recueillirait 19,9 p. cent. La question était: "Si l'on avait des élections municipales aujourd'hui, pour qui aimeriez-vous voter, pour Jean Drapeau, Claude Ryan, Claude Wagner, Marcel Pélissier ou un autre candidat?"

M. Ryan a recueilli pour sa part 8 p. cent des votes tandis que 9 p. cent des répondants ont manifesté le désir de voter pour un autre candidat.

On retient particulièrement de cette question que M. Drapeau demeure fort devant M. Claude Wagner, une personnalité politique très connue mais que les votes combinés des opposants possibles (mais fort peu probables) atteignent 36,9 p. cent, soit 6,7 cent de plus que M. Drapeau.

Le tableau ci-dessous indique les résultats comparatifs.

	Drapeau	Ryan	Wagner
Français	25,4	9,7	14,2
Anglais	20,2	4,8	31
Total	30,2	8	19,9

Ces résultats exprimés en pourcentage ont été pondérés selon l'importance réelle des deux groupes dans la population montréalaise. Les répondants ont indiqué

qu'ils étaient indécis dans une proportion de 22,6 p. cent et 10,2 p. cent n'ont pas voulu répondre tandis que 0,8 p. cent pour un autre candidat. A noter, la forte proportion (31 p. cent) d'anglophones favorables à M. Claude Wagner.

Modalités et... réserves

Deux réserves importantes doivent être faites relativement à ce sondage. Le Centre de recherche sur l'opinion publique note que le taux des réponses est beaucoup moins élevé qu'à l'ordinaire et que le taux des réponses des anglophones est légèrement plus élevé, parce qu'il a été décidé, comme test, de remettre sur le chantier une soirée supplémentaire, tous les cas de non-réponse. Ces résultats semblent attribuables à la courte période de temps consacrée à la cueillette des données et au fait que plusieurs Montréalais étaient sans doute à l'extérieur de la ville au moment du débat et dans les jours qui ont suivi.

La cueillette des données a été effectuée les 7 et 9 août auprès de 1,851 francophones et 208 anglophones dans la région métropolitaine de Montréal que l'on a tenté de rejoindre au téléphone. De l'échantillon des francophones ont été sélectionnés tous ceux qui ont vu l'émission tandis que, de tous les autres, environ un répondant francophone sur neuf qui n'avaient pas vu l'émission a été sélectionné.

Les résultats donnés sous forme de pourcentages totaux ont été pondérés de façon à donner aux trois groupes de répondants — francophones qui ont vu l'émission, francophones qui ne l'ont pas vue et anglophones — l'importance relative qu'ils ont dans la population. Les données ont été élaborées à partir de 741 entrevues téléphoniques complétées chez les francophones et 86 chez les anglophones mais il faut noter entre autres que seuls ceux qui ont vu le débat Drapeau-Ryan à la télévision, soit 155 personnes, ont répondu aux questions touchant ce débat proprement dit.

L'échantillonnage comprenait 59,5 p. cent de femmes et 40,5 p. cent d'hommes et 54 p. cent des répondants étaient âgés de plus de 40 ans. Plus de 50 p. cent des répondants avaient plus de 11 ans de scolarité.

Drapeau pris à son propre jeu...

EN manifestant une réticence prononcée à l'égard de l'enquête sur le crime organisé instituée par le ministre de la Justice, le maire de Montréal a-t-il fait une déclaration bien calculée, pour un motif ou pour un autre? Ou au contraire, s'est-il laissé prendre au jeu du débat?

Il semble bien, en écoutant de nouveau l'enregistrement de l'émission qui réunissait MM. Ryan et Drapeau sur les ondes du canal 10, que la dernière hypothèse est la plus plausible.

En acceptant de croiser le fer avec le directeur du Devoir, le chef du Parti civique prenait un risque calculé. Affronter un homme seul est plus difficile — on voit rarement les politiciens s'exposer — que de faire face à une brochette de journalistes éparpillant leurs questions dans les directions les plus diverses.

Prudent sur le cas Saulnier

Le risque était d'autant plus grand pour le maire de Montréal que son vis-à-vis n'était pas un amateur. Par contre, dans l'éventualité d'une victoire, le mérite serait d'autant plus grand.

Qu'il y ait eu victoire dans un sens ou dans l'autre, il est vraisemblable de dire que cette attribution varie d'un téléspectateur à l'autre en fonction de ses idées politiques et de son degré d'information.

M. Drapeau a peut-être également fait le pari qu'au pire une semi-défaite (on perd rarement totalement lorsqu'on a à priori l'appui inconditionnel d'une partie de la population) valait mieux qu'une abstention qui pouvait devenir compromettante.

Ceci étant dit, on aura remarqué qu M. Drapeau a été particulièrement prudent et soigné dans ses commentaires touchant strictement l'affaire Saulnier.

Une déclaration dangereuse

Reste à savoir si la même remarque s'applique à sa déclaration relative à l'enquête sur le crime organisé.

On pourrait trouver beaucoup de

gens pour mettre en doute l'utilité d'une telle enquête: à bien y penser, c'est même une opinion largement répandue que depuis quelques années, les gouvernements multiplient les enquêtes et que peu de changements en résultent dans un avenir immédiat, sinon jamais.

Le maire n'aurait certes pas de difficulté à trouver, même chez ceux qui ne partagent à peu près jamais ses idées, des gens pour penser comme lui sur ce sujet.

Mais que la déclaration vienne de celui qui s'est justement fait élire après avoir "nettoyé la ville", c'est, comme M. Drapeau s'en est rendu compte, pour le moins "dangereux".

Une pointe à Choquette?

"On dira que j'ai quelque chose à cacher", a-t-il ajouté par la suite. Déjà dangereuse en soi, la déclaration risque de ne pas être sans lendemain si jamais l'enquête sur le crime organisé en venait à mettre en preuve que certaines formes de crime organisé fleurissent à Montréal ou ont existé sur une haute échelle au cours des dernières années.

M. Drapeau aurait-il pu risquer quand même cette déclaration de façon voulue et préméditée? Aurait-il par exemple voulu attaquer l'étoile politique d'un Jérôme Choquette? On sait que les deux hommes ne s'entendent pas très bien et qu'une rumeur — qui semble bien peu fondée jusqu'ici — veut que le ministre de la Justice ait un oeil sur la mairie de Montréal.

Pour détourner l'attention?

C'est une hypothèse peu probable, pour ne pas dire farfelue. Le gain probable serait si mince qu'il ne serait d'aucune comparaison avec le risque couru.

Plus sérieuse cependant serait la thèse selon laquelle M. Drapeau aurait pu garder cette déclaration fracassante en réserve pour détourner une attention toute centrée sur le cas Saulnier.

Non, jusqu'au moment de cette déclaration, M. Drapeau avait bien eu quelques accrochages avec le directeur du Devoir mais ne s'était guère compromis sur des questions fondamentales. Encore ici, le même raisonnement s'applique: le jeu n'en valait pas la chandelle.

A-t-il voulu simplement éviter une question compromettante?

"Une ville fermée"

Non plus; il répondait directement à la question de M. Ryan, qui lui avait demandé: "M. Drapeau, dans ce cas-là, pourquoi le ministre de la Justice du Québec a-t-il jugé nécessaire d'instituer une enquête sur le crime organisé?"

Le maire venait de dire que, "depuis 1960, la situation de la protection du citoyen en rapport avec le crime organisé a été catégoriquement reconnue comme faisant de Montréal une ville fermée".

A la question de l'éditorialiste, il n'eut d'autre choix que de répondre: "Bien, ça, je me le demande."

C'était du reste la deuxième fois au cours de l'émission que le maire évoquait le thème de la "ville fermée".

A la fin de la première demi-heure, en faisant référence aux six années au cours desquelles Jacques Saulnier avait dirigé la Moraliété, il fit valoir qu'à cette époque "aucun journal n'avait pu lancer que Montréal rouvrirait au crime organisé".

Pris à son propre jeu

Le rapport de la Commission de police placé déjà Jean Drapeau dans une position gênante en déclarant incompétent le chef de police qu'il avait nommé.

Le maire de Montréal craignait-il par-dessus tout qu'en plus de remettre en cause sa compétence à choisir un chef de police, "l'affaire Saulnier" ne vienne remettre en question que Montréal est une ville propre? Ou voulait-il mettre l'accent sur ce thème qui le conduisit à la mairie de Montréal pour laisser Jean-Jacques Saulnier "se débrouiller" avec l'affaire Saulnier et se peindre quant à lui à son meilleur avantage?

D'une façon ou d'une autre, c'est en jouant cette carte de la "ville fermée" qu'il s'est lui-même pris à son propre jeu.

La réplique de Claude Ryan ("C'est la première fois que vous dites ça en public") a suffi à le provoquer pour qu'il morde à pleines dents dans sa déclaration. Les multiples précautions et avertissements qu'il ajouta par la suite ("Je l'ai dit au premier ministre... Je le sais que c'est dangereux... On va croire que j'ai des choses à cacher... Attention, je ne suis pas contre toutes les enquêtes...") ne laissent pas de doute que cette déclaration n'avait rien de prémédité.

Majorité en faveur d'un directeur de police élu

Pres de la moitié des Montréalais souhaitent que le chef de la police de Montréal soit élu au suffrage de la population, ce qui pourrait accrédi-ter l'opinion qu'une certaine partie de la population impute au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, l'erreur d'avoir choisi un directeur déclaré par la suite incompétent par la Commission de police.

Les anglophones expriment une préférence marquée pour un directeur élu puisqu'ils partagent cette opinion dans une proportion de 53,6 p. cent.

Les répondants qui ont vu le débat Drapeau-Ryan estiment dans une proportion de 46,5 p. cent que le directeur devrait être élu tandis

que les francophones qui n'ont pas vu l'émission sont du même avis dans une proportion de 46,7 p. cent. Au total, plus du tiers (36,2 p. cent) des répondants croient que le directeur devrait être nommé par les dirigeants de la ville.

L'information

La majorité de l'ensemble des répondants (63,7 p. cent) affirme que les journalistes doivent informer la population de tout ce qu'ils apprennent sur les hommes publics. Les anglophones expriment cependant certaines réserves à ce sujet et leur opinion est moins catégorique. Dans l'ensemble, 50,6 p. cent des anglophones estiment que les journalistes devraient révéler tout ce qu'ils savent au sujet des hommes publics.

Saulnier jugé incompétent

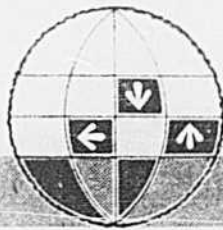
Une majorité de 55,9 p. cent des répondants ont dit partager les conclusions de la Commission de police sur l'incompétence du directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier. Le tableau ci-dessous indique le pourcentage des réponses par groupes, soit les francophones qui ont regardé le débat Drapeau-Ryan, ceux qui ne l'ont pas regardé et les anglophones.

Pres de 37 p. cent des répondants ont affirmé ne pas savoir si la Commission de police avait raison ou tort tandis que 21 p. cent

ont refusé de répondre à cette question.

A remarquer, la position plus tranchée chez les anglophones ou ceux qui sont d'accord avec la Commission sont deux fois plus nombreux que ceux qui ne partagent pas ses conclusions.

	d'accord	Pas d'accord
Francophones qui ont vu le débat	31,8	29,7
Francophones qui ne l'ont pas vu	32,3	30,8
Anglophones	51,9	15,3
Total	35,9	25,3



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

L'agriculture à la remorque du régime des eaux



**Paul
Pouliot**



photo Michel Gravel, LA PRESSE

LES pertes énormes subies par les jardiniers maraîchers de la province de Québec, surtout dans la région de Montréal, par suite de conditions extraordinairement défavorables cet été, plus la menace d'une hausse globale des prix des légumes frais et transformés, soulignent d'une façon dramatique l'urgence d'une planification de la production et de la mise en marché dans cet important secteur de l'agriculture du Québec, mais surtout de la création d'un régime provincial des eaux.

Il est indéniable que nos productions maraîchères doivent atteindre, dans les plus brefs délais, un niveau d'efficacité et de rendement indispensable pour répondre aux exigences de la consommation locale (volume et qualité), faire face avantageusement à la concurrence des primeurs de l'extérieur, en particulier, et même pénétrer sur les marchés étrangers.

Un régime des eaux

Pour atteindre ces objectifs, il faut quintupler le volume et la valeur de ces récoltes, ce qui exige une politique d'ensemble de production, la mise en œuvre d'un régime provincial des eaux (drainage, irrigation, conservation), l'aménagement de serres permettant, entre autre, de prolonger la saison de végétation, et la construction

Afin d'assurer une production susceptible de fournir un approvisionnement adéquat aux marchés de consommation et garantir aux producteurs de légumes un meilleur revenu, un régime provincial des eaux s'impose de toute urgence au Québec. Grâce surtout à une politique rationnelle de drainage et d'irrigation, les maraîchers pourront atteindre un niveau d'efficacité et de rendement indispensable à la satisfaction des exigences de la consommation et faire face avantageusement à la concurrence de l'extérieur.

d'un réseau d'entrepôts pour la conservation des produits frais.

Un mémoire oublié

Il est opportun de rappeler ici qu'en 1967 la Chambre de commerce de Montréal avait proposé, dans un mémoire très bien documenté, que le gouvernement du Québec crée un régime provincial des eaux, qui permettrait une utilisation rationnelle de l'eau, spécialement dans la plaine de Montréal qui est, on ne le redira jamais trop, "le jardin de la province".

La Chambre de commerce montréalaise proposait, il y a déjà cinq ans, que se répète, au Québec, l'expérience de la Hollande et du Tennessee, qui a eu des retombées économiques extraordinaires, non seulement pour les agriculteurs

concernés, mais pour l'ensemble de la population dans ces régions.

La tâche du gouvernement, tout en étant considérable, sera substantiellement allégée par le travail de base accompli. Un grand nombre d'études et de plans ont été élaborés en matière d'infrastructure (contrôle électronique des eaux) et de superstructure (serres et entrepôts). Il suffit d'analyser ces données, les coordonner, en faire la synthèse, pour ensuite les appliquer.

Si la mise en valeur des terres est importante, dans le contexte actuel au Québec le problème qui doit, en priorité, retenir l'attention des autorités, c'est la conservation des espaces déjà en culture et leur utilisation maximale.

Lorsqu'il est question d'une véritable politique de réaménagement

de l'agriculture du Québec, il y a des faits dont il faut absolument tenir compte. En premier lieu, la superficie totale limitée de terre arable, soit 5 millions 300 mille acres au total. Il y a aussi la diminution du nombre de fermes à un rythme alarmant et, enfin, les effets de l'urbanisation et des expropriations.

Les espaces verts

Tous les spécialistes intéressés à la protection de l'environnement, urbanistes, sociologues, agronomes, économistes, sont d'accord pour rappeler la nécessité de conserver les espaces verts, sources indispensables de grand air et de l'approvisionnement en denrées agricoles des villes.

Il faut dire que ces espaces verts sont surtout menacés aux environs

des agglomérations urbaines. Malheureusement, c'est souvent là que se trouvent les meilleures terres, celles dont le sol est le plus propre à la culture, où les rendements sont les plus élevés.

La plaine de Montréal, c'est-à-dire le territoire situé dans un rayon de 75 à 100 milles de la métropole (exception faite des Laurentides) constitue, au point de vue agricole, une zone à vocation multiple.

Si la production est généralement forte, en raison de la qualité du sol, le potentiel est encore meilleur. Mais comme il s'agit d'une plaine, un ancien fond de mer, où le sous-sol est gypseux en maints endroits, le drainage souterrain s'impose sur au moins 75 p. 100 des fermes.

C'est dans cette région que l'on rencontre la plupart des fermes maraîchères de la province (plus de 85 p. 100). Cela est attribuable au climat plus clément, à la vocation naturelle des sols dirigés vers l'horticulture et l'accessibilité des marchés. D'ailleurs, la culture des légumes s'y est développée en fonction de la demande sans cesse accrue de la consommation et par suite de l'aptitude des producteurs à satisfaire avantageusement cette demande.

En plus d'approvisionner le plus grand marché alimentaire du pays (Montréal) ces fermes maraîchères contribuent à garnir le panier de provisions des citoyens d'autres villes de la province et même à l'étranger.

Sans connaître les avantages de leurs confrères de la plaine de Montréal, les horticulteurs établis aux environs d'autres centres importants du Québec profitent de la demande locale.

Outre le problème du drainage qui est encore à solutionner, il y a celui de l'irrigation qui, au cours des périodes de sécheresse s'avère indispensable pour obtenir des récoltes normales.

L'irrigation, par vaporisation, qui est la méthode la plus utilisée et la

plus efficace sous nos conditions de sol et de climat et le genre de cultures pratiquées, ne s'est pas encore généralisée. Ça et là quelques gros producteurs s'en servent avec succès, mais son coût et les problèmes d'une telle technique soulignent la nécessité d'une planification régionale dans ce domaine si l'on veut réellement en tirer tous les avantages possibles.

Moins de fermes

Il y a de moins en moins de fermes au Québec. Le nombre des exploitations agricoles diminue annuellement à un rythme dangereux. En 1961, on comptait 95.000 fermes, alors que présentement ce chiffre a baissé à environ 76.000.

L'expropriation est un phénomène des temps modernes auquel l'agriculture du Québec n'échappe pas. Le territoire agricole s'en trouve considérablement diminué et le développement rationnel des fermes fortement affecté.

L'île Jésus constitue un exemple frappant d'une diminution fantastique du territoire agricole face à l'expropriation et l'urbanisation. Présentement le pourcentage de la surface, dans les deux comtés provinciaux de Laval et de Fabre, ne dépasse guère 20 p. 100 alors qu'il était 35 p. 100 il y a dix ans, de 63,7 p. 100 en 1956 et de 91 p. 100 en 1941. C'était pourtant là que se trouvaient une bonne partie des meilleures fermes des environs de la métropole.

Compte tenu des besoins actuels de la consommation des denrées alimentaires au Québec, de l'accroissement de la population urbaine, des importations massives de nourriture, de la faible étendue du territoire cultivable, le gouvernement du Québec devra chercher à sauvegarder l'agriculture.

En plus d'un aménagement rationnel du domaine agricole le gouvernement devra mettre en place, des politiques d'expropriation et d'urbanisation visant à protéger le peu de sol arable dont nous disposons encore.

Marcel Masse: un orphelin politique à l'indécision soigneusement calculée...



**Gilles
Gariépy**
chroniqueur
politique

MARCEL MASSE, bientôt candidat sous l'étiquette du Parti conservateur, aux élections fédérales toutes proches?

Marcel Masse, candidat du Parti québécois aux élections provinciales de 1974?

Marcel Masse, "récupéré" par les libéraux de M. Bourassa, et nommé ministre?

Marcel Masse, à la tête d'une Union nationale relancée?

Les hypothèses les plus contradictoires circulent depuis quelques mois sur l'avenir politique du député de Montcalm, qui s'est réfugié dans une sorte de demi-retraite depuis qu'il a rompu avec l'Unité-Québec de Gabriel Loubier, après avoir perdu la course au leadership de l'Union nationale.

Ces rumeurs, Marcel Masse n'en dément aucune, mais il n'en confirme aucune non plus. D'un entretien de deux heures avec lui, on garde une seule certitude, c'est que Marcel Masse n'exclut rien qu'il reste disponible, qu'il attend la conjoncture qui lui permettra de faire sa rentrée politique.

On garde aussi une impression: c'est que les ponts sont définitivement rompus entre lui et l'Unité-Québec, et que l'hypothèse la plus improbable entre toutes, c'est que Marcel Masse, qui siège maintenant à l'Assemblée nationale à titre d'indépendant, réintègre un jour prochain la formation politique dont il a failli être le chef.

M. Masse affirme en effet qu'il ne voit plus de place sur l'échiquier politique québécois pour le parti de M. Gabriel Loubier, et il appelle de ses vœux "l'élargissement de la base" des autres partis, qui comblerait le vide politique créé par la disparition de l'Union nationale — et, sans doute, qui lui ferait à nouveau une place comme homme politique.

Mais dans quel parti, et à quel moment? Marcel Masse se refuse à le dire, préférant reporter son choix à plus tard, à la fin de 1972, s'il reste en politique provinciale

mais forcément plus tôt, s'il opte pour la politique fédérale.

Une retraite involontaire

Pour le moment, la période de réflexion continue. Marcel Masse, jadis encore "débater" omniprésent dans les grandes questions discutées à l'Assemblée nationale, a choisi le silence. Pourquoi?

— "J'ai voulu prendre un peu de recul, pour approfondir la réalité politique québécoise. Je fais des lectures abondantes — cela m'a manqué depuis que je suis en politique active de me "ressourcer" — et j'en profite aussi pour approfondir des contacts humains, pour "voir du monde" dans tous les milieux.

"Mais ma période de silence, comme vous dites, vient aussi de l'imbroglio de la situation politique au Québec. Je pense que la faiblesse du gouvernement Bourassa amène jusqu'à un certain point les oppositions — partis ou individus — à avoir du mal à se situer. L'opposition peut en effet de situer par rapport à un but qui est en dehors du gouvernement comme tel, mais sa critique politique, elle, est toujours fondamentalement liée à l'action du gouvernement. Or, dans combien de domaines, l'action du gouvernement n'est-elle encore qu'à l'état de promesse..."

Mais cette demi-retraite n'est-elle pas aussi motivée par le désir de ne pas se compromettre trop vite dans une nouvelle voie? Marcel Masse n'en disconvient pas.

"Oui, c'est évident, cela me permet d'attendre. En politique, les événements fixent jusqu'à un certain point l'évolution des individus. Depuis deux ans, il s'est produit maints événements qui ont conditionné les prises de position politiques. Je pense que d'ici deux ans, soit d'ici aux élections de 1974, il va se produire aussi des événements qui vont changer la situation politique actuelle. Par exemple, l'apport de personnalités nouvelles, qu'on ne connaît pas encore, ou l'émergence de problèmes nouveaux qu'on ignore encore, ou de solutions qu'on ignore encore. Je ne pense pas qu'il soit sage à ce moment-ci de faire un choix définitif alors qu'on ne connaît pas l'ensemble de ces éléments."

En tous cas, Marcel Masse s'engage à faire un choix: s'il se porte à nouveau candidat à une élection provinciale ou fédérale, ce sera "sous la bannière d'un parti".

Il y a peu de chances que ce soit avec l'Unité-Québec.

"J'ai déjà dit il y a un an que l'Unité-Québec n'avait d'avenir que si elle s'urbanisait au niveau de ses conceptions et que si elle s'ouvrait davantage à l'extra-parlementaire. L'U.Q. est monopolisée par les parlementaires. Un an après, l'U.Q. n'a guère bougé dans cette direction et je ne crois pas davantage en son avenir..."

Des orphelins politiques

Marcel Masse affirme qu'il a, quant à lui, coupé tous les contacts avec cette formation. Et il note que la plupart des militants de l'Union nationale qui l'appuyaient dans la campagne à la direction du parti ont également refusé d'adhérer à l'Unité-Québec de Gabriel Loubier. Que sont-ils devenus?

"Ils sont comme beaucoup de monde au Québec: des orphelins politiques."

M. Masse souligne que plusieurs sondages récents indiquent que 40 p.c. des électeurs québécois sont indécis en face des partis actuels sur la scène politique québécoise.

"C'est un pourcentage anormal, même si nous sommes au milieu d'un mandat de quatre ans, ajoute-t-il, et cela montre que l'Unité-Québec n'a pas su faire le plein des votes de l'Union nationale". Cela montre aussi, insiste-t-il, qu'aucun parti n'a vraiment occupé le vide laissé par la disparition de l'Union nationale.

De ses contacts avec ses anciens partisans de l'Union nationale, le député de Montcalm retient que beaucoup d'entre eux, notamment les jeunes des centres urbains, sont attirés par le Parti québécois, alors que les plus vieux, dans les comtés ruraux, passeraient plutôt aux libéraux. Les créditistes? Pas tellement. Car, explique-t-il, ceux qui devaient passer aux créditistes l'ont déjà fait aux élections de 1970.

Il y aurait aussi deux autres tendances, en plus de l'option prise par ceux qui ont suivi M. Loubier dans son "aventure" de l'Unité-Québec: les uns, de la génération qui a connu la belle époque de l'U.N., voudraient relancer l'Union nationale. Les autres songeraient à ressusciter un parti conservateur provincial.

M. Masse reconnaît même que "certains éléments" de l'ex-Union nationale l'ont pressenti dans ce sens. Mais il ne marche pas.

"Ce ne serait pas sain. Il y a déjà suffisamment de partis politi-



Marcel Masse

ques comme cela au Québec. Plus on en crée, plus on crée de la confusion et plus les gens ont du mal à se décider. D'ailleurs, cela ne ferait que favoriser le statu quo, parce que le parti au pouvoir profiterait de la division accrue des forces d'opposition."

Les partis actuels doivent s'adapter

Au fait, la pensée de M. Masse va tout à l'opposé.

"Je pense que les partis existants devraient s'interroger sérieusement sur la cause de l'indécision d'un aussi grand nombre d'électeurs. Au lieu de s'en tenir rigoureusement à leurs conceptions et attitudes politiques actuelles et de se dire qu'on va réussir à vendre ça au plus grand nombre, ils devraient plutôt se demander quelles sont réellement les aspirations des gens. Le parti libéral, le parti québécois et le parti créditiste offrent aux électeurs des options bien tranchées, mais peut-être que les électeurs ne veulent pas nécessairement faire ce genre de choix."

— Vous laissez donc entendre que le parti québécois ou le parti libéral par exemple, devraient "élargir leur base" pour toucher plus d'électeurs, quitte à compromettre la "pureté doctrinale" de leur programme?

"C'est un peu cela. En démocratie, les partis doivent représenter les desirs réels de la population. Il faut en venir à la connaissance de la réalité, à la perception des aspirations réelles. S'il faut, pour arriver, qu'un parti "élargisse sa

base" comme vous dites, c'est sans qu'il le fasse.

"Car il vaut mieux regrouper tous les Québécois à l'intérieur d'options connues mais adaptées au sentiment du plus grand nombre que d'arriver éventuellement au pouvoir, porté par un petit groupe qui prétend diriger le troupeau au nom d'une doctrine."

"Il est évident que si les grands partis ne le font pas, on va encore assister à la formation d'autres partis. Je crois que la solution, c'est que les partis qui touchent déjà 60 p.c. des électeurs se transforment pour couvrir tout le territoire."

Pour sa part, M. Masse estime que le parti libéral, par exemple, ne peut obtenir l'adhésion de beaucoup de Québécois parce qu'il s'est trop mis à la remorque de l'Etat central. "Il doit se donner du poil québécois".

Quant au parti québécois, bien des électeurs qui ne refusent pas son option constitutionnelle s'en méfient, soit à cause de certaines personnalités au sein du parti, soit à cause de son programme politique "administratif", trop étatisant.

M. Masse reconnaît ainsi que lui-même se sépare du PQ dans la mesure où ce parti privilégie trop les solutions étatiques et centralisatrices à tous les problèmes, alors que lui-même croit davantage aux individus comme force motrice d'une collectivité. Le député de Montcalm estime aussi qu'il faut éviter de trop centraliser l'administration publique et qu'il faut favoriser l'exercice d'un pouvoir régional véritable. Sur ce point, il se dit assez proche de la ligne de réflexion de Jean-Jacques Servan-Schreiber.

xion de Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Quant au catéchisme séparatiste du Parti québécois, M. Masse estime que là encore le P.Q. doit diluer un peu sa position, et revenir davantage à l'esprit de la "souveraineté-association" qui l'a lancée. "On a trop mis l'accent sur le volet indépendance, et pas assez sur l'autre, du moins quant à l'image que projette le parti".

Le PQ ou la scène fédérale

Que le Parti québécois élargisse sa base, et il n'est pas impensable que M. Masse décide de s'y joindre. Mais il n'est pas impensable non plus que d'ici quelques semaines, M. Masse décide de se lancer sur la scène fédérale, au sein du parti conservateur.

Contradiction? M. Masse n'en voit pas.

"Actuellement, les pouvoirs politiques réels sont à Ottawa. J'ai dit souvent et je crois toujours que beaucoup de ces pouvoirs devraient être à Québec. Mais le fait est qu'ils sont exercés par Ottawa. Alors, qu'est-ce qu'on doit faire, quand on veut agir en politique? Attendre que les pouvoirs soient rapatriés à Québec, ou aller exercer les leviers politiques là où ils sont?"

M. Masse reconnaît que parti conservateur n'a pas, cette année, de position constitutionnelle trop précise, parce qu'il entend mener la lutte au gouvernement Trudeau sur le plan économique.

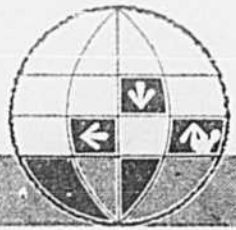
Mais il souligne par ailleurs que les conservateurs sont justement, dans ce domaine du partage des pouvoirs, plus pragmatiques que les libéraux ne le sont sous Trudeau, et que le Nouveau parti démocratique ne l'est "par nature". Mais n'essayez pas de faire dire à Marcel Masse qu'il a effectivement opté pour une candidature conservatrice et pour la scène fédérale. Il refuse de répondre, invoquant que son choix n'est effectivement pas fait.

Chose certaine, M. Masse a beaucoup d'amis au sein des jeunes conservateurs québécois: presque tous ses anciens organisateurs au sein de l'Union nationale occupent aujourd'hui des postes d'organisation au sein de l'aile québécoise du PC.

Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il soit bien vu par le reste du parti.

On dit même que l'entourage de M. Stanfield lui est farouchement hostile.

"Je ne saurais dire. Mais comme dans tout parti politique, quand on a des positions bien tranchées, il est normal que tout le monde ne soit pas d'accord. C'est vrai pour Parizeau au PQ, c'est vrai pour Cournoyer au sein du parti libéral, et ça serait sûrement vrai pour Masse au sein du PC. Ça ne m'étonnerait pas a priori — c'est même le contraire qui m'inquiéterait."



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA SEMAINE REVUE ET RÉSUMÉE

RÉGINALD
SPINHAYER
par



LES grands dégâts causés cette semaine dans certaines régions du Québec s'inscrivent comme un épisode parmi bien d'autres de l'histoire des phénomènes climatiques enregistrés au cours de la saison à travers le monde, et dont l'ouragan prématuré Agnès fut le prélude sur la côte est de l'Amérique du Nord.

Après le Japon, l'île de Luzon, aux Philippines, compte 289,733 familles sinistrées en raison de pluies de mousson exceptionnelles qui ont accumulé de six à quinze pieds d'eau en cinq semaines selon les régions, faisant au-delà de 550 morts et menaçant de famine et d'épidémie six millions de personnes.

En U.R.S.S., dans la région de Moscou, une sécheresse a engendré des incendies de tourbières et de forêts sur 8,000 acres. Des milliers de gens ont fui, abandonnant maisons et bétail aux flammes.

Dans le nord-ouest des États-Unis, des milliers de pompiers et volontaires combattent encore un feu de forêt de la plus grande ampleur et imputable lui aussi à une sécheresse anormale.

En Europe, où l'on n'a pas vu tant de pluie depuis cent ans, une tornade s'est abattue hier en Hollande, tuant deux personnes dans un terrain de camping.

Et solaires...

Des scientifiques se refusent pourtant à associer ce qui précède aux éruptions solaires inhabituelles qui se produisent actuellement sur une surface évaluée à 2,8 milliards de milles carrés de l'astre, émettant des rayons qui atteignent en moins d'une heure la terre, où ils peuvent déranger les communications radioélectriques et les réseaux électriques.

Le sénateur George McGovern, candidat démocrate à la présidence des États-Unis, a choisi un membre du "clan Kennedy" et brillant diplomate, M. Robert Sargent Shriver, 56 ans, comme nouveau candidat à la vice-présidence pour les élections de novembre prochain.

Ancien ambassadeur à Paris et à Londres, premier directeur du "Corps de la Paix" fondé par feu le président John Kennedy, son beau-frère, et ancien responsable du programme anti-pauvreté, M. Shriver, issu d'une famille patriennne du Maryland, remplacera donc le coéquipier primitivement désigné, le sénateur Thomas Eagleton, contraint de démissionner en raison de dépressions nerveuses subies entre 1960 et 1966.

Shriver est moins introduit que son prédécesseur dans les milieux syndicaux et un récent sondage dénote un recul du parti démocrate, soit 57 p. cent, en faveur du parti républicain, 34 p. cent en faveur des démocrates, et 9 p. cent d'indécis, bien qu'on s'accorde à y voir le creux de la vague.

Plus de fantassins américains au Vietnam

Depuis hier, il n'y a plus de fantassins américains combattant au Vietnam, les dernières unités s'étant retirées pour regagner les États-Unis et laisser aux Vietnamiens du Sud le soin de poursuivre au sol la guerre contre les Vietnamiens du Nord et le communisme.

Au 1er septembre, il restera cependant là-bas quelque 29,000 militaires américains, parmi lesquels des conseillers, des techniciens, des aviateurs et leur matériel. Un peu plus loin, soit en Thaïlande, sur l'île de Guam et à bord de la 7ème flotte des États-Unis, il restera aussi environ 100,000 militaires américains, surtout des aviateurs qui épargneront aux téléspectateurs des États-Unis la peine de voir des G.I.'s tomber dans des marécages fétides.

De part et d'autre du rideau politique

Entre-temps, à Saigon, des esprits chagrins ont accusé le président Thieu de chercher à supprimer les organes d'opposition en imposant aux propriétaires de journaux le versement de cautions de \$48,000 en prévision d'amendes éventuelles pour violation aux lois de censure de la presse. Les saisies sont courantes et surviennent pour des publications telles que la conférence de presse donnée par l'actrice américaine Jane Fonda à son retour du Vietnam du Nord, où elle dit avoir constaté le bourbier.

ment des digues indispensables aux cultures.

A Prague, en Tchécoslovaquie, occupée par l'armée russe depuis l'insurrection réprimée, en 1968, une nouvelle série de procès continue. 46 personnes, intellectuels des deux sexes pour la plupart, ont déjà été condamnés à des peines de réclusion, au total, pour divers actes qualifiés de subversifs.

50,000 hommes sans pays ?

Invoquant les intérêts économiques de son pays et se réclamant de l'inspiration divine, le président de la république africaine d'Ouganda, le colonel Idi Amin, a ordonné pour dans trois mois l'expulsion d'environ 50,000 ressortissants pakistais et indiens dont l'établissement en Ouganda remonte à



Pour les fantassins, la fin du boubier.

la colonisation par l'Angleterre et qui ont préféré rester sujets britanniques après l'accession à l'indépendance.

Cette mesure, qui pourrait faire tache d'huile et frapper ultérieurement quelque 200,000 autres Asiatiques résidant dans d'autres pays africains, place l'Angleterre dans une nouvelle situation épineuse. En effet, les bannis sont détenteurs de passeports anglais et risquent de demander en masse asile en Grande-Bretagne, où la tension raciale croît depuis des années et où de violents incidents raciaux se sont précisément produits cette semaine.

Espoirs en Irlande

Le proconsul britannique en Irlande du Nord, M. William Whitelaw, a entamé des pourparlers qu'on croit satisfaisants avec les dirigeants de la minorité catholique. Ils aboutiraient inégalement à l'élargissement de presque toutes les victimes de l'emprisonnement arbitraire des sympathisants de l'armée clandestine de la république d'Irlande, emprisonnement qui vient de connaître son premier anniversaire.

Entre-temps, l'invasion et l'occupation des ghettos catholiques de l'Ulster par l'armée anglaise semblent n'avoir réduit que brièvement les activités de l'I.R.A., et de nouveaux attentats ont fait de nouvelles victimes, portant le nombre des morts à plus de cinq cents en trois ans. En Eire, où république d'Irlande, le premier ministre Jack Lynch a ordonné la saisie de produits pouvant permettre la fabrication d'explosifs par les membres de l'I.R.A.

Le Brésil et les Indiens

Le gouvernement militaire du Brésil, par la voix d'un de ses ministres, s'est déclaré "exaspéré" par la campagne de diffamation que mènent contre lui des journaux et des individus affirmant que le rapide développement économique du plus grand pays de l'Amérique du Sud se fait au prix de la vie de sa population indienne, laquelle est, prudemment, tombée de trois millions d'individus à deux cent mille entre le XVIème siècle et 1964, et de deux cent mille à moins de cent mille entre 1964 et aujourd'hui.

Un congrès interaméricain pour la protection des Amérindiens s'est terminé cette semaine à Brasília.

Pour sourire un peu

Un Equatorien installé aux États-Unis, César Enrique Sanchez, a inventé des raisons personnelles pour demander et obtenir l'autorisation légale de changer de nom.

Maintenant, il s'appelle Krzywoski Savatski.

Le Royaume-Uni voque dans la tempête, barre à droite

Fernand BEAUREGARD

CHRONIQUEUR À L'INFORMATION ÉTRANGÈRE



DEPUIS la victoire-surprise qui, en 1970, délogeait le parti travailliste du pouvoir et plaçait les Tories aux commandes du navire britannique, le premier ministre Edward Heath n'a pas cessé de nager en eaux troubles et de réaliser l'exploit de survivre à des tempêtes plus sérieuses les unes que les autres.

M. Heath est un yachtsman consommé, féru de croisières, amateur de compétitions nautiques. On lui reproche même le temps qu'il consacre à son sport favori, la voile.

Et pourtant, ses connaissances approfondies des caprices de la navigation, l'habitude qu'il a prise de vaincre les tempêtes en mer, lui sont d'un précieux apport dans ses affrontements avec les orages d'ordre économique et social qui ne cessent depuis son entrée au 10 Downing Street de déferler sur la Grande-Bretagne.

Car jamais la fière Albion, débarrassée depuis 12 ans, des innombrables problèmes que lui causaient ses colonies, n'aurait connu une série plus drue de conflits de toutes sortes: grèves successives des cheminots, des mineurs, des travailleurs de l'électricité, des employés des postes, des journaux, des dockers.

A ces troubles déjà graves s'ajoutent les tragiques perturbations qui projettent périodiquement l'Irlande du Nord aux bords du gouffre de la guerre civile ainsi que la difficile décision, prise à l'encontre de la volonté de la moitié de la population, d'intégrer le pays au Marché commun.

Tous les problèmes qui lui rendent la vie difficile depuis qu'il a succédé à son prestigieux rival, Harold Wilson, ne font qu'apporter la preuve que le précédent gouvernement travailliste avait lamentablement failli à la tâche.

Mais ils prouvent par ailleurs et de façon plus éloquent que M. Heath avait tort, non pas de dénoncer l'ineptie du Labour, mais de croire qu'il trouverait des solutions-miracles aux maux économiques et sociaux qui affligent le pays.

Tant mieux pour l'humour...

par la Presse Canadienne

"WHERE is the ice castle?"

Le guide touristique ne éclate pas de rire quand il se fait poser bien sérieusement cette question en plein cœur de juillet par une bonne dame tout impatiente de partir à la recherche des principales attractions de la "Old Québec City".

Il en a entendu d'autres. Et, si les châteaux de glace disparaissent sous le soleil, les touristes eux, s'y multiplient et sèment, en plus de leurs dollars, quelques réflexions qui témoignent d'une vision quelque peu fantaisiste de la Belle Province.

En entendant Paul et Bruce, guides-étudiants de l'Université Laval, raconter quelques anecdotes de leur collection, un journaliste du journal Le Soleil n'a pu s'empêcher de demander s'ils n'avaient pas inventé, ou tout au moins grossi quelques-unes d'entre elles. Absolument pas, ont-ils affirmé.

Il y a d'abord cette classique qui revient au menu du guide avec une régularité exemplaire. C'est celle que vous sert le photographe en short à carreaux qui, commençant à s'inquiéter de n'avoir encore croisé dans les rues que des "visages pâles", demande: "Mais où sont donc les Indiens?"

La ville Québec est généreuse en particularismes qui la rendent attrayante pour les amateurs de dépaysement. Il y a, entre autres, cette muraille protectrice que les esprits tortueux appellent la ceinture de chasteté et dont les flancs massifs impressionnent les visiteurs. Il devait être terriblement impressionné ce monsieur d'âge mûr qui demanda, bien candide, s'il faisait plus chaud à l'intérieur des murs qu'à l'extérieur.

Ste-Anne

On connaît l'engouement des

Les Némésis d'Edward Heath

Le chef du gouvernement britannique actuel est un aristocrate. Et de l'aristocratie, il a l'arrogance involontaire, une rectitude intrinsèque, une confiance absolue dans la sagesse de son jugement. Ce n'est pas un homme qui accepte facilement le compromis. Il n'aime pas, et ici c'est l'expert navigateur qui intervient, se laisser balloter par les vagues. Il préfère les escalader, assuré que l'embarcation qu'il commande, est assez solide pour sortir indemne de l'épreuve.

Cette audace a valu à M. Heath certains succès, mais surtout de sérieux déboires.

C'est ainsi qu'en se mesurant avec la toute-puissante machine syndicale qu'est le Trades Union Congress, en leur imposant malgré leurs hauts cris, la loi anti-grève, appelée "loi Carr" le premier ministre s'est mis à dos la totalité de la masse syndicale qui n'a cessé, depuis, de lui faire la vie dure et par le fait même de perturber, presque jusqu'au chaos, l'économie britannique.

Encore les dockers

L'économie de l'État insulaire qu'est la Grande-Bretagne, dépend presque entièrement de ses activités portuaires. Cela est évident. Aussi, quand ils veulent faire bouger le gouvernement, les dirigeants du TUC s'empressent-ils de faire entrer les 42,000 dockers du pays dans la lutte. Cela explique la multiplicité des conflits qui paralysent les ports britanniques, bouleversent importations et exportations, provoquent la pénurie de vivres essentiels et la hausse des prix qui s'en suit inévitablement.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la Grande-Bretagne subit une autre grève des dockers. Cela dure depuis deux semaines, et en dépit de certaines prévisions optimistes, il n'est pas sûr que le conflit ne se prolongera pas.

La situation est à ce point détériorée que la Reine a autorisé le gouvernement de Sa Majesté à déclarer, mesure extrême, un État d'urgence nationale et que face à la famine qui menace les îles Shetland et Orcades, au large de l'Écosse, M. Heath a ordonné la mise en marche d'un pont aérien pour assurer le ravitaillement des populations insulaires.

Déjà, sur les quais, des dizaines de milliers de tonnes de denrées périssables ont dû être jetées à la mer, les étalages des marchés d'alimentation sont à moitié vides, les



Edward Heath: "... de l'aristocratie, il a l'arrogance involontaire".

prix montent de façon spectaculaire au grand dam des citoyens que l'inflation "étrangle" depuis plusieurs années.

A ce sombre tableau vient s'ajouter la menace véhiculée par les médias d'information, de congédiements et mises-à-pied massifs dans la sidérurgie où 50,000 ouvriers se trouveraient prochainement privés de leur gagne-pain et dans les chemins de fer où quelque 20,000 cheminots seraient projetés dans une retraite anticipée.

La tragédie irlandaise

Et que dire de la dramatique situation qui sévit en Irlande du Nord où, en poste depuis moins de cinq mois, le pro-consul britannique s'est vu récemment contraint d'utiliser des blindés et des troupes armées jusqu'aux dents contre les quartiers interdits de Londonderry et de Belfast?

Dans les 36 mois de violence qu'a connu l'Ulster, depuis le déclenchement des désordres entre catholiques et protestants, 500 personnes ont été tuées par les balles ou les déflagrations de bombes, des dizaines de milliers de civils innocents ont été blessés, des centaines de maisons et d'immeubles ravagés par le feu et la dynamite.

Et tout ça, en dépit du fait que plus de 15,000 jeunes soldats anglais — dont une centaine ont perdu la vie au mains des terroristes — ont reçu pour mission de rétablir la paix dans cette province explosive.

Certes, la crise irlandaise faisait partie du lourd héritage que le gouvernement Wilson a légué à son

successeur. Mais M. Heath et les membres de son cabinet dans deux ans d'administration n'ont pu trouver d'autres remèdes au cancer ulstérien que de doubler les envois de troupes et de proposer un "réfrendum" sur la réunification des deux Irlandes. Bilan fort peu impressionnant!

Et l'aventure de la CEE

Un autre problème que M. Heath a réglé, soit l'entrée de la Grande-Bretagne dans le clan sélect de la Communauté économique européenne, a lourdement divisé l'opinion britannique et pourrait compter pour beaucoup dans le choix que feront les électeurs lors du prochain scrutin national.

Il y a de plus, un taux inquiétant de chômage au pays, 6% de la main d'œuvre en juillet dernier. Et si les perturbations ouvrières continuent au même rythme, si les syndicats poursuivent leurs revendications salariales avec la même "gourmandise", de nombreuses industries et compagnies — petites et grandes — pourraient tout simplement choisir de fermer leurs portes, précipitant alors des milliers d'autres ouvriers dans la catégorie des sans-travail.

Signalons que dans les trois premiers mois de 1972, 626 entreprises anglaises ont fait banqueroute ou cessé leurs activités. Et la tendance menace de s'accroître.

A moins d'un miracle...

Il faudra que le premier ministre Heath et son gouvernement se débarrassent des dons de thaumaturge pour empêcher le navire britannique de heurter les innombrables récifs qui parsement sa route.

La Grande-Bretagne semble être promise à d'autres tempêtes qui la laisseront désespérée, pendant un certain temps. Ce n'est certes pas désespéré. On connaît bien le flegme, l'endurance, le sens de l'humour du peuple anglais qui en a vu bien d'autres et qui saura s'adapter aux pires situations.

Mais il n'est pas au bout de ses peines.

Edward Heath, s'il ne découvre pas, dans l'avenir très rapproché, des solutions aux problèmes les plus épineux qui assaillent le pays, devra recourir bien avant la fin d'un mandat qui n'expire qu'en 1975, à des élections générales.

Dans un tel cas, il n'est pas exclu que les travaillistes, toujours unis sous la bannière de Harold Wilson, reprennent la direction du navire.

Un navire extrêmement difficile à commander.

Du ski

Et il semble bien, d'après l'expérience acquise par les guides, que les distances qui nous séparent de nos visiteurs tendent à être inversement proportionnelles à leurs connaissances géographiques de notre province.

Ainsi, ce sont des membres d'une famille texane qui furent bien déçus l'été dernier de ne pas pouvoir utiliser les skis qu'ils avaient pris la peine d'emporter afin de ne pas rater l'occasion de sillonner les hautes montagnes du Québec. Il leur fallu bien se rendre à l'évidence qu'ils n'étaient pas, hélas, tout à fait sur la route des neiges éternelles.

Des routes, oui monsieur

C'est également un Américain qui lança un jour à un guide, sans sourcilier: "My God, vous avez les routes jusqu'ici!"

Et dire que pendant ce temps, il arrive que certains de ses compatriotes, affichant un aussi mince bagage de notions de géographie, mais se rappelant que le Québec et le Maine vivent côte-à-côte, demandent avec un accent fraternel dans la voix si le Maine commence de l'autre côté du fleuve...



En été, comme ailleurs, la glace fond.

ACHETONS-VENDONS-ÉCHANGEONS
LIVRES DE CLASSE
USAGES ET NEUFS — TOUS LES COURS

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À **40%**

LIBRAIRIE MÉNARD

222 EST. STE-CATHERINE 861-5621
Entre St-Denis et St-Laurent (2 rues à l'ouest de St-Denis)



Le rire déformé

Au pavillon de l'Humour de Terre des Hommes, situé dans l'ancien pavillon thématique "L'homme et la Santé", ce sont les gens eux-mêmes qui se font rire !

Bien sûr, la collection de bandes dessinées et les dessins des plus grands noms de la caricature se méritent ici et là les regards enjoints des visiteurs. Mais ceux-ci s'esclaffent de rire devant eux-mêmes, devant les infidèles reflets que leur renvoient les miroirs déformants !

C'est devant ces glaces truquées que les promeneurs prennent la pose "humour" et attirent les autres promeneurs. Car la pose varie avec l'âge. Les enfants se décomposent le visage en affreux Dracula, grimacent, tirent la langue et mimant la grenouille qui grossit, grossit pour devenir boeuf. Les plus âgés se braquent carrément devant les miroirs, avancent, reculent jusqu'à ce qu'ils obtiennent la silhouette avantageuse...

Les solitaires en mal de distractions burlesques n'ont donc qu'à se poster à proximité de l'escalier mobile, au deuxième étage du pavillon.

Le Dr Barnard ou Orloff...

Au second plancher, se localisent également les spectaculaires sculptures de papier mâché de Gerald Scarle, de Londres. Les personnages célèbres s'affichent sous un jour assez inusité, et se partagent la vedette avec les miroirs déformants.

Richard Nixon, le président des Etats-Unis, arbore le sourire d'une mâchoire chevaline, rehaussée d'un nez de pélican. Le pape Paul VI se tient tout droit, malgré sa grosseur, à côté d'une tablette de pilules...

Le Dr Christian Barnard, pionnier de la greffe du cœur, à l'allure de l'abominable Dr Orloff. Souriant à pleine seringue, il transporte sur son dos un cadavre dont il a extirpé le cœur.

Et puis, le général Montgomery penche son bec d'aigle au-dessus d'un échiquier sur lequel il déplace ses soldats, tandis que la reine Elizabeth II d'Angleterre se voit amputée d'un bras...

Ceux qui raffolent de ce style peuvent encore s'amuser à déchiffrer les sculptures outrageusement grotesques de M. Miche, artiste montrealaise de 35 ans.

Tout cela vaut la peine d'en rire !



Les garagistes français trouvent leurs collègues québécois mal organisés

par René-François DESAMORE

Tant en France qu'au Québec, les automobilistes ne font pas confiance aux garagistes, ce qui rend malaisé l'application d'une politique des prix leur permettant de rentrer dans leurs frais.

Pour illustrer ce problème, un garagiste français faisant partie du groupe qui a rencontré, hier, dans le cadre des échanges franco-québécois, la Fédération des garagistes et détaillants d'essence du Québec a expliqué: "Si un médecin demande \$20 pour une visite nocturne, le client trouve ce prix normal, si un garagiste réclame \$5 pour une réparation de nuit, le même client le traite de voleur."

Ce problème n'est pas le seul auquel font face les garagistes français dont les clients doivent attendre parfois trois mois pour obtenir une auto commandée. Néanmoins, les garagistes français se sont estimés privilégiés lorsqu'ils ont pris connaissance des problèmes de leurs collègues québécois.

"Nous nous attendions à trouver en Amérique du Nord des gens très bien organisés qui pourraient nous aider à résoudre nos problèmes, de préciser le porte-parole du groupe

français, et nous rencontrons des gens dont les problèmes sont ceux auxquels nous faisons face il y a vingt ans."

Problèmes d'organisation

A l'heure actuelle, les problèmes des garagistes français sont des problèmes d'organisation, de formation professionnelle, de travail noir et de fiscalité. Ce dernier point a d'ailleurs suscité une question sans ambiguë d'un participant français: "Avez-vous de bons moyens pour tricher le fisc?" De la réponse, il ressort que les Québécois disposent de tels moyens.

Les garagistes des deux pays conviennent cependant qu'ils ont de sérieux problèmes avec les automobilistes qui dans bien des cas doivent déboursier plusieurs heures de salaire pour une heure de service au garage.

Sa ns avoir résolu leurs problèmes ni ceux des leurs collègues québécois, les garagistes français poursuivront leur tournée de trois semaines au Québec.

En plus de rencontrer différents groupements, organismes gouvernementaux, écoles et autres, il passeront chacun une journée au travail dans un garage du Québec.

la presse



RECEVEZ LA PRESSE CHEZ VOUS
beau temps, mauvais temps

Telephonnez à

874-6911

L'un de nos 4500 porteurs vous livrera votre PRESSE chez vous — du lundi au vendredi: 15h — Le samedi: 25h
AU MEME PRIX que si vous allez l'acheter en dehors. Nous prenons les appels du lundi au vendredi: de 8 h a.m. à 8 h p.m. Le samedi: de 8 h a.m. à 5 h p.m.

la presse

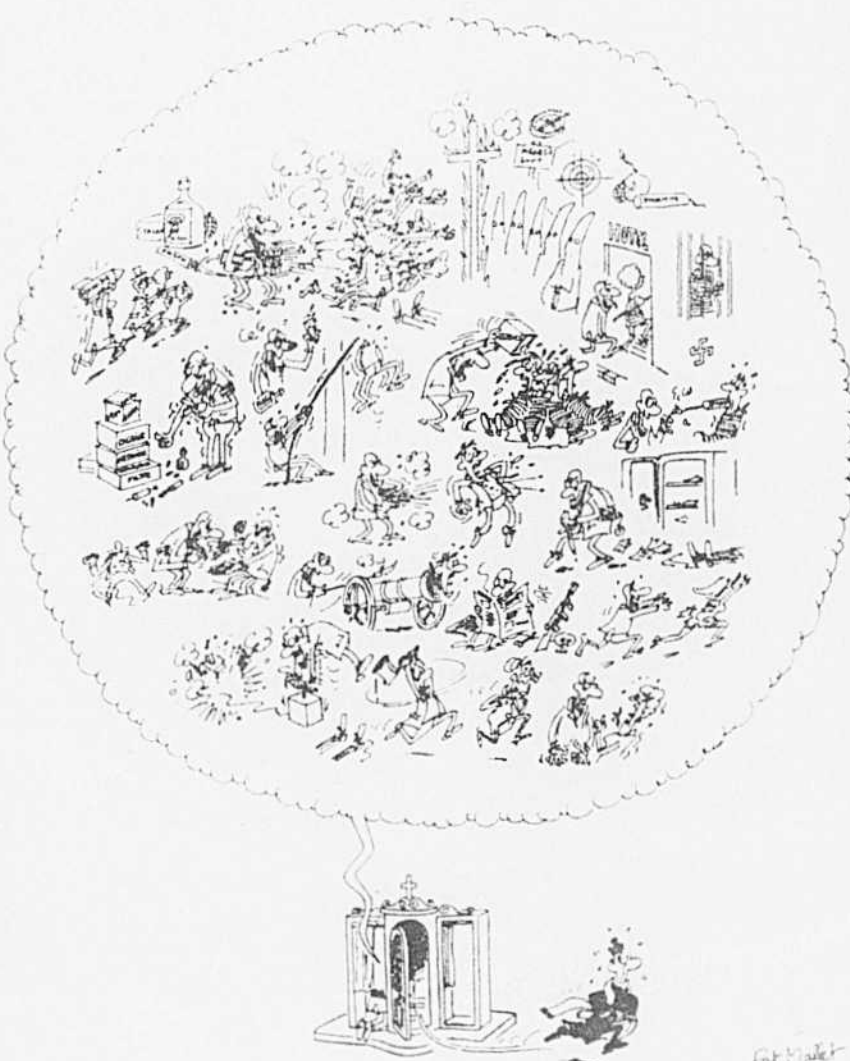
Le Grand Prix de la caricature va au Français Patrick Mallet

Le neuvième Salon international de la caricature a décerné, hier après-midi lors d'une réception au pavillon de l'Humour à Terre des Hommes, son Grand Prix à M. Patrick Mallet, de France. C'est la première fois depuis 1964, année où commença officiellement le Salon international, que la France remporte ce Grand Prix. Le prix de M. Mallet, du journal "Sud-Quest-Dimanche" est de \$5,000.

On sait que le Salon international de la caricature est le plus important événement du genre au monde. Il groupe des caricaturistes des plus grandes revues et des plus grands journaux internationaux.

Outre le Grand Prix, les membres du jury ont décerné des prix dans les catégories suivantes: humour, éditorial et bande dessinée. Les trois premiers prix en humour ont été octroyés, dans l'ordre, à M. Jean Van Wessum de "Medical Opinion" (Pays-Bas), à M. Arend Van Dam du "De Nederlandse Onderneming" (Pays-Bas), et à M. Moises A. Barrios, de la République de Costa Rica. Les trois premiers prix d'éditorial: à Messieurs Desclozeaux du "Nouvel Observateur" (France), Hugo J. Diaz de "La Republica" (Cuba), J. P. Walravens de "Special" (Belgique). En bande dessinée, M. Morrie Brickman de "King Features Syndicate" (U.S.A.), a remporté le premier prix, suivi par Messieurs Tony Wear de l'"Evening News" d'Angleterre et Ismet Voljevic du "Vecernji List" de Yougoslavie.

Il y eut bien sûr, cela va de soi, une forte représentation canadienne. Dans la catégorie de l'humour, M. Vittorio Fiorucci de "Proscope" a remporté un 6e prix. Messieurs Roy Peterson du "Vancouver Sun", Yardley Jones du "Toronto Sun" et Terry Mosher du "The Last Post" se sont classés sixièmes, ex aequo, dans la catégorie éditorial. Du "Nouveliste", M. Pierre Renaud, catégorie bande dessinée, a terminé au sixième rang.



visiteurs jusqu'en septembre. Les gagnants de ce concours international ainsi que tous les participants y sont exposés en permanence.

C'est parmi un nombre imposant de 578 caricatures, provenant de 49 pays, que fut choisie la caricature gagnante. Le jury était composé d'un président,

M. Jack Tippit, président du "National Cartoonists Society"; Mme Andrée Paradis, directrice de la revue "Vie des Arts"; M. Jean-Pierre Girard, caricaturiste de LA PRESSE; M. Leon Lortie, président du Conseil des arts de la région de Montréal; et de Mlle Suzanne Kirouac, assistante du directeur du S.I.C. de Montréal.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



ÉDUCATION

Une annonce dans La Presse fera connaître votre maison d'enseignement, vos programmes de cours, vos méthodes de formation humaine, technique et professionnelle.

Telephonnez à:
Mme J. Bibeau
874-7257

la presse

INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTÉE

Demandez notre dépliant gratuit
Cours sur réparations de montres
Horloges — Réveils — Bijoux
JOUR — SOIR — CORRESPONDANCE
4379 rue St-Hubert 523-7623
MONTREAL

ECOLE DE COIFFURE NEW YORK BEAUTY

CULTURE STUDIO LTD.
COURS BILINGUES — JOUR
ATTENTION PERSONNELLE — PRATIQUE
THEORIE — HYGIENE — MANUCURE —
DURÉE 9 MOIS
Prop., Mme Diane Trautman
Permis min. Educ. P.O. 288
5136 ave du Parc.
276-5067

SECRÉTAIRES... FUTURES SECRÉTAIRES

GAGNEZ PLUS dans l'industrie et au gouvernement

APPRENEZ La Sténotypie ou LA STENOPIEC

Le système de steno-mécanique ou le système d'écriture rapide à la main les plus rapides et les plus faciles d'études

RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, PERMIS 560
VOUS AUSSI POUVEZ DEVENIR:

- Secrétaire commerciale
- Secrétaire légale
- Secrétaire juridique
- Secrétaire médicale
- Secrétaire de direction
- Steno aux assemblées
- Secrétaire parlementaire
- Steno à la cour

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS TELEPHONEZ, VISITEZ OU ÉCRIVEZ



INSTITUT DE STÉNOTYPIE INTERNATIONAL INC.

1015 Côte du Beaver Hall
MONTREAL (Métro Place Victoria)
Tél: 878-9186, POSTE 7

dessin commercial

Cours complet d'art publicitaire enseigné par des artistes professionnels réputés

Dessin à main levée • Modèle vivant • Illustration • Composition
Lettrage • Typographie • Maquette • "Design" • Couleur • Perspective, etc.

Inscription: Lundi à jeudi de 2 h à 5 h,
mardi et jeudi soir, de 7 h à 9 h • Prospectus sur demande



École Professionnelle d'Art Commercial

ADRESSE
6339, RUE ST-HUBERT, SUITE 412 (à l'ouest de la station de métro Beaudry)
TÉL.: 277-0112 • 684-6367
Membre de la Fédération des Écoles Privées de la Province de Québec

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

MARCEL ALEXANDRE

Directeur-Fondateur de l'Institut de Culture Générale
reçoit sur rendez-vous seulement à partir du 17 août

Renseignements: 737-1350 et 341-3826

PENSIONNAT ET GARDERIE

ENFANTS DE 3 A 11 ANS

Air pur, expression corporelle et verbale, chant, danse, art dramatique, alimentation saine, dev., de la personnalité

— CLIMAT FAMILIAL —

INSCRIPTION IMMÉDIATE SUR RENDEZ-VOUS

436-1304

Le Lycée da Silva

1155, rue Morel, Ste-Sophie de Lacorne,
comté de Terrebonne (5 milles de St-Jérôme)

pour cuisiner finement sans difficulté

Suivez

Les Cours
de
Fine Cuisine Familiale
d'Henri Bernard

série
"de Base"
ou
"de Perfectionnement"

le jour ou le soir
avec dégustations

Renseignements
Prospectus
843 6481

2015 de la Montagne, Mtl 107

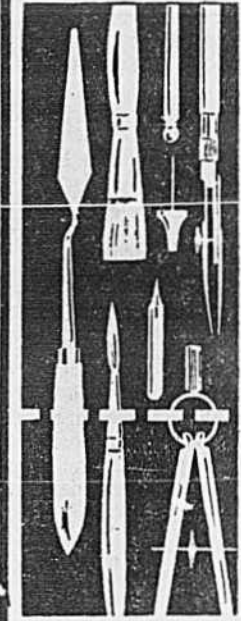
INSTITUT
CULINAIRE
HENRI
BERNARD

DESSIN COMMERCIAL

(ART PUBLICITAIRE)

COURS DU JOUR ET DU SOIR

POUR HOMMES, FEMMES, GARÇONS ET JEUNES FILLES



SI VOUS AIMEZ le dessin et que vous désirez pour votre bon plaisir, pourquoi ne pas envisager la possibilité de vous tracer une carrière à la fois lucrative et enviable dans le dessin commercial

INSCRIVEZ-VOUS aux cours de STUDIO SALETTE, une école professionnelle ayant plus de 25 années d'expérience dans l'enseignement du dessin et spécialisée uniquement dans le dessin commercial (art publicitaire).

EXPOSITION
PRENEZ RENDEZ-VOUS, venez visiter notre exposition, plus de 3000 dessins des élèves finissants 1ère et 2e années 1972.

OUVERT LE MARDI de 8 h. à 9 h. 30 pour visite, information et inscription

DÉBUT DES COURS: 12 SEPT.

STUDIO
SALETTE
ENRG.

ÉCOLE RECONNUE DETENANT UN PERMIS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

8883, boul. St-Laurent, 381-6895 (au nord de Crémazie)

LES ÉCOLES MONTESSORI Inc.
Classes françaises ou bilingues
Inscription pour septembre 1972-73
7 succursales
Veuillez appeler le secrétaire au siège social
272-7040 pour obtenir une entrevue
Transport

L'École Progressive Inc.
Institution privée reconnue d'intérêt public

POUR JEUNES FILLES SEULEMENT

COURS SECONDAIRE COMPLET I, II, III, IV et V
SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET SECRÉTARIAT

Secondaire V
préparatoire
au CEGEP

Cours de formation commerciale
à partir du secondaire IV
classes terminales: SECRÉTARIAT

EXAMENS D'ADMISSION POUR LES ÉTUDIANTES DU SECONDAIRE I SEULEMENT

Vous pouvez vous inscrire à l'examen en téléphonant au bureau de la direction. Nous attirons l'attention des parents sur l'importance de faire un cycle complet dans le même établissement. Si notre programme retient votre attention, prière de prendre rendez-vous avec le secrétariat de l'institution en signalant: **381-3945**

"Il reste encore quelques places disponibles dans certains cours seulement —

L'École Progressive "Inc." — 690 est, boul. Crémazie

ACADÉMIE QUÉBÉCOISE
SECTION BALLET
Prochaine année académique — 5 septembre
Inscription dès maintenant
du lundi au samedi 1h. à 5h.
Lundi au jeudi de 7h. à 9h.
Mme Réjeanne Cayer
4495, rue Papineau — 527-5455

SECRÉTARIAT
Préparez-vous sérieusement à une carrière
dans le secrétariat de votre choix:
GÉNÉRAL BILINGUE - MÉDICAL - LÉGAL - ADMINISTRATIF
Notre collège vous offre:
• Un programme sérieux et bien équilibré
• Une direction compétente et un personnel stable
• Meilleures chances d'emploi grâce à nos consultations avec le milieu de travail
• Stage pratique supervisé.
COURS DU JOUR ET COURS DU SOIR
Les inscriptions pour l'année académique 1972-73 se font dès maintenant
Pour prospectus ou demande d'admission, s'adresser au
COLLÈGE DE SECRÉTARIAT MÉDICAL ET LÉGAL INC.
1600, rue Berri, suite 3152 — Tél. 845-5241
Notre collège détient un permis officiel du Ministère de l'Éducation
"Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec"

CHATELAIN BUSINESS COLLEGE
6897 ST-DENIS (métro-station Jean-Talon) 272-7944
COURS DE SECRÉTARIAT BILINGUE (intensif)
Secondaire V, Permis No 125
Examens officiels du Ministère de l'Éducation.
5 1/4 HRES de cours par jour, 5 jours par semaine
• Sténographie bilingue
• Anglais, Conversation
• Français, Orthographe et grammaire
• Dactylo
• Pratique de bureau
• Personnalité
• Français
• Correspondance bilingue
• Machines de bureau
Prospectus sur demande
INSCRIPTION de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.
Le soir, les lundi et jeudi de 7:30 p.m. à 10 p.m.

LYCÉE MONT-ROYAL
(Institut Alie)
Président: Fernand Alie
ÉCOLE SECONDAIRE RECONNUE D'INTÉRÊT PUBLIC
— Enseignement personnalisé
— Insistance sur le recyclage
• Menant au C.E.G.E.P. Secondaire I à V
• Commercial
• Secrétariat légal
• Secrétaire de services
• Steno-dactylo
COURS DU JOUR:
Début le 6 septembre
COURS DU SOIR:
Début le 20 septembre
845-9145
4364, rue Saint-Denis, Montréal 131

CEGEP DE ROSEMONT
COURS DU SOIR — SESSION AUTOMNE 1972
DU 5 SEPTEMBRE AU 19 DÉCEMBRE

LÉGENDE DE L'HORAIRE

L: lundi	1: 5h45 à 8h10
MA: mardi	2: 8h30 à 10h55
ME: mercredi	3: 8h30 à 10h10
J: jeudi	4: 6h30 à 9h50
V: vendredi	

Número	Titre du cours	Horaires	Número	Titre du cours	Horaires
101-401	Biologie générale II	EX. MES	340-201	La relation au monde	MA2
921	Biologie humaine I	11. MA3	401	La conduite humaine	MA2
598	La science de l'humain	VI	218	Philosophie de la science	VI
108-944	Juris	ME3	350-101	Fondement de la psychologie I	ME1
985	Golf	J2	901	Le développement de la personnalité	MA2
140-101	Techniques instrumentales	EX. L2	911	Psychologie industrielle	J2
321	Méthodologie I	MA1, J2	101-902	Énergie et évolution de l'homme	L2
412	Hématologie I	EX. MA1	340-902	Introduction à l'économie I	J2
412A	Hématologie II	MA3	345-940	Introduction à la vie politique	ME2
421	Histoire I	EX. J2	367-960	Introduction à la sociologie I	MA2
141-401	Équipement II	MA4	410-111	Fiscalité (impôts & taxes)	MA1
201-111	Compléments de mathématiques	EX. MA3	118	Structure de l'entreprise	J4
101	Initiation à la mathématique	EX. MA1	119	Plus de revêtir et systèmes	MA1
103	Calcul différentiel et intégral I	MA1, J2	122	Placement	MA2
307	Probabilités et statistiques	MA1, J2	151	Assurances sur la vie	MA1
207-111	Compléments de chimie générale	MA1, J2	201	Comptabilité II	J4
101	Chimie générale	J1, MA1	420-102	Introduction aux ordinateurs	MA2
201	Chimie des solutions	J1, MA3	902	Initiation à la programmation	MA2
203-111	Compléments de physique générale	MA1, J2	510-403	L'art des Adolescents	J2
101	Mécanique	MA1, J2	601-202	Le théâtre	J2
207	Électricité et magnétisme	J1, MA3	302	Le roman	MA1
318-904	Géographie	MA2	902	Éléments de linguistique	MA2
330-102	Géographie humaine (1re et 2e)	MA1	122	La pensée québécoise	L1
951	Not. du Québec de 1667 à nos jours	MA1	940	Littérature québécoise, l'art et la culture	VI
340-101	La pensée et la réflexion	EX. L1	604-101	Anglais (bilingue)	VI

PÉRIODE D'INSCRIPTION: 1ER AU 25 AOÛT 1972
RÉCEPTION DE NOUVEAUX DOSSIERS JUSQU'AU: 18 AOÛT 1972
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS: TÉLÉPHONER À 376-1620 POSTE 246
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
6400, 16ième Avenue Montréal (408e)

CEGEP DE SAINT-LAURENT
Cours du Soir: 7:15 à 10:05 et du Samedi 9:00 à 12:00 a.m.
SESSION AUTOMNE 1972
Légende: Lundi = L; Mardi = M; Mercredi = ME; Jeudi = J; Vendredi = V; Samedi = S.
LISTE DES COURS OFFERTS:

ANGLAIS
Introd. à la stylistique comparée fr-angl. 905 (L) — Traduction 906 (L) — Introd. aux genres litt. 911 (ME)
La nouvelle 914 (ME) — Le roman 915 (V)

ANTHROPOLOGIE
Introd. à l'anthropologie sociale et cult. 902 (J) — Races et racisme 910 (ME)

ARTS PLASTIQUES
Organisation picturale 101 (M) — Organ. spatiale 102 (J) — Matériaux 106 (V) — Organ. pict. (non spécialisés) 901 (L) — Organ. spat. (non spec.) 902 (ME)

HISTOIRE DE L'ART
De la préhistoire à l'époque contemporaine 103 (L) — Du 14e au 19e s. 203 (M) — L'art moderne 1860 à nos j. 303 (J) — L'art des Amériques 403 (S)

BIOLOGIE
Bio. gen. I 301 (L) — Bio. gen. II 401 (L) — Bio. humaine I 921 (M) — Bio. humaine II 931 (M)

CHIMIE
Chimie gen. 101 (L) — Chimie gen. III (L) — Chimie des solutions 201 (V) — Chimie organique I 202 (M) — Chimie organique II 302 (M) — Chimie organique III 303 (M)

CINÉMA ÉCONOMIQUE FRANÇAIS
Histoire du cinéma 901 (S) — Genres cinématog. 930 (M) — Cinéma québécois 940 (ME)
Hist. du Québec 1920 (M) — Introd. à l'écon. II 921 (V) — Monnaie et banque 925 (S)
Poésie 102 (J) — Théâtre 207 (J) et S) — Théâtre québécois 231 (L) — Roman 302 (ME) et S) — Roman québécois 331 (M) — Linguistique 902 (M) — L'art de la communication orale 926 (L) — Cinéma et littérature 938 (V)

GÉOGRAPHIE
Le Québec 221 (M) — Problèmes géog. contempor. 902 (ME) — L'Europe 903 (J) — Géog. comparée E.D. et U.R.S.S. 906 (V) — Introd. à l'Amérique latine 912 (S)

HISTOIRE
Hist. du Québec 1667 à nos j. 951 (ME) — Hist. des E.U. 961 (V) — Hist. des sciences et des techn. 962 (J) — Hist. des relations intern. de 1914 à nos j. (L) — Hist. du Tiers-Monde 983 (S)

INFORMATIQUE
Initiation à la programmation (non spécialistes) 900 (J)

MATHÉMATIQUES
Initiation à la Math. 101 (L) — Compléments de Math. 111 (L) — Calcul différentiel et intégral I 103 (L) — Calcul vectoriel et géom. 105 (M) — Calcul différentiel et intégral II 203 (M) — Probabilités et Statist. 307 (M) — J) — Introd. à la statistique 317 (V) — S) — La condition humaine 301

PHILOSOPHIE
De la préhistoire à l'époque contemporaine 103 (L) — Du 14e au 19e s. 203 (M) — L'art moderne 1860 à nos j. 303 (J) — L'art des Amériques 403 (S)

PHYSIQUE
Mécanique 101 (M) — Mécanique 102 (L) — Mécanique 201 (L) — Électricité et magnétisme 202 (V) — S)

POLITIQUE
Introd. à la vie politique 940 (ME) — Systèmes polit. comparés 941 (S) — Systèmes polit. du Québec et du Canada 942 (L)

PSYCHOLOGIE
Fond. scient. de la psychol. I 101 (M) — Psychologie génér. 102 (L) — L'enfance 110 (J) — Fond. scient. de la psychologie II 201 (ME) — L'adolescence 210 (M) — Psychologie sociale 903 (V)

SOCIOLOGIE
Initiation à la sociologie I 960 (ME) — Initiation à la sociologie II 961 (V) — Sociologie des moyens de communications 973 (L)

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Comptabilité I 101 (L) — Comptabilité II 201 (L) — Comptabilité III 301 (L) — Droit des affaires 107 (J) — Marketing I 115 (V) — Marketing II 215 (V) — Personnel 112 (J) — Structure de l'entreprise 116 (M)

ÉDUCATION
Candidatement physique I (L) — Condit. physique II (L) — Golf (ME) — Danse (ME) — Badminton (J) — Tennis (J) — Natation (V) — Natation II (V)

PHYSIQUE
M et J) — Voir chapitre C

Date limite d'inscription: 6 sept. 1972. Début des cours: 18 sept. 1972.
Pour de plus amples renseignements: téléphoner à 747-6521, poste 282.
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE,
625, boulevard Ste-Croix,
Montréal 379, Qué.

École Polytechnique
affiliée à l'Université de Montréal

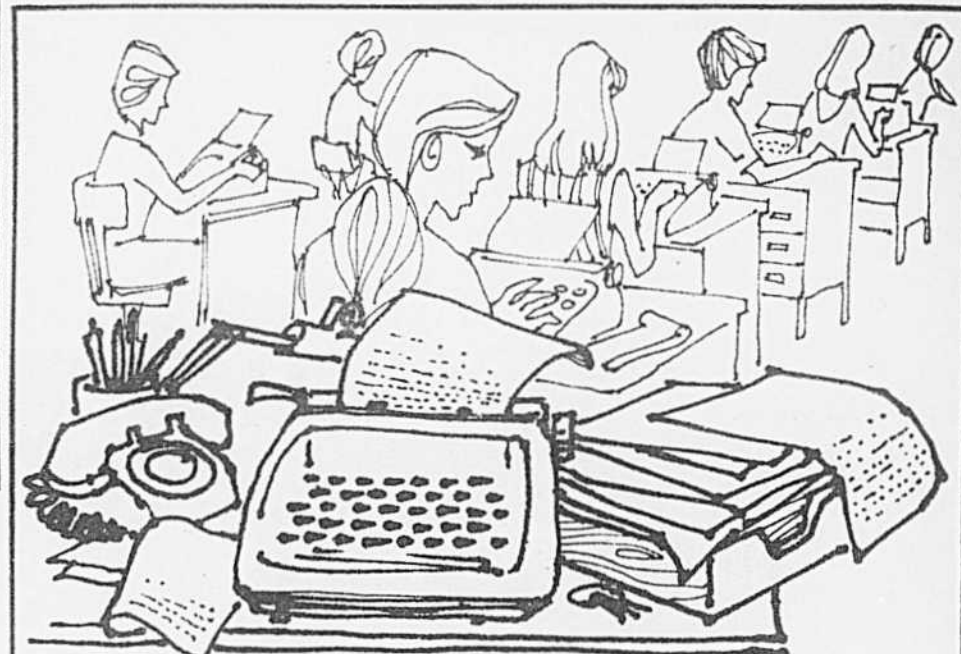
Nouveau:

Début du programme de génie
Le début du programme de génie est offert le soir aux techniciens et aux diplômés du C.E.G.P. qui désirent devenir ingénieurs et qui ne peuvent poursuivre des études à temps complet le jour.
Le programme du soir s'étend sur une période de trois ans, soit six trimestres. L'enseignement est réparti sur trois à quatre soirs par semaine. À la fin de chaque trimestre, tout étudiant peut décider de poursuivre ses études le jour.
Demandez un prospectus des cours du soir.

Cours de perfectionnement
Des cours de perfectionnement sont aussi offerts aux techniciens, entrepreneurs, contremaîtres, ouvriers spécialisés qui désirent parfaire leurs connaissances sur des sujets tels que:
Mathématiques — Constructions — Arpentage — Pompes — Chauffage — Ventilation — Statique — Résistance des matériaux — Machines — Commandes hydrauliques — Dessin industriel — Électrotechnique — Électronique — Ordinateurs — Éclairage — Métallurgie — Gestion d'entreprises — Étude du travail.

Date limite d'inscription: 8 septembre 1972
Service de l'extension de l'enseignement

C.P. 501, Snowdon
Montréal — 248
Tél. 344-4700
Postes 278 et 279



Si c'est tout ce que vous désirez,
...D'accord.

MAIS... Si vous avez le sentiment que le monde des affaires devrait être plus excitant... qu'un effort supplémentaire, qu'une habileté de plus devrait être mieux rémunérée...

UN PEU DE RECYCLAGE POURRAIT TOUT CHANGER.

Nous disons un peu de recyclage et nous sommes sérieux. Le plus souvent vous pourrez retourner au travail — une meilleure position — avant d'avoir complété votre cours; étudiant à temps partiel et payant vos cours à même votre salaire, amélioré!

Le Collège O'Sullivan vous offre:

— sa propre école de langues orientées vers

le monde des affaires — son Centre de

Simulation où vous retrouverez une véritable

atmosphère de bureau — son propre

bureau de placement situé à la Place Ville-

Marie — ses cours spécialisés: secrétaire

médicale, assistante, juridique, etc., certains

exclusifs à O'Sullivan.

Nous dispensons un enseignement de jour, de soir, de demi-journées façonné de manière à satisfaire vos besoins. Vous pouvez commencer tous les lundis. Téléphonez, prenez rendez-vous avec Madame Renée Paterson, une de nos conseillères, afin de discuter de votre situation.

866-1629)

College O'Sullivan

1191, rue de la Montagne 866-1629
O'SULLIVAN est synonyme d'affaires



les TRIBUNAUX

Voyage compromis pour Lechasseur

Adrien "Eddy" Lechasseur, appréhendé il y a quelques semaines pour sa participation aux opérations d'une organisation qui dispensait des cours de personnalité à la chaîne, ne pourra visiter le vaste monde, avant que ne se termine le présent été.

Le jeune homme, qui dit avoir été approché pour représenter à l'étranger une firme se spécialisant dans les équipements de chemin de fer, voulait notamment visiter le Mexique, le Honduras, l'Allemagne, la Suisse et le Liechtenstein, principalement pour se mettre au fait des méthodes de vente de cette compagnie, dont il ne connaît toutefois pas le président et dont les bureaux auraient été récemment visités par l'escouade des fraudes de la police de Montréal.

Pour ce faire, son procureur, Me Léo-René Maranda, s'est donc présenté devant le juge Peter V. Shorteno, hier, afin qu'une clause de son cautionnement, celle lui interdisant tout séjour hors la province de Québec, soit amendée.

Ce qui devait, à la fin, être refusé par le tribunal, la date du procès devant être définitivement fixée au 11 septembre prochain.

Lechasseur a toutefois profité de son interrogatoire par le procureur de la police de Montréal, Me Raymond Faucher, pour attaquer soudainement les injustices... de la justice.

Comme on lui demandait de confirmer toutes les condamnations qui lui avaient été décernées dans le passé, il déclara soudainement : "C'est ça. Pendant que le solliciteur-général du Canada, M. Goyer, se prépare à faire son élection sur les millions qu'il dépense pour la réhabilitation, un représentant du ministre provincial, lui, vient me saluer publiquement et prend tous les moyens pour me faire perdre l'emploi que je suis sur le point de décrocher".

Me Maranda devait toutefois lui-même demander à son client de couper court sur le sujet et le tribunal devait lui-même couper court au débat, par la suite, en déclarant que le prévenu pourrait revenir devant le tribunal après le 11 septembre, si son procès était ajourné à une date trop éloignée.

Et peut-être qu'il pourrait ainsi profiter des derniers beaux jours de l'automne pour sa tournée bi-continentale.

Les droits de l'homme: le juge Dansereau avait raison

En rejetant la requête pour bref de mandamus réclamé par un citoyen montréalais, afin de forcer le juge Dollard Dansereau à entendre une pré-enquête sur de prétendues violations, par la police, du bill des droits de l'homme, le juge Peter V. Shorteno, de la Cour supérieure, a dit endosser l'opinion du premier magistrat sur le fait que ce bill des droits de l'homme ne créait effectivement aucun délit, même si point n'était besoin pour lui de se prononcer sur la question.

Le juge Shorteno a en effet rejeté la requête de Jean-Paul Rollain à cause du fait que la plainte avait été "reçue" et assermentée par le juge Cyrille Morand, alors que la pré-enquête avait été confiée au juge Dansereau.

Alors que la loi soutient que c'est le juge qui reçoit la dénonciation qui a juridiction exclusive pour vérifier les allégations du dénonciateur et, somme toute, instruire la pré-enquête.

D'autre part, d'ajouter le juge Shorteno, même si c'était le juge Dansereau qui avait été saisi de l'affaire en premier lieu, on n'aurait pu apporter de remède à la situation par le mandamus qui aurait, en fait, constitué un appel de sa décision judiciaire sur la question.

On sait que M. Rollain se plaint d'avoir été détenu sans mandat, garde incommunicado pendant douze heures et avoir été victime d'une saisie de documents, sans mandat,

par des policiers chargés de la prochaine enquête sur le crime organisé.

On ignore maintenant quelles mesures prendra Me Maurice S. Hébert, son procureur, pour corriger la situation et tenter à nouveau

d'obtenir des sommations de comparaître contre une douzaine de ces policiers, au total.

Me Gabriel Lapointe représentait à la fois le ministère de la Justice et le juge Dansereau à l'audience.

La CSN obtient un bref de saisie-arrest contre un de ses syndicats

CHICOUTIMI (PC) — Le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, a émis jeudi un bref de saisie-arrest contre le Syndicat régional des travailleurs de la construction du Saguenay-Lac Saint-Jean, à la demande de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Cette saisie-arrest, qui porte sur tous les biens que détient le syndicat, est reliée à une action de \$19,467 en réclamation d'arrérages de cotisations.

La CSN soutient que le Syndicat de la construction lui doit \$17,460 tandis que le Conseil central réclame de son côté \$2,007.

Les demandeurs allèguent aussi que c'est illégalement, sans droit et au mépris des règlements que le Syndicat de la construction a tenté de ce désaffilier de la CSN.

En plus, sont mentionnés comme défendeurs conjoints et solidaires: la Caisse populaire Saint-Dominique, de Jonquières, la CSD et différents entrepreneurs de la région.

Contestation

Par ailleurs, la CSN et le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac Saint-Jean ont décidé de contester juridiquement la désaffiliation du Syndicat de la construction en déposant une requête en injonction interlocutoire devant la Cour supérieure.

Cette requête doit être entendue le 18 août au palais de justice de Chicoutimi.

Les requérants demandent à la Cour supérieure de constater l'illégalité des assemblées générales et du référendum qui ont précédé la désaffiliation.

demain dans L'ILE

besoin de son permis pour gagner sa vie. Les juges (MM. Gérard Lemay, Jean Bérubé et Jacques Casgrain) renvoient donc sa cause et, éventuellement, peuvent l'acquiescer. Dans ce cas-ci donc remise possible du permis.

En fait, les appelants ont tout à gagner: le tribunal ne peut les condamner à des suspensions supérieures à celles qu'ils avaient déjà et ils n'ont pas de frais de cour à débours. Une seule condition: la personne qui désire faire entendre sa cause doit faire parvenir sa demande par écrit au directeur du Bureau des véhicules automobiles (ministère des Transports).

Prenons un cas concret. M. X. chauffeur de taxi, tamponne une voiture alors qu'il est lui-même en état d'ivresse. La Cour le reconnaît coupable et lui retire son permis pour un an. C'est alors qu'intervient le tribunal de sécurité routière: M. X. demande alors une révision de sa peine à ce dernier tribunal en invoquant qu'il a

Les causes de suspension de permis de conduire sont multiples. Les plus fréquentes demeurent la conduite avec facultés affaiblies, avec un permis déjà suspendu, incapacités physiques, maladies, etc. Les gens ainsi privés de permis peuvent en appeler au tribunal pour retrouver leurs privilèges.

Sur sept causes entendues à Montréal cette semaine, deux furent rejetées, une fut remise au prochain terme et quatre peines se virent diminuées. Il semblerait que les juges soient plus cléments pour les conducteurs sans permis que pour ceux arrêtés en état d'ébriété ou ayant occasionné un accident et ne possédant pas d'assurance.

Le tribunal de sécurité routière siège habituellement deux fois par mois, une fois à Québec et une autre fois à Montréal. Aux intéressés d'en profiter!

NUMÉRO MAGIQUE
87-47-111

pour tout genre d'annonces.
Tenez-le à votre portée.



200,000 visiteurs au pavillon de la Chine

Un peintre retraité de la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, accompagné de sa femme, est devenu hier après-midi, la 200,000ième personne à passer les tourniquets du pavillon de la Chine à Terre des Hommes, depuis l'ouverture, le 20 juillet dernier. M. et Mme Harry Ilkew, du 5958, 12e avenue, à Rosemont, furent accueillis par M. Huang-Tae-Sheng et M. Wu Ping-Sum, représentants de la République populaire de Chine. Ils invitèrent le couple à une visite guidée du pavillon, leur expliquant les peintures, sculptures et tapisseries exécutées par des artisans chinois tant anciens que contemporains.

La grève du port a l'aspect d'une crise sociale à Vancouver

VANCOUVER (PC) — Le port de Vancouver a de nouveau l'aspect d'une place forte à la veille d'un débarquement tandis que les débardeurs poursuivent depuis cinq jours une grève qui bloque le trafic maritime.

Déjà durement touché cette année par l'entassement de fret à la suite des tempêtes d'hiver et la menace de voir Seattle, tout proche, s'emparer du marché des conteneurs, Vancouver est aujourd'hui victime d'une crise sociale grave.

Les débardeurs ont déclenché une grève "officielle" pour protester contre la façon dont ils sont engagés.

Les 600 hommes employés à plein temps ont "démisionné" et les compagnies ont refusé de les remplacer par des hommes "sans entraînement" qui attendent de l'emploi dans les bureaux du syndicat des débardeurs. Les compagnies maritimes qualifient le conflit de "grève" tandis que les débardeurs af-

firmant qu'il s'agit d'un lock-out.

Les syndicats craignent qu'en refusant d'engager les hommes disponibles, les armateurs ne veulent les obliger à une spécialisation qui empêcherait par la suite l'engagement de tout débardeur "non-entraîné".

En attendant qu'une solution soit trouvée, 27 bâtiments attendent de charger ou décharger leurs cargaisons. On craint tout particulièrement les conséquences de cet arrêt de travail sur les céréales: 14 des 27 cargos à l'ancre sont des transporteurs de blé.

Le blé

Fermiers et fonctionnaires de la Commission du blé s'inquiètent tout particulièrement de la possibilité d'une crise semblable à celle de l'hiver dernier, due aux tempêtes qui empêchèrent alors le transport des céréales des Prairies au port de Vancouver. Or, de grandes quantités

de blé attendent d'être expédiées vers le Japon et la Chine.

A Ottawa, on affirme que cette grève pourrait avoir des conséquences encore plus néfastes que celle qui a frappé les ports du St-Laurent pendant deux mois. En effet, les armateurs pouvaient au moins utiliser le port d'Halifax, tandis qu'il n'y a guère d'alternative sur la Côte Ouest qui, Prince Rupert mis à part, ne dispose pas d'autres facilités pour les chargements de blé.

Enfin, il semble que le gouvernement fédéral n'ait pas l'intention d'intervenir dans le conflit.

"Quand on accorde le droit de grève, a expliqué le premier ministre Trudeau dans une entrevue, on ne peut le retirer au moment où les gens s'en servent."

"Mais je vais étudier l'affaire avec le ministre du Travail, M. Martin O'Connell, à Ottawa, a ajouté M. Trudeau.

OUBLIEZ VOTRE hernie

avec la méthode moderne
MYOPLASTIC-KLEBER
nouveau au Canada.
Pour **HERNIE INGUINALE, SCROTAL, OMBILICALE**, etc.

Ces gammes exclusives renforcent vos parois et maintiennent vos organes en place. — Garantie 2 ans.

Comme avec vos mains, sans ressort ni coussin. Léger, flexible et lavable. **MYOPLASTIC EST AJUSTÉ DANS 14 PAYS.**

Information et consultation gratuites
L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON
APPLICATEUR DIPLOMÉ, FRANCE
6339 St-Hubert — suite 201, 2e étage
Montréal — Tel. 274-5479 Métro Beaubien
Lundi au vendredi 10 a.m. à 6 p.m. — Samedi 10 a.m. à 5 p.m.

UNE DÉCISION IMPORTANTE À LONG TERME LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE

De toutes les carrières qui s'offrent aujourd'hui dans le domaine des affaires, de l'industrie, du gouvernement, aucune ne procure plus de chances d'avancement, de défi ou de satisfaction personnelle que la gestion financière.

Soyez à même d'influencer les décisions qui se prendront demain.

La carrière de C.G.A. vous fournira cette occasion.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous dès maintenant à:

L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC
5165, chemin de la Reine Marie, suite 512, Montréal 248, Qué. (514) 487-3544

FENÊTRES — PORTES PAREMENT D'ACIER RUSCO

"L'AS DES AS" pour plus de 40.000 propriétaires montréalais

Rusco Home Specialties
(1962) INC. 9095 boul. Saint-Laurent
Montréal 381-2511

LIONEL CLERMONT INC.
PRÉSENTE SA
SUPER-EXPO-VENTE DE MEUBLES '73

à l'aréna Laval-des-Rapides, 100, montée Major
angle boulevard Cartier, près du pont Viau
VILLE LAVAL

les 17, 18, 19 et 20 août

GAGNEZ DES PRIX FABULEUX

LE GROS LOT
UN PRIX POUR FUTURS MARIÉS
PRIX DE PRÉSENCE

Vivre aujourd'hui

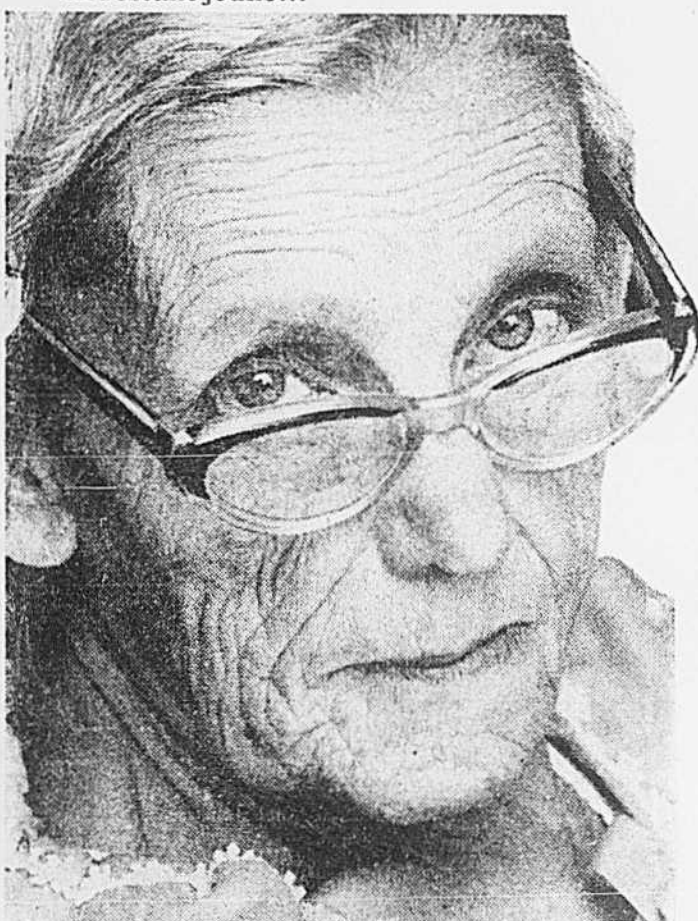
la presse



Quand on apprend à vieillir en restant jeune...



On s'échange des confidences... mais c'est entre nous. Chut!



Pour se protéger contre la chaleur, elle s'est fabriquée une immense fleur-soleil orange. Et quelle allure majestueuse elle a!



Jeunes de corps et jeunes de coeur, ensemble au SOLEIL

"Enfin! on vit comme du monde..." Cette exclamation résume très bien l'impression des amis des Petits Frères des Pauvres, devenus "Jeunesse et Troisième Âge".

Ces jeunes, chaque année, amènent quelque 250 personnes âgées prendre des vacances "dans le Nord". Oui, madame, "dans le Nord", comme les autres.

Ils ont deux maisons, au bord d'un lac magnifique près de Saint-Jovite. En 1968, les Petits Frères acquéraient la résidence baptisée "Au Fil de l'eau" et en 1970, la seconde qui s'appelle "Vieille France". Avant ces acquisitions, dues à la générosité du public, les maisons étaient louées ou prêtées. Car c'est depuis 1963 que des vieillards bénéficient de ce luxe: des vacances en pleine nature, là où "l'on mange bien". C'est même une des conditions que posent les pensionnaires avant d'accepter ces vacances. Ils veulent l'assurance d'être bien nourris.

Quelques amis des Petits Frères s'inquiètent: ils veulent savoir s'il existe, tout près, un magasin de la Régie des Alcools. Et pourquoi pas?

La belle liberté

Pendant quinze jours, échapper à la grisaille de la ville, aux murs de l'appartement qui, trop souvent, leur pèsent sur le coeur, tromper la solitude et l'ennui, c'est un rêve qui remplit les 350 jours durant lesquels ces défavorisés privilégiés l'attendent.

Ce séjour, quelle veine dans leur déveine! L'heure du petit déjeuner est libre. On peut donc faire grasse matinée, si on le désire. A compter de sept heures et demie jusqu'à neuf heures et demie, chacun peut se faire son petit déjeuner, avec un peu d'aide, au besoin. "Il n'y a pas d'horaire; on se lève et on se couche quand on veut!" Dans la matinée, on procède au petit ménage de sa chambre ou on mazarde dans la nature. Le friselis de la brise sur le lac, c'est à eux, à eux!

Pas seulement pour les riches ou les jeunes

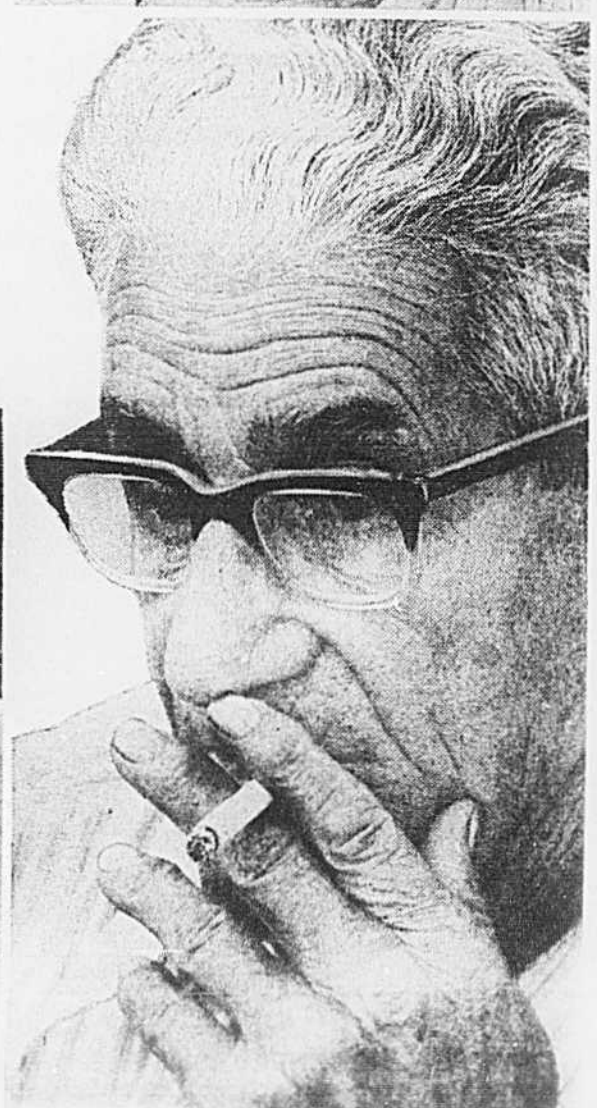
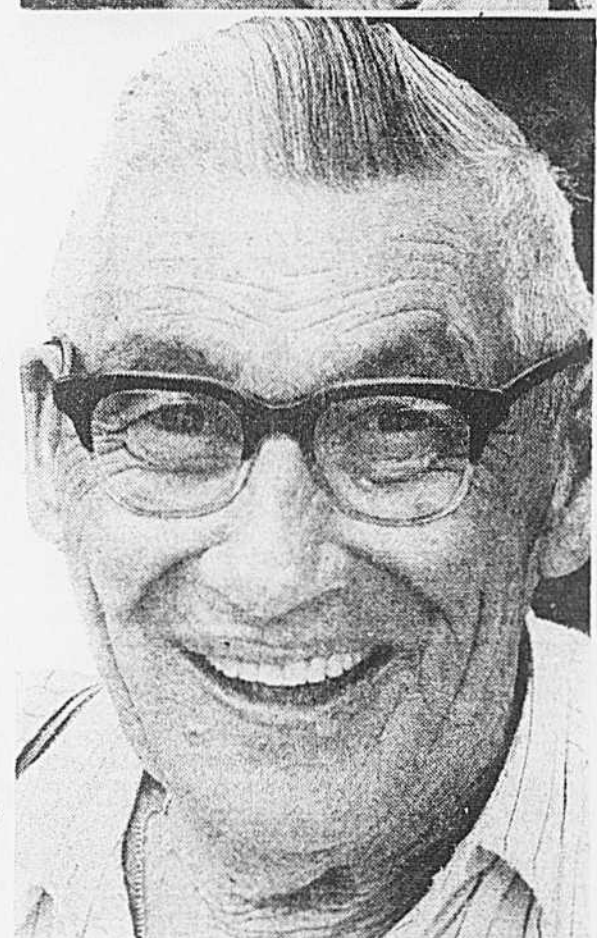
Par une espèce de miracle, pendant ces 15 merveilleux jours de vacances, le corps se met à l'unisson du coeur qui est resté jeune, la plupart du temps. On secoue la chape de la pauvreté et des ans. On joue à la pétanque (avec des boules de plastique relativement lourdes), aux fers, aux "poches". On fait des promenades en voiture, en bateau, on se baigne, hé oui!

Bien sûr, on joue aux cartes. Les femmes font du lèche-vitrine. C'est une vie de jeunes et de riches (toutes choses étant relatives).

Les vieux amis des Petits Frères croient recevoir. Ils ignorent ce qu'ils donnent. Les jeunes qui vivent près d'eux en restent émerveillés. Certains, dont c'était la première expérience, veulent la répéter, l'an prochain. Ils ne savent pas qu'ils sont en train d'apprendre à vieillir en restant jeunes...

texte: Claire Dutrisac
photos: Antoine Désilets

Ah! de la belle "visite"!





Il faut admirer en détail cette Québécoise des années 1850. Jusqu'au moindre bijou. Rien n'est oublié. Entièrement articulée — tête, bras, hanches — aucun de ses vêtements n'est

collé. Cette élégante, du siècle dernier, n'est pas trahie. Elle peut dignement représenter le Québec dans tous les musées du monde et témoigner des qualités artistiques de sa créatrice, Mme Madeleine Saucier.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

§ votre médecin vous parle

Picotement des mains

par le
Dr T. R. Van Dellen, M.D.

L'engourdissement des mains accompagné d'une sensation de picotement est dû à l'anémie, à une circulation sanguine inadéquate ou à une pression sur un nerf. Cela dépend beaucoup de l'endroit où ce malaise est ressenti, quand et comment il est apparu.

Plusieurs femmes se plaignent d'éprouver ces malaises, surtout la nuit. La sensation d'aiguilles sur la peau est surtout remarquée à la base du pouce, de l'index et des doigts du centre, ceci correspondant à la région où se trouve le nerf médian. Il s'agit de l'un des principaux nerfs de la main. Il traverse un sillon de tissus fibreux dans le poignet en se rendant aux mains et aux doigts.

La pression sur le nerf est le grand responsable, mais dans le passé la plupart des médecins ne tentèrent pas de localiser l'endroit où s'exerce cette pression. Nous savons maintenant que l'endroit choisi est au poignet, là où le nerf médian s'engage dans le sillon fibreux. Quelquefois, le nerf est enflé et s'engage difficilement. Dans d'autres cas, c'est le contour du canal qui est enflé, ce qui a pour effet de coincer le nerf.

Lorsque cet engourdissement est continu et progressif, il faut absolument recourir à la chirurgie. Un médecin anglais a connu des succès avec le médicament Diuril, qui a pour effet de réduire l'œdème. Ce traitement est surtout efficace auprès des femmes enceintes.

Quand l'engourdissement se fait sentir sur le petit doigt et l'annulaire, on soupçonne une pression sur le nerf cubital. Le nerf qui se rend dans ces régions traverse le creux du coude; une blessure dans cette région peut produire cette pression et causer l'engourdissement ressenti aux doigts.

Tous les nerfs de la main originent du plexus brachial situé dans le cou. La pression dans cette partie du corps est causée soit par une côte excédentaire, des blessures, tumeurs, tissus cicatriciels ou des épaules affaiblies pendant le sommeil.

Cette dernière cause est propre au dormeur qui s'enroule comme un chat en dormant.

Un changement de position est suffisant pour soulager la douleur. Mais des examens spéciaux, incluant des rayons X, peuvent être nécessaires pour déterminer la cause exacte de cet engourdissement et de ce picotement.

ANNONCE

ENTRE NOUS

Mme Robert

Montréal, le 10 août — LE SAVIEZ-VOUS? Il

existe une nouvelle

protection hygiénique,

STAYFREE de

JOHNSON & JOHN-

SON. Vous avez, en

effet, deux sortes de

regles chaque mois, l'une

abondante, l'autre légère. Les tampons ou ser-

viettes standard vous protègent pour les deux ou

trois jours de règles abondantes. Les mini-serviettes STAYFREE*, elles,

sont faites pour les jours où vous n'avez besoin que d'une légère protec-

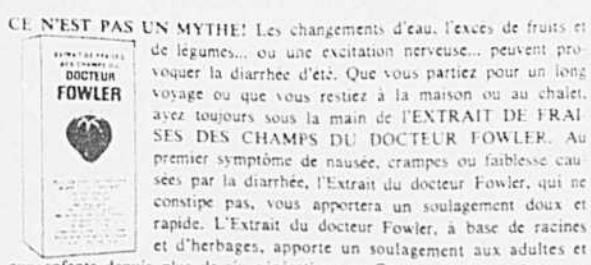
tion. Douce, souple, absorbante, la mini-serviette STAYFREE* est faite

d'un mélange de cellulose, rayonne et polyéthylène. Elle ne pèse qu'un di-

xième d'once. Une bande adhésive la fixe à votre culotte. Enfin, voici un

produit conçu spécialement pour vos règles légères... STAYFREE*, par

Johnson & Johnson.



CE N'EST PAS UN MYTHE! Les changements d'eau, l'excès de fruits et de légumes... ou une excitation nerveuse... peuvent provoquer la diarrhée d'été. Que vous partiez pour un long voyage ou que vous restiez à la maison ou au chalet, avez toujours sous la main de l'EXTRAIT DE FRAISES DES CHAMPS DU DOCTEUR FOWLER. Au premier symptôme de nausée, crampes ou faiblesse causées par la diarrhée, l'Extrait du docteur Fowler, qui ne constipe pas, vous apportera un soulagement doux et rapide. L'Extrait du docteur Fowler, à base de racines et d'herbes, apporte un soulagement aux adultes et aux enfants depuis plus de six générations au Canada. Vous aussi pouvez vous fier à l'Extrait du docteur Fowler.

DES GENS PENSENT qu'une viande de qualité dépend du prix demandé. Pas au DOMINION! Leur principe inébranlable quant à la qualité s'étend à TOUTES leurs viandes, même aux coupes les plus économiques. Si vous vous adressez au boucher Dominion, il se fera un plaisir de vous indiquer des aubaines en fait de rôti, poitrine, petites côtes de boeuf, morceaux dans l'épaule, et il vous fera des suggestions délicieuses pour les apprêter. Vous pouvez régler votre famille avec des repas nourrissants tout en épargnant de l'argent. Je comprends pourquoi tant de Canadiens achètent au Dominion!

Le chandail au premier rang des collections d'automne à Montréal

MONTREAL (PC) — L'avalanche des vêtements sport continue et les collections automne-hiver ne les ont certes pas mis au rancard.

Au premier rang le chandail, qui vient d'acquiescer son statut définitif, puisqu'on le porte du matin jusqu'au soir en toutes les occasions. Encore plus imposantes sont les collections d'ensembles de chandails, soit le col roulé et le cardigan. Et pour être tout à fait "in" il vous suffira de porter le cardigan en nouant les manches autour de votre cou.

Cet automne, les cardigans et les cols roulés se portent avec différents ensembles. On les verra avec le pantalon, la jupe et la veste.

Bien entendu, la n'est pas l'unique façon de porter le

chandail et le créateur Chuck Howard, en homme un peu excentrique, le présente sous forme d'un long chandail chemisier, on ne sait trop, mais le tissu de filet croché de couleur blanche ne peut qu'attirer l'attention sur celle qui se décidera à porter ce chandail à la mode Chuck Howard.

Cette robe de filet est boutonnée jusqu'aux genoux. Pour l'enjoliver, ainsi que celle qui la porte, le couturier suggère quelques rangées de perles et l'effet ne manque pas, surtout si vous portez votre choix sur un tel cardigan grand soir, et que vous arrivez juste assez en retard pour que l'on se demande qui vous êtes. Ne craignez rien, vous serez vite reconnue et connue.

§ votre horoscope (AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront très lucides et auront une intelligence qui leur offrira des possibilités de réussite dans de nombreux champs d'activité. En outre, ils sauront, la plupart du temps, se rendre très sympathiques.

N'hésitez pas à réaliser vos initiatives. La chance vous soutiendra si vous agissez résolument au lieu de vous troubler par des idées chimériques.

Ne ménagez pas vos efforts dans vos activités pratiques, car ils seront récompensés par de bons résultats. En outre, les circonstances vous offriront la possibilité d'effectuer une opération financière avantageuse.

Vous pourrez obtenir divers concours, aujourd'hui, dans votre milieu habituel. D'autre part, votre vie familiale sera satisfaisante, grâce à la compréhension et à l'affection de vos proches.

Vous aurez beaucoup à faire au cours de cette journée, mais ce ne sera pas une raison pour vous montrer nerveux ou maussade.

Organisez méthodiquement votre emploi du temps, afin de ne pas compliquer certaines de vos occupations. Dans votre foyer, vous ferez bien de ne pas négliger l'ordre, pour vous préserver d'une surprise désagréable.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE Vous parviendrez à triompher d'une difficulté dans le règlement d'une question concernant vos affaires financières, à condition de tenir compte d'une recommandation qui vous sera faite par une personne de confiance.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE Une nouvelle, une lettre ou une visite agréable vous incitera à la bonne humeur. En outre, votre soirée sera agréablement par les amabilités de votre entourage, si vous savez vous adapter aux circonstances.

DU 14 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION Il est probable que vous aurez un surcroît de travail aujourd'hui. Mais si vous vous attachez à vos devoirs et à vos responsabilités avec énergie et bonne volonté, vous obtiendrez des encouragements susceptibles de vous avantager.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

SAGITTAIRE Vous aurez intérêt à vous montrer réservé à l'égard de vos compagnons de travail, et à ne pas chercher à attirer l'attention de vos supérieurs.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE Vous aurez l'occasion de vous faire apprécier par une personne pondérée, qui vous incitera à prendre une décision favorable à vos intérêts professionnels ou susceptible de faire progresser vos revenus.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

VERSEAU Vos vœux différeront, vraisemblablement, de celles de votre entourage. Évitez qu'une mésentente n'en résulte.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

POISSONS Vous pourrez expédier, dans la matinée, quelques petites tâches personnelles. Dans la soirée, vous ferez bien de vous abstenir de sortir, pour ne pas aller au-devant d'un désagréable.

Quand l'art devient poupées

par Michelle JOSSE

Il était une fois une petite fille, alitée très souvent, pour qui les heures auraient été bien longues, s'il n'y avait eu les poupées — entre nous, elle les aurait créées. Fort heureusement, de nombreux "Monsieur" n'avaient pas de "Madame", et vice versa. Cette petite fille avait des doigts de fée, beaucoup d'imagination, mais également de la suite dans les idées.

Aujourd'hui, elle a grandi. Ses poupées aussi. Celles qu'elle fabrique sont destinées aux musées. En effet Mme Madeleine Saucier est la seule Canadienne à faire partie du Nationale Institute of American Doll Artists, association de renommée mondiale qui groupe seulement 55 artistes. Après avoir été exposées au Pavillon du Québec, à l'Expo 67, ses poupées de collection ont été présentées à Boston, où elles valurent à leur "Mère" une décoration de haut mérite, le Grand prix des États-Unis.

— "L'art, c'est l'étincelle qui fait repartir le moteur, confie-t-elle. Enfant, j'étais de santé fragile. Les poupées furent de fidèles compagnes. Quelquefois, je les trouvais bien seule et leur fabriquais un compagnon."

Et, déjà, elle formait de petites poupées en cire — cire spéciale pour les enfants — ou en plastiline, en tissu aussi. Quelques-unes, datant de cette époque, sont encore présentes dans une magnifique vitrine, où sont regroupées toutes celles qu'elle a reçues en cadeau au long des années. Elles avaient la finesse, le soin des détails que l'on retrouve dans les figures

d'art que Mme Saucier crée aujourd'hui.

— "Les poupées, j'avais cela en moi, j'y revenais constamment. Toutes mes recherches étaient orientées dans ce sens-là. Histoire du costume, histoire des maisons, histoire de l'art. Que n'ai-je lu sur ces sujets. Sans compter des cours d'anatomie, sculpture, dessin, modelage, peinture, des collections de coupures de journaux, notes."

Les médecins avaient conseillé à ses parents de lui faire suivre des cours d'art. Ce qui la fatiguait moins que des cours généraux.

Pour elle, c'était une passion

— "Après le couvent, où les professeurs étaient des modèles de dévouement à leurs élèves, j'ai suivi les cours du Musée des Beaux-Arts, où mon professeur était Adam Sherriff Scott, de l'Académie Royale des Arts, un excellent maître qui ne cessait de me prodiguer conseils et encouragements. Parfois, ils nous arrivaient de converser encore au téléphone."

Quelques années plus tard, des amis lui offrirent un livre sur Malvina Offman, qui fut l'élève de Rodin. Littéralement enthousiasmée, elle la rencontra à New York. Celle-ci appréciant les dons artistiques de Mme Saucier, lui dispensa également de nombreux encouragements.

— "Ce fut un chance inestimable, raconte-t-elle. Ses conseils m'ont été très précieux."

Les dons de cette artiste ne furent pas seulement ap-

préciés par Malvina Offman puisqu'on lui offrit une bourse de la Société Médicale à l'Université John Hopkins de Baltimore, pour ses connaissances en anatomie médicale. Ces cours l'auraient conduite à des recherches sur le cancer. La guerre a tout arrêté.

Et, presque involontairement, ce fut le retour aux poupées. Celles-ci, en temps de guerre, sont rares. Nombre d'amis, de connaissances, lui demandaient d'en confectionner pour un enfant, pour offrir. Le soleil pour ses amis avaient nom poupées.

Que d'essais avant d'arriver aux figures d'art que l'on obtient aujourd'hui les musées et les Grands Collectionsneurs.

— "J'ai longtemps cherché une méthode parfaite pour le corps de mes figures d'art. Papier mâché, argile, bois, mélanges de ma composition — chaque artiste a ses secrets. Celles que je crée maintenant sont en feutre modelé."

L'avantage de cette méthode est qu'elle imite parfaitement la peau, et qu'elle est beaucoup moins fragile que la cire. Avec le soin qu'elle apporte à ses créations, Mme Saucier nous présente de petites merveilles. Chaque cil, chaque poil de barbe ou moustache — un brillant exemple de cette technique, Samuel de Champlain — est implanté à la main. Les têtes sont créées d'après modèles, photographies, lithographies, dessins anciens.

— "La poupée, il n'y a pas de fin. On ne peut jamais tout savoir." Il suffit d'examiner sa "Québécoise" — d'après une litho de Greve-

don — pour imaginer les heures, les mois de recherches. Les bijoux, à l'échelle, sont de Maurice Brault; le tissu est aussi proche que possible de celui de l'époque, aussi soyeux. Même la précision des "dessous", six jupons. C'est, d'ailleurs, ce qui leur permet de figurer dans les plus grands musées du monde. Les poupées nous documentent sur le passé de la race humaine tout autant que n'importe quel écrit.

— "C'est un art où nous avons trente ou quarante ans de retard, ici au Canada. Des collections existent au Musée Carnavalet à Paris, au musée Metropolitain de New York, dans le monde entier. Très souvent on ne les voit pas, car elles sont très fragiles et on ne les sort que dans les grandes occasions", explique-t-elle.

Les projets ne manquent pas

— "C'est un héritage tellement riche. Je suis consciente que de nombreuses poupées devraient être faites et, malheureusement, elles ne le sont pas. Je projette depuis de longues années de créer des poupées artisanales, que tout le monde pourrait acheter. On y retrouverait toutes les sources du folklore... de l'histoire."

Les Japonais exigent vingt ans de cours avant de reconnaître un artiste en poupées, le National Institute semble être aussi difficile dans son choix si l'on en juge par les connaissances — inépuisables — de Mme Saucier.

Ses figures d'art parlent du passé avec amour et précision. Quelques-unes d'entre elles en témoignent au Vieux Fort de l'île Sainte-Hélène.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Des enfants au soleil

Ce n'est pas seulement la réapparition du soleil qu'ils fêtent, les enfants qui participaient à cette parade insolite, hier après-midi, dans la ruelle Berri entre les rues Rachel et Du-

luth, inauguraient une fête populaire de quartier dont les groupes d'animation de Perspective-Jeunesse ont eu l'initiative, et qui s'est prolongée toute la journée.

C'est le meilleur temps d'acheter votre MANTEAU OU CHAPEAU DE FOURRURE

Choix de modèles pour dames et messieurs
• CHOIX DE MANTEAUX PRÊTS À PORTER
• FOURRURES CANADIENNES
• FAIT SUR MESURE SI DESIRE

Aussi: Tapis en fourrures nouveautés de tous genres SATISFACTION GARANTIE TERMES FACILES

PHILIPPE FUR BOUTIQUE

8 a.m. à 6 p.m. en semaine. Samedi 8 a.m. à 3 p.m.

1449, rue Saint-Alexandre

Suite 515 (Édifice Mayor)

(au nord de Ste-Catherine)



288-1302

AU PRIX DU GROS

VÊTEMENTS D'ENFANTS — Layettes de bébés, vêtements de garçons et fillettes 1 an à 14 ans.

LINGERIE DE MAISON — Literie comprenant tentures toutes faites ou sur mesures, trousseau de mariée, etc.

VÊTEMENTS DAMES — "Sportswear", robes, pantalons, etc., sous-vêtements, ensembles de mariée, costumes de bain.

MERCERIE HOMMES — Chemises, pantalons, sous-vêtements, coupe-vent, robes de chambre.

LÉON COUREY & Cie

MARCHAND EN GROS

1, rue ST-PAUL EST

coin ST-LAURENT et ST-PAUL

Maintenant disponible et à prix d'abaine!

WAL-VAC

ASPIRATEUR CENTRAL ENCASTRÉ

moteur conçu par Black & Decker

Qu'elle tâche harassante était le nettoyage des escaliers avec tous ces arrêts. Maintenant, regardez qui s'offre à le faire! Avec le léger boyau de 30 pieds, vous pouvez nettoyer l'escalier d'un seul trait. Vous n'éprouverez aucune difficulté à monter ou descendre avec ce boyau qui pèse une plume.

Veuillez me faire parvenir sans aucune obligation votre brochure gratuite sur le système de nettoyage central Wal-Vac.

Nom: Adresse: Ville: Téléphone:



\$299. et plus

IMPERIAL DECORATIVE HARDWARE

1325, Avenue Green, Montréal, 933-1164

(3 rues à l'ouest d'Atwater)

Heures: Lundi au vendredi de 9 h. à 19 heures, samedi de 9 h. à 17 heures.

La qualité d'autrefois qu'on peut se payer à bon marché

par Hélène SABOURIN

"Si vous étiez passée la semaine dernière, vous en auriez trouvé des affaires curieuses, on venait de démolir une grosse maison de Westmount."

Mais "ça s'était su" et il ne restait vraiment plus rien, sinon quelques belles fenêtres plombées et deux ou trois portes ouvrees en chêne. A part cela, il n'y avait que ce

qu'on trouve habituellement dans toute cour de matériaux de démolition : des planches et des poutres de toutes grosseurs, des baignoires montées sur pattes, de vieux évier, de la tuyauterie comme il ne s'en fait plus.

La chasse aux trésors, c'est comme la pêche, il faut connaître les bons endroits, arriver au bon moment et avoir l'œil pour dégoter les belles pièces.

Faites-vous ami avec le vendeur, vous lui téléphonerez pour savoir ce qu'il vient de recevoir. Ce n'est pas tous les jours qu'on démolit un château à Westmount !

Bien chaussé

Des clos de matériaux de démolition, il y en a beaucoup dans la région métropolitaine, faites-en le tour, voyez ce que chacun offre de particulier. Selon vos besoins, vous retourneriez ensuite chez tel ou tel vendeur.

Mais n'y allez pas vêtue comme si vous visitiez la boutique d'un antiquaire élégant. Les cours de démolition sont aux quatre vents; on y est mieux en gros souliers ou en bottes qu'en escarpins vernis. Ne pincez pas le bec devant la poussière, la boue ou la saleté. Cela fait partie du jeu comme les vers à la pêche. Ceux qui trouvent les beaux morceaux ne craignent pas de se salir. C'est à ce prix que la pêche est miraculeuse.

Et ça sert !

Depuis que de nombreuses églises sont soumises au pic des démolisseurs, on peut apporter chez soi des bancs magnifiques, des boiseries superbes, des chandeliers, des suspensions, des statues de bois.

C'est aussi dans les cours de démolition que l'on peut dénicher à bon marché des objets de luxe d'autrefois : des lavabos au bassin de marbre, des vitraux, des armoires vitrées en bois massif, une robinetterie ciselée, des lustres, des peintures et des poignées comme il ne s'en fait plus. Les bricoleurs y trouveront de belles pièces de bois pour fabriquer un

meuble, toute une quincaillerie récupérable.

Qui fréquente les "clos de démolition" ?

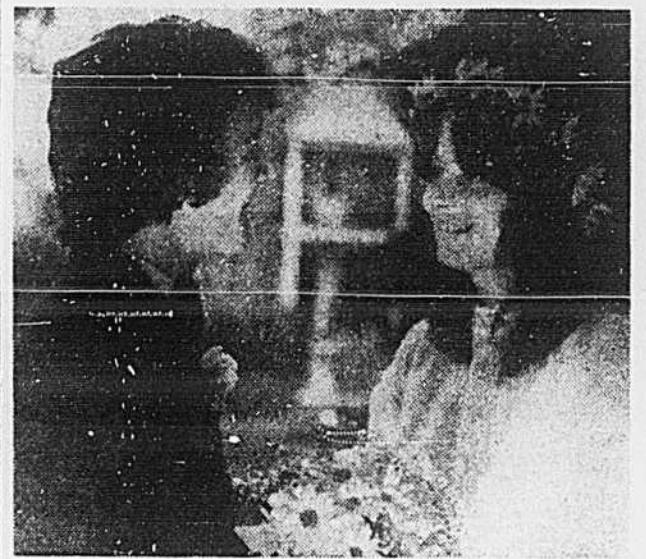
"Depuis un bout de temps, répond le vendeur, c'est surtout des jeunes. Ils achètent les choses les plus surprenantes. Quand on leur demande ce qu'ils en feront, ils nous répondent de ne pas nous en faire. Moi, je voudrais bien voir ça dans leur maison !"

Nous avons vu ! Chez une jeune femme, des armoires de cuisine en chêne, payées

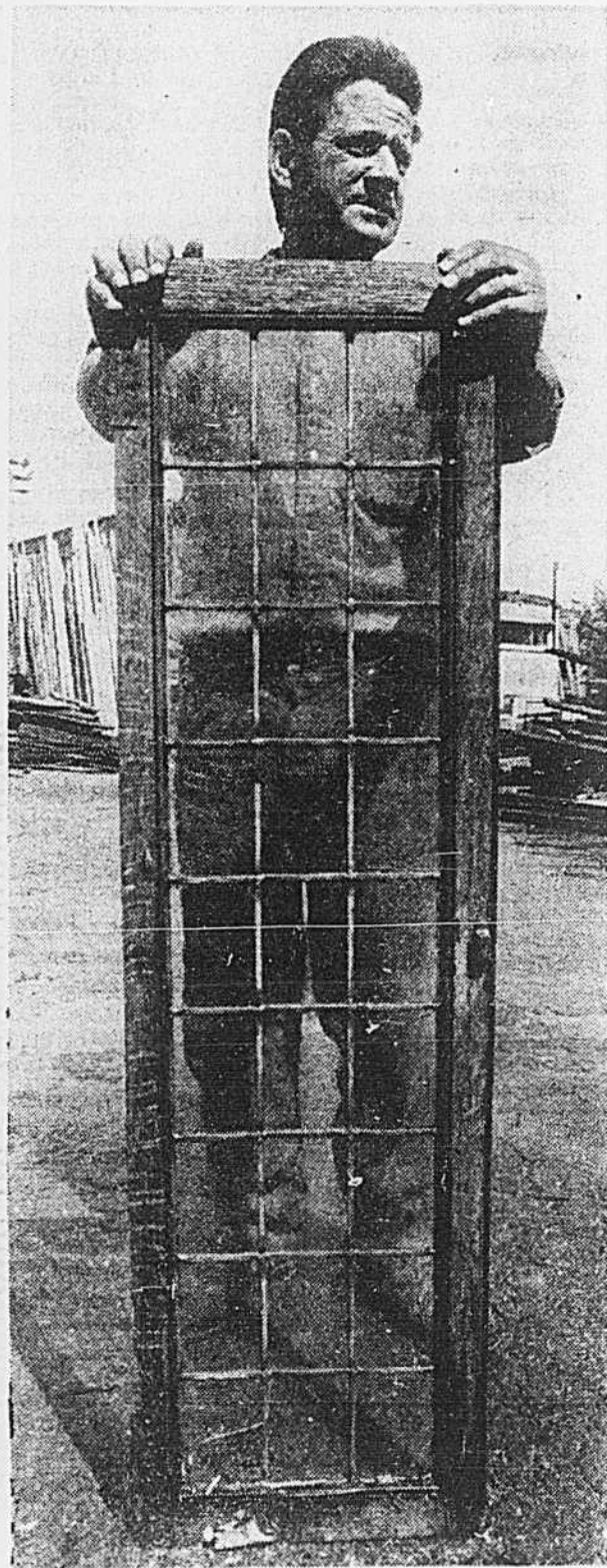
\$30, qu'on a eu qu'à fixer au mur. Bien sûr, elle a changé le dessus du comptoir. Ailleurs, d'anciens vitraux transformés en paravents servent à diviser une pièce.

Chez un jeune couple, un superbe évier, un bain immense, une pharmacie amusante ont été achetés pour presque rien dans un "clos" peu connu à quelque 40 milles de Montréal.

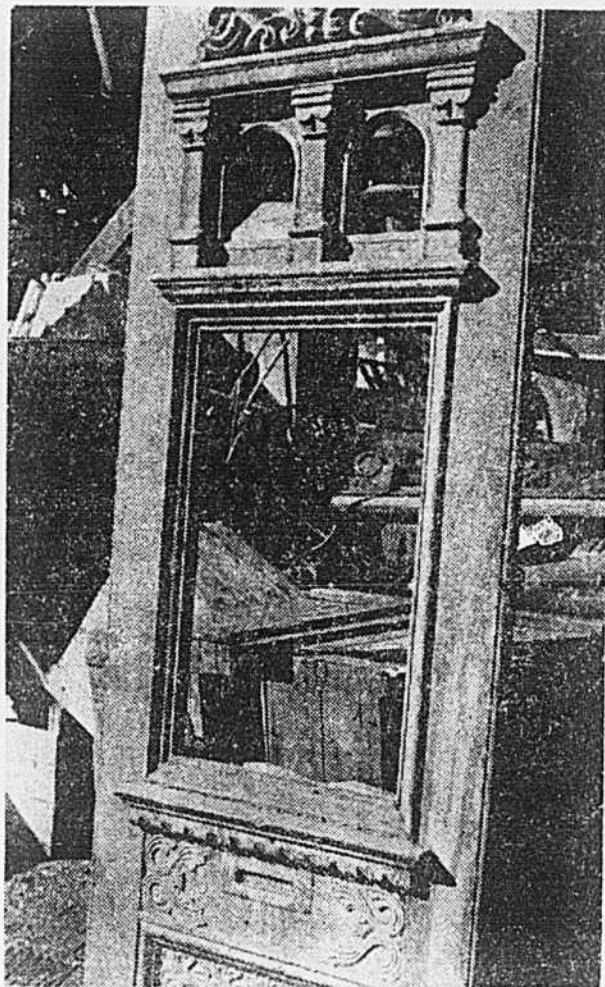
Un étudiant a aménagé un vieux logis, presque entièrement avec des matériaux trouvés dans des cours de démolition et c'est un succès d'imagination et d'originalité.



M. et Mme Michel Laporte dont le mariage a eu lieu récemment en l'église St-Malachie, Hampstead. Mme Laporte (Johane) est la fille de M. Lamoureux décédé; M. Michel Laporte est le fils du Dr et Mme Raymond Laporte.



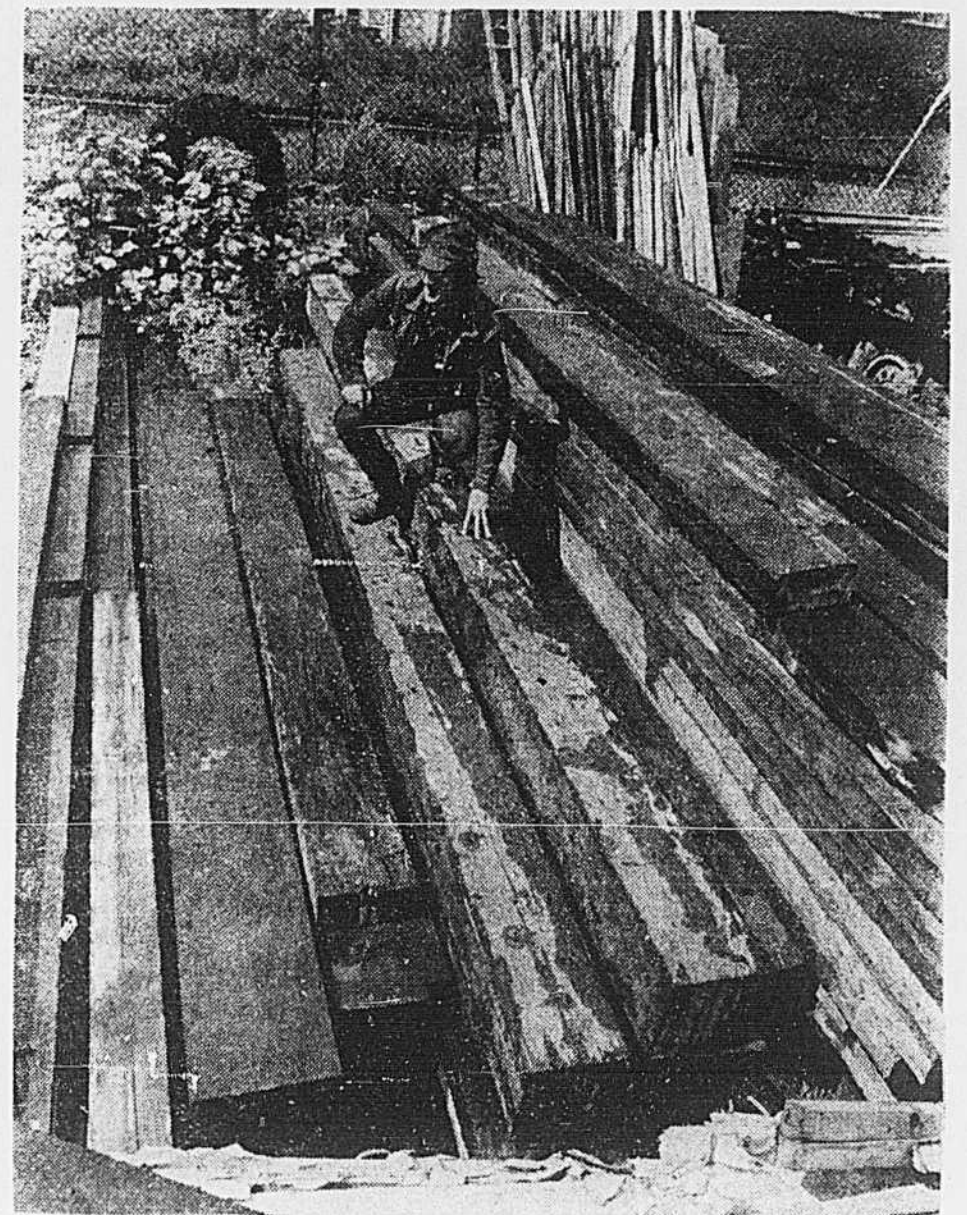
Le cadre est en cèdre, les carreaux blanc fumé sont plombés. M. Lacombe, vendeur à la cour de démolition Hampton, "la laisserait aller" pour quelques dollars.



Est-il besoin de connaître l'âge exact de cette lourde porte pour l'aimer et la vouloir à tout prix chez soi ?

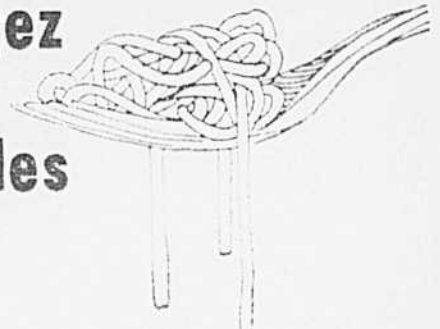


Des boiseries sculptées (frises, portes, ou autres pièces de mobilier) peuvent s'acheter à bon prix dans les clos de démolition.



Des poutres en pin, en épinette ou en pruche, vieilles et colorées par le temps, c'est dans les "clos de démolition" qu'on les trouve. Les plus importantes proviennent souvent d'églises anciennes démolies voilà peu d'années.

Mangez des nouilles



Les recherches en nutrition permettent l'usage des pâtes alimentaires (avec modération naturellement). Tous les membres de Weight Watchers ont eu un cri de joie. Ahhhhh!

POUR RENSEIGNEMENTS: **727-3788**

UN MESSAGE D'ENCOURAGEMENT: SIGNALEZ 376-8007

WEIGHT WATCHERS.

Le programme d'amaigrissement le plus avant-gardiste.

FB

VENTE À L'ENCAN

Un vaste choix de meubles et accessoires domestiques modernes et antiques en excellent état

FB

LUNDI, 14 AOÛT À 10 H. DU MATIN

Belle causeuse et fauteuil assorti recouverts de soie bleue, causeuse en velours vert et une autre en velours rouge à dossier élevé, causeuse en soie à motifs floraux, sofa recouvert tapisserie florale avec bois apparent, beau divan 4 places recouvert de soie bleue avec fauteuil assorti couleur or, dossier et côtes capitonnés, mobilier de chambre 7 pièces d'inspiration espagnole en bois fruitier, dessus "cathédrale", tables à café en barbe et 2 à lampe, autres tables volantes, miroirs, bibliothèque avec portes vitrées, étagère ouverte, bureau et fauteuil en teck, autres bureaux, secrétaire, haute commode, commode antique et autres commodes, lit à colonnes, meubles de chambre teints, réfrigérateurs, autres appareils électriques, mobiliers de cuisine, tableaux, carpes, vaisselle et de nombreux articles en excellent état trop nombreux pour être énumérés ici.

VISITE PRÉALABLE: Le samedi 12 août de 9 h. 30 à 17 h. 00 et durant la vente, lundi.

FRASER BROS. LTD.

4550, rue DE LA SAVANE et 5025 rue PARE
Grand stationnement aux deux entrées
Tel.: 342-0050
(Stations évaluateurs et liquidateurs depuis 1980)

VENTE D'OUVERTURE

À NOS 3 MAGASINS
durant tout le mois d'août

RABAIS de 50%

sur toutes nos marchandises

- VÊTEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES
- TRICOTS DE MARQUES RECONNUES
- COMPLETS, CHANDAILS, ROBES, ETC.

TRIPP CO. DISTRIBUTEURS & IMPORTATEURS

4902, boul. Saint-Laurent Tél.: 849-9070
458, rue McGill Tél.: 845-1979
6967, rue Saint-Hubert Tél.: 272-7300



Une grille en fer ouvrage pour un foyer résidentiel. Les amateurs peuvent y assortir des montants en marbre clair ou gris-noir. Une pièce trouvée chez Bell Demolition.

